



UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



NATURA 2000

Université de Perpignan Via Domitia

Master « Biologie intégrée : Molécules, Populations et Développement Durable »

Mention professionnelle : « Biodiversité et Développement Durable »

**Inventaire et cartographie des habitats sur le projet
d'extension du site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne.**

Rapport cartographique.

Vincent Parot

Année Universitaire 2013 / 2014

Encadrement du stage : Cyril Laborde

PNR de Millevaches en Limousin



Etude réalisée avec le soutien

technique de :

et financier de :



Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin



Une autre vie s'invente ici

Sommaire :

1. Annexe 1 : rappel de la méthodologie.....	3
2. Annexe 2 : relevés phytosociologiques réalisés en 2012	6
3. Annexe 3 : relevés phytosociologiques réalisés en 2014	8
4. Annexe 4 : bilan de la cartographie complète	10
5. Annexe 5 : description sommaire des habitats naturels rencontrés.....	11
6. Annexe 6 : fiche de métadonnée selon la Norme européenne PR ENV 12657	42
7. Annexe 7 : cartographie finalisée des habitats naturels et semi naturels, des relevés phytosociologiques et des espèces de la Directive habitat	46

Annexe 1 : rappel de la méthodologie

Généralités

La méthode suivie pour l'inventaire et la cartographie des habitats naturels et semi-naturels de la zone d'extension du site Natura 2000 FR 740 1148 « Haute vallée de la Vienne » est celle décrite dans le *guide méthodologique de cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000*, de 2006, du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, et adaptée localement en partenariat avec le CBN MC.

Echelle de travail

L'échelle de terrain (par exemple : 1/10000) conditionne l'échelle de saisie (par exemple : 1/5000) puis l'échelle de restitution (par exemple : 1/25000), il est donc important de choisir une échelle de terrain adaptée à la taille des sites, leur complexité et aux objectifs de la cartographie. Du fait de l'importance des surfaces à cartographier et dans un souci de lisibilité, l'échelle choisie est le dix-millième, ainsi le plus petit objet cartographié ne peut être inférieur à un carré de cinquante mètres par cinquante mètres. Cette échelle minimale utilisable pour la cartographie des habitats, est satisfaisante pour la cartographie d'unités homogènes de végétation (forêt par exemple) et pour la localisation de la majorité des habitats potentiellement observables sur le site. Des cartes de terrain sont réalisées grâce à un logiciel SIG : Quantum Gis 2.2.0 et ArcGIS 9.3. Les secteurs étudiés sont partagés en plusieurs zones de 500 hectares chacune, chaque zone ne comportant qu'une faible surface à cartographier. La zone d'étude correspond au périmètre du projet d'extension du site.

Méthode d'inventaire

La cartographie des habitats doit nécessairement se baser sur des observations de terrains. Même si la photo-interprétation constitue un outil indispensable pour sa réalisation.

Lors de la phase de cartographie des habitats naturels et semi-naturels sur le terrain, l'ensemble des habitats des secteurs d'études est cartographié, qu'ils soient ou non d'intérêt communautaire. La première étape consiste à réaliser l'inventaire des habitats rencontrés et à les délimiter sur support cartographique (Scan25 et orthophotographie numérique (BD Ortho) de l'IGN). L'inventaire est mené sur une large période s'étalant de fin avril à mi-août afin de couvrir une bonne partie de la saison de végétation. La quasi-intégralité de la surface des secteurs étudiés est parcourue à pieds. Dans les zones difficiles d'accès les habitats ont été déterminés à distance (jumelles) ou par photo-interprétation (le mode d'acquisition des données étant signalé sur les fiches terrains), de plus, pour l'inventaire de certaines zones, la prospection s'est effectuée en groupe. Dans un souci de précision, dans les zones offrant peu de points de repères, le GPS est utilisé afin de noter les limites entre les différents habitats. Même s'il ne s'agit pas ici d'effectuer des relevés phytosociologiques à proprement parler (dans un souci de gain de temps), pour chaque habitat, un relevé des espèces caractéristiques est effectué sur une surface homogène en évitant les zones de transition. Pour cela, la fiche terrain « inventaire et de cartographie des habitats naturels et semi-naturels » fournie par le CBN MC, est complétée, cette fiche est munie du code de la carte terrain à laquelle elle se réfère. La détermination des espèces est quant à elle effectuée grâce au *Guide des fleurs sauvages du*

Royaume-Uni et du Nord de l'Europe 7^{ème} édition (Fitter, Fitter and Blamey, 2009), au *Guide des graminées, carex, joncs et fougères* (Fitter, Fitter and Farrer, 1991) et à la *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines* 5^{ème} édition (Lambinon, Delvosalle et Duvigneaud, 2004). Lors de la rencontre de complexes d'habitats, leur composition est mentionnée et la part relative de chaque habitat en mosaïque par rapport à l'ensemble est notée, en indiquant le pourcentage de surface occupé. Plusieurs types de complexes peuvent être identifiés : les mosaïques spatiales (deux habitats s'interprétant de façon homogène), les mosaïques temporelles (végétations possédant un lien dynamique) et les unités mixtes (complexe difficilement rattachable à l'une des deux autres catégories).

Relevés phytosociologiques

Lorsque le relevé floristique précédent n'est pas suffisant pour caractériser l'habitat, un relevé phytosociologique exhaustif est réalisé. Ce relevé est localisé sur une zone homogène au plan floristique et écologique. La surface et la forme du relevé varie en fonction du milieu : 50m² pour les végétations basses, 100m² pour les landes, 300m² pour les milieux forestiers, spatiale pour les grandes surfaces, linéaire pour les ruisseaux ou alignements d'arbres. Les espèces, classées par strates (arborescente, arbustive, herbacée et muscinale), sont notées, la hauteur (en mètre) des différentes strates, ainsi que leurs recouvrement (en %) sont relevés, enfin un coefficient d'abondance/dominance est attribué à chaque espèce. La position précise de ce relevé est noté à l'aide d'un GPS et la fiche terrain « Relevé floristique et phytosociologique » fournie par le CBN MC est complétée. Les noms des espèces respectent la nomenclature du référentiel taxonomique du MNHN (Taxref).

Caractérisation de « l'état » des habitats

La caractérisation de l'état des habitats est effectuée durant la phase de terrain afin de fournir au futur gestionnaire des informations pour la planification de la gestion du site. Cette caractérisation prend en compte l'état de conservation et la dynamique de la végétation. Ces facteurs sont notés sur la fiche terrain « inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels » fournie par le CBN MC.

Analyse des relevés et caractérisation des habitats naturels

Typologie des habitats

Cette phase consiste en la comparaison des relevés effectués avec les relevés types du référentiel typologique. Ici, la caractérisation des habitats n'a pas été effectuée selon la classification phytosociologique syngmatiste mais selon le *Catalogue des végétations du PNR* (Chabrol & Reimringer, 2011). Réalisé par le CBN MC à la demande du PNR, ce catalogue représente l'aboutissement d'un travail de bilan des connaissances bibliographiques et de prospection pour la caractérisation des végétations sur le territoire du Parc. Ce catalogue fait également le lien entre les codes de végétation définis à l'échelle du Parc et les codes Eunis, CORINE Biotope et Natura 2000 ainsi que les Cahiers d'habitats et la position phytosociologique.

Analyse des relevés phytosociologiques

Sur les habitats dont la caractérisation était difficile (de transition, intermédiaire entre plusieurs habitats) des relevés phytosociologiques ont été réalisés. La méthode d'analyse suit une classification

hiérarchique ascendante par la méthode de Ward (sous XL Stat ©), avec 9 classes pour les milieux ouverts et 12 classes pour les milieux forestiers, puis la comparaison avec les relevés du *Catalogue des végétations*, permet de caractériser les habitats dont ils sont issus.

Cartographie des données

La structuration de la base de données du SIG suit les règles énoncées dans le *Guide méthodologique de cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000*, de 2006, du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux. Le logiciel de cartographie utilisé est ArcGIS 9.3 et Quantum GIS 2.2. Les orthophotographies numériques de l'IGN de 2010 et 2012 ainsi que les dalles Scan25 de l'IGN ont servi de fonds cartographiques. Le système de projection utilisé pour les cartes est le Lambert 93. Les polygones saisis sont soumis à une vérification topologique des erreurs (vide et chevauchement).

Eléments cartographiés

L'ensemble des habitats observés est cartographié qu'ils soient d'intérêt communautaire ou non. Les éléments linéaires (haies, ruisseaux, bordures...) sont saisis sous forme de surfaces. Les complexes d'habitats (mosaïques) sont cartographiés de la même façon que les autres habitats mais un code leur est attribué et une table spécifique est créée afin de préciser les types et proportions de chaque habitat, dans ce cas le polygone prendra la représentation de l'habitat majoritaire.

De plus, une couche est créée afin de représenter la position des différents relevés.

Tables attributaires

Les tables attributaires suivent en grande partie la présentation du *Guide méthodologique de cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000*. Elles constituent la base de données.

La première table est liée à la couche « habitat » et fournit les informations concernant l'observateur, la date d'observation, la nature des données (avec ou sans relevé floristique, à distance ou par photo-interprétation), le type de végétation (complexe ou non), le code de végétation (type d'habitat) ainsi que le code mosaïque s'il existe.

La seconde table est, elle, liée à la couche « relevé » et fournit les informations sur le type de relevé effectué (spatial ou linéaire), l'observateur, la structure, l'année d'observation ainsi que le code du relevé. La dernière table donne quant à elle les codes mosaïques, les codes de végétation des habitats en mosaïque ainsi que les proportions de ces différents habitats.

Une fiche de métadonnée a été mise dans l'annexe cartographique, elle détaille les informations contenues par la base de données.

Annexe 2 : relevés phytosociologiques réalisés en 2012

Tableaux récapitulatif des relevés phytosociologiques réalisés sur les milieux fermés en 2012								
Observateurs	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire	L.Lemaire
Date	10/05/2012	05/05/2012	16/05/2012	24/04/2012	03/05/2012	10/07/2012	30/05/2012	05/05/2012
Surface (m²)	50	100	100	100	300	300	10	100
Recouvrement total (%)	95	100	100	100	100	100	100	100
Hauteur strate herbacée (m)	0.5	0.3	0.5	0.1	0.1	0.3		
Recouvrement strate herbacée (%)	80	70	80	10	30	70		
Habitat (code veg. Catalogue du PNR)	U6	U6	U5	T3	T3	T10	T10	T10
N° PNR	HVV_3_9_1	HVV_3_4_1	HVV_3_7_1	HVV_3_10_2	HVV_3_10_5	HVV_5_6_1	HVV_3_14_2	HVV_3_4_2
Nombre de lignes	26	31	35	32	24	26	34	29
Strate arborescente	1	1	3	4	3	4	4	4
<i>Betula alba</i> L.		2	3	3				
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.			4					
<i>Quercus robur</i> L.			0.5	2	4	3	3	5
<i>Fagus sylvatica</i> L.				2	4			2
<i>Ilex aquifolium</i> L.				0.5	3	3		
<i>Betula pendula</i> Roth				2		1	0.5	
<i>Castanea sativa</i> Miller						3		
<i>Carpinus betulus</i> L.							2	
<i>Prunus spinosa</i> L.							3	
<i>Sorbus aucuparia</i> L.								2
<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mibel) Franco								1
Strate arbustive	1	1	1	0	0	1	2	0
<i>Salix cinerea</i> L.	1	2						
<i>Sambucus racemosa</i> L.			0.5					
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.						1	2	
<i>Salix</i> spp.							0.5	
Strate herbacée								
Compagnes des tourbières	2	1	0	0	0	0	0	0
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Hudson	3							
<i>Eriophorum polystachion</i> L. [1753]	2							
<i>Carex rostrata</i> Stokes		1						
Compagnes des bas-marais	2	4	3	0	0	0	0	0
<i>Carex verticillata</i> (L.) Koch	1							
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench subsp. <i>caerulea</i>	5	3						
<i>Festuca rivularis</i> Boiss.		2						
<i>Succisa pratensis</i> Moench		0.5						
<i>Viola palustris</i> L.		0.5	1					
<i>Carex laevigata</i> Sm.			0.5					
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench / subsp. <i>caerulea</i>			0.5					
Compagnes des prairies hygrophiles	1	6	3	0	0	0	0	0
<i>Juncus effusus</i> L.	0.5	2	1					
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.		0.5	0.5					
<i>Caltha palustris</i> L.		0.5	1					
<i>Galium palustre</i> L.		0.2						
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.		0.5						
<i>Cardamine pratensis</i> L.		0.5						
Taxons acidiphiles	2	0	0	2	2	0	1	1
<i>Ulex minor</i> Roth	0.5							
<i>Erica tetralix</i> L.	1							
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.				1	1			
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.				1	1			
<i>Genista pilosa</i> L.							2	1
Acidiclines et neutroclines	0	0	2	3	1	6	5	6
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.					1			
<i>Rubus</i> sp. / <i>Rubus</i> section			2	3		4	1	1
<i>Stellaria holostea</i> L.			4	2	0.2	1	3	
<i>Viola riviniana</i> Reichenb.				0.5			0.5	
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn						0.5		1
<i>Lonicera periclymenum</i> L.						3		4
<i>Hedera helix</i> L.						2		
<i>Anemone nemorosa</i> L.						0.5		
<i>Holcus mollis</i> L.							3	2
<i>Galium mollugo</i> L.							4	0.2
<i>Poa nemoralis</i> L.								2
Taxons des sols frais	0	0	1	1	0	0	0	0
<i>Oxalis acetosella</i> L.			4	1				
Taxons des hygrophiles riverains	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Angelica sylvestris</i> L.			0.5					
Hygroclines	0	0	2	1	0	0	0	0
<i>Cardamine flexuosa</i> With.			2					
<i>Lathraea clandestina</i> L.			1					
<i>Cardamine impatiens</i> L.				0.5				
Différentielles termophiles	0	0	0	0	0	0	1	0
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke							2	
Taxons des ourlets acidiphiles	0	0	0	0	0	0	1	1
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret							1	0.5
Nitrophiles	0	0	1	2	0	0	1	0
<i>Urtica dioica</i> L.			1	2				
<i>Geranium robertianum</i> L. / subsp. <i>robertianum</i>				1				
<i>Veronica chamaedrys</i>							2	
Autres compagnes	0	1	2	2	1	0	3	0
<i>Carex</i> spp.		1						
<i>Holcus lanatus</i> L.			4					
<i>Ranunculus repens</i> L.			1				0.5	
<i>Agrostis capillaris</i> L.				0.5				
<i>Erythronium dens-canis</i>				0.5	0.5			
<i>Rumex acetosa</i>							1	
<i>Vicia sativa</i>							0.2	
Strate muscinale	2	2	1	2	1	0	1	2
<i>Sphagnum</i> sp.	3	5						
<i>BRYOPHYTA</i> sp.	2	3	3	4	2		5	4
<i>LICHEN</i> sp.				2				2

Tableau récapitulatif des relevés phytosociologiques effectués sur les milieux ouverts en 2014

	V. 2008	V. 2009	V. 2010	V. 2011	V. 2012	V. 2013	V. 2014	V. 2015	V. 2016	V. 2017	V. 2018	V. 2019	V. 2020	V. 2021	V. 2022	V. 2023	V. 2024	V. 2025	V. 2026	V. 2027	V. 2028	V. 2029	V. 2030	V. 2031	V. 2032	V. 2033	V. 2034	V. 2035	V. 2036	V. 2037	V. 2038	V. 2039	V. 2040	V. 2041	V. 2042	V. 2043	V. 2044	V. 2045		
Classification végétale des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Site	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Observations																																								
Code																																								
Code de site																																								

Annexe 4 : bilan de la cartographie complète

Statut natura 2000	Code Eur 27	Libellé	Surface sur le site (en ha)
Habitat d'intérêt communautaire	3130	Gazon amphibie à Petite Douve et Jonc bulbeux	0,24
	3150	Herbier flottant du rhitron à Potamot nouveaux	0,15
	3160	Végétation des gouilles à Petite Utriculaire	0,01
	3260	Eau courante. Variante associée à un ou plusieurs herbiers aquatiques	37,84
	4010	Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue.	11,26
	4030	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre	143,53
	5130	Formation à Genévrier commun	20,10
	6410	Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe à Molinie bleue	274,19
	6430	Mégaphorbiaie	8,08
	6510	Prairie de fauche eutrophe à Brome mou et Grande Berce	5,20
	7120	Tourbière haute dégradée à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue	101,59
	7140	Radeau flottant à Trèfle d'eau et Potentille des marais	3,90
	7150	Dépression sur substrat tourbeux du Rhynchosporion	0,06
	8220	Pente rocheuse	0,14
	8230	Roche siliceuse	0,15
	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	9120	Hêtraie-chênaie acidiphile
9130		hêtraies neutrophiles collinéennes	391,69
6230		Pelouse acidiphile à sub-acidicline à Nard raide et Fétuque rouge	58,58
7110		Haut-marais à Bruyère à quatre angles	165,40
9180		Boisement de pente à Tilleul à feuilles en coeur, Frêne commun et Polystic à soies	0,04
Habitat non directive	91D0	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue	49,06
	91E0	Aulnaie-frênaie riveraine	93,26
Habitat non directive	NP	milieu non prospecté	247,49
		Autres habitats ne relevant pas de la Directive	3351,05

Habitats d'espèce	Surface sur le site (en ha)
Bâti ponts et cavités favorables aux chauve-souris	0,18
Landes et pelouses	357,40
Landes pelouses	20,65
Milieux forestiers feuillus	1902,11
Réseaux hydrographiques	123,97
Zones humides	1215,53
Habitat ne relevant pas des habitats d'espèce	2206,13

Annexe 5 : description sommaire des habitats naturels rencontrés

Ces descriptions sont issues : du DocOb du site haute vallée de la Vienne, du *Catalogue des végétations du PNR de Millevaches en Limousin*, du *CORINE Biotope* ainsi que des différents *Cahiers d'habitats Natura 2000*.

Groupement végétal	Herbiers enracinés vivaces des eaux stagnantes méso-eutrophes
Phytosociologie	<i>Nymphaeion albae</i> Oberd. 1957
CORINE biotopes	22.431 : Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles

Herbiers aquatiques

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Végétations complexes, composées d'éléments flottants, submergés et enracinés des eaux mésotrophes à eutrophes stagnantes des étages planitiaire à collinéen. La profondeur de l'eau structure la répartition de ces herbiers. En eaux peu profondes (moins de 1,5 m), les herbiers à Renouée aquatique dominant, alors qu'en eau plus profondes (plus de 1,5 m en général), les herbiers à nénuphars dominant.

Physionomie / Structure

Ces végétations, très souvent paucispécifiques, sont dominées par des espèces enracinées, présentant des feuilles flottantes larges, qui diffèrent selon l'habitat. Quelques espèces des herbiers flottants (fiches 1 et 2) peuvent rester prisonnières des herbiers de surface, mais elles n'appartiennent pas à ces végétations enracinées.

Cortège floristique

Formations de plantes aquatiques enracinées à grandes feuilles flottantes, présentant souvent accompagnées d'une strate d'espèces immergées (*Ceratophyllum*, *Myriophyllum*, *Potamogeton*) et, occasionnellement des *Utricularia* flottant librement.

Groupement végétal	Gazon amphibie à Petite Douve et Jonc bulbeux
Phytosociologie	<i>Littorellion uniflorae</i> W.Koch 1926 <i>Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi</i> Oberdorfer 1957
CORINE biotopes	22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales
Habitat générique Natura 2000	3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique des régions continentales, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ce gazon amphibie héliophile colonise les dépressions topographiques au sein des bas marais du *Juncion acutiflori*, ainsi que, comme c'est le cas sur le site, les marges d'étang en pente douce aux eaux pauvres en éléments nutritifs et acides. Le niveau de l'eau est variable, avec une phase d'exondation estivale ou automnale.

Physionomie / Structure

Gazon ouvert, généralement paucispécifique, dominé par les hémicryptophytes.

Cortège floristique

- Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Végétation liée à des eaux de bonne qualité, assez rare dans le Massif central où elle occupe toujours de faibles superficies. Elle est en régression à l'échelle de la France.

Dynamique de la végétation

En situation d'eau stagnante, cette végétation peut évoluer par atterrissement vers le marais de transition à Laîche à becs et Sphaignes ou le bas marais pionnier à Scirpe des marais et Laîche vert jaunâtre. Cette évolution est peu probable sur le site car les habitats sont localisés dans le lit mineur de la rivière.

Groupement végétal	Mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés
Phytosociologie	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> B.Foucault 1984 nom. ined. <i>Junco acutiflori - Filipenduletum ulmariae</i> de Foucault 1981
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces mégaphorbiaies héliophiles se rencontrent en situation prairiale, sur substrat organique, humide, acide et mésotrophe.

Substrat mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétations herbacées denses et hautes à dominance de vivaces.

Physionomie marquée par la dominance de la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Cortège floristique

• Ces groupements se différencient l'un de l'autre sur le terrain par leur physionomie. De manière globale, le cortège floristique est très proche.

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Laîche lisse (*Carex laevigata*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)

Ces mégaphorbiaies se distinguent de celles présentées dans la fiche suivante par l'absence ou la faible représentation des espèces eutrophes telles que le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) et la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), et surtout par l'absence de taxons typique des habitats riverains tels que la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), la Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*) et le Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*).

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Cette végétation est peu répandue dans le Massif central et est actuellement en régression du fait de l'intensification des pratiques agricoles. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

Dynamique de la végétation

Cette communauté évolue vers un fourré hygrophile à Saule roux. L'intervention humaine sur ces habitats n'est pas conseillée à l'exception de la lutte contre le boisement spontané.

Groupement végétal	<ul style="list-style-type: none"> ① Bas-marais des sols piétinés à Laïche vert jaunâtre et <i>Agrostis</i> des chiens ② Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé ③ Bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais ④ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Potentille des marais ⑤ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Sphaignes
Phytosociologie	<p><i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980</p> <ul style="list-style-type: none"> ① <i>Carici viridulae</i> subsp. <i>oedocarpae-Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984 ② <i>Caro verticillati-Juncetum acutiflori</i> (Lemée 1937) Oberdorfer 1980 in 1983 ③ <i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981 <p><i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Potentilla palustris</i> ⑤ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Sphagnum</i> spp.
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	①, ② et ③ 6410-6 : Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais oligomésotrophes à mésotrophes implantés sur des substrats tourbeux à paratourbeux, plus rarement minéraux, pauvres en éléments nutritifs et à engorgement plus ou moins prolongés suivant les niveaux topographiques. Ces prairies sont généralement localisées dans les fonds humides des vallées et alvéoles tourbeux, depuis les têtes de talwegs pentus jusqu'aux replats bordant le cours des rivières. Elles sont le plus souvent pâturées par le bétail, souvent gyrobroyées en fin d'été et peuvent même faire l'objet d'une fauche.

- ① Communauté hygrophile paratourbeuse, dégradée des sols surpiétinés
- ② Communauté hygrophile paratourbeuse à tourbeuse, de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique marquée.
- ③ Communauté méso-hygrophile paratourbeuse de niveau topographique moyen et des zones à influence atlantique marquée.
- ④ Communauté hygrophile paratourbeuse de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique atténuée.
- ⑤ Communauté hygrophile tourbeuse de bas niveau topographique des zones à influence atlantique atténuée.

Physionomie / Structure

Végétation de hauteur moyenne à élevée, souvent bien fermée, à l'aspect de bas-marais ou de prairie assez dense. L'abondance physionomique du Jonc à tépales aigus est caractéristique. Ces prairies sont riches en espèces de bas-marais. Le tapis de sphaignes est plus ou moins développé.

Cortège floristique

Les bas-marais du *Juncion acutiflori* sont caractérisés par un lot d'espèces mésotrophes (groupe D et E pp.) qu'ils ont en commun avec les prairies humides. Inversement, certaines espèces de bas-marais (Groupe A) transgressent dans les prairies humides encore bien conservées. *In fine*, les bas-marais du *Juncion acutiflori* hébergent également des espèces qu'ils partagent avec les bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* (Groupe B) et dont la présence permet de les distinguer des prairies humides.

① Habitat caractérisé par la forte implantation de la Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*) et par l'absence du Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)

② Habitat caractérisé par la faible représentation des prairiales mésophiles et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

③ Habitat caractérisé par une plus forte représentation des espèces prairiales mésophiles (Groupe E) et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

④ Habitat caractérisé par l'absence ou faible implantation des espèces atlantiques (Groupe C) et par la présence de deux espèces typiques des tourbières de transition que sont la Potentille des marais et Laïche à becs.

⑤ Habitat dépourvu d'espèces caractéristiques nettes, probablement basal. La turfigénèse apparaît toutefois plus active que dans les autres groupements.

Groupe d'espèces A :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Groupe d'espèces B :

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)*
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)*
*pour le groupement ④
- Laïche faux panic (*Carex panicea*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)*

Groupe d'espèces C :

- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)
- Mouron délicat (*Anagallis tenella*)
- Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)
- Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*)
- Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*)

Groupe d'espèces D :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Groupe d'espèce E :

- Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)
- Céraïste commun (*Cerastium fontanum subsp. vulgare*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)*
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
- Houlique laineuse (*Holcus lanatus*)*
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)*.

Taxons communs aux groupements ② et ③

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Ces bas-marais abritent un cortège floristique diversifié. Ils étaient jadis très répandus et sont devenus dans de nombreuses régions extrêmement menacés par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

Groupement végétal	① Bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue ② Bas-marais oligo-mésotrophe à Carvi verticillé et Molinie bleue ③ Bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980 ① Groupement à <i>Angelica sylvestris</i> et <i>Molinia caerulea</i> ② <i>Caro verticillati - Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) Géhu apud Clément 1978 ③ Groupement à définir
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6410-9 : Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais méso-hygrophiles à hygrophiles des substrats tourbeux, para-tourbeux ou organiques, pauvres en éléments nutritifs, se développant sur des sols acides, hydromorphes et subissant des fluctuations importantes du niveau de la nappe au cours de l'année.

- ① Sol organique, mésotrophe à méso-eutrophe.
- ② et ③ : Sol tourbeux à paratourbeux, oligo-mésotrophe à mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée dense de hauteur élevée dont la physionomie est fortement marquée par la de Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

- ① Groupement très dense et élevé, rappelant physionomiquement une mégaphorbiaie.
- ② Groupement moins dense et moins élevé que le précédent. Ces bas-marais sont encore régulièrement parcourus par le bétail ce qui a pour effet de maintenir des espaces « ouverts » entre les touradons de Molinie, espaces qui permettent le développement d'une flore plus diversifiée et typique que celle du groupement suivant.
- ③ Groupement très fortement imprimé par la Molinie et d'une extrême pauvreté spécifique. Il s'agit très probablement d'une forme de dégradation par abandon des pratiques agropastorales du groupement précédent.

Cortège floristique

Le groupement ③ apparaît dépourvu d'espèces caractéristiques nettes. Il s'agit vraisemblablement d'un groupement basal. Il accueille de manière diluée les taxons typiques du groupement ②. Le cortège floristique des groupements ① et ② se décompose de la même manière que celui des bas-marais du *Juncion acutiflori* décrits dans la fiche précédente :

- un lot d'espèces prairiales mésophiles (souvent réduit à 2 ou 3 espèces) ;
 - un lot d'espèces prairiales hygrophiles ;
 - un lot d'espèces typiques des bas-marais dont certaines témoignent d'une influence atlantique du climat.
- Le groupement ② accueille en plus un lot d'espèces typiques des pelouses acidiphiles.

Différentielles du groupement ①

- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)

Différentielles du groupement ②

Taxons des bas-marais

- Laîche noire (*Carex nigra*)
 - Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
 - Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)*
 - Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
 - Carum verticillé (*Carum verticillatum*)*
- *Taxons témoignant d'une influence atlantique

Taxons des pelouses acidiphiles

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Luzule multiflore (*Luzula multiflora*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)

Taxons des bas-marais communs aux groupements ①, ② et ③pp.

- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Taxons des prairies humides communs aux groupements ①, ② et ③pp.

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Valeur patrimoniale moyenne au niveau floristique. Ces formations de prairies tourbeuses, jadis très répandues, sont devenues dans de nombreuses régions extrêmement menacées par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

Dynamique de la végétation

Des études complémentaires devront être réalisées à l'avenir pour notamment mieux cerner la dynamique de ces groupements, et comprendre les liens dynamiques qui probablement les unissent aux autres bas-marais du Juncion acutiflori. Seul le groupement ② est bien connu bien que sa synécologie reste à préciser.

Groupement végétal	Prairies humides hautes, peu entretenues
Phytosociologie	<i>Molinietalia caeruleae</i> W. Koch 1926 <i>Calthion palustris</i> Tüxen 1937
CORINE biotopes	37.25 : Prairies humides de transition à hautes herbes

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Les prairies humides hautes sont des végétations typiques des Parcelles agricoles humides à l'abandon ou très faiblement pâturées. Elles se rencontrent sur des sols organiques (paratourbeux), légèrement acides, mésotrophes marqués par une circulation d'eau, expliquant leur position privilégiée en fond de vallon, au bord des ruisseaux ou sur les pentes suintantes. Ces végétations sont présentes à l'étage collinéen et à l'étage montagnard avec des cortèges floristiques différents.

Physionomie / Structure

Végétation haute (souvent 1m de hauteur), dense et à fort recouvrement, présentant une bonne diversité d'espèces (les relevés comptabilisent souvent plus de 20 à 30 espèces), dominée par des espèces prairiales accompagnées de quelques espèces des mégaphorbiaies mais qui ne sont jamais dominantes.

Cortège floristique

Les prairies humides hautes sont caractérisées par un cortège d'espèces hygrophiles (Cirsium palustre, Lotus pedunculatus, Juncus effusus, Galium palustre, Epilobium tetragonum, Myosotis scorpioides gr., Cardamine pratensis) auquel s'ajoute un cortège d'espèces des mégaphorbiaies avec des coefficients de recouvrement faibles (Lysimachia vulgaris, Filipendula ulmaria, Angelica sylvestris...).

Etat de l'habitat

Dynamique de la végétation

Il s'agit de stades de transition dynamique entre les prairies paratourbeuses et les mégaphorbiaies par enrichissement trophique des sols. L'évolution naturelle devrait les conduire, à plus ou moins long terme, vers des mégaphorbiaies typiques convenablement structurées puis vers des fourrés hygrophiles à saules.

Groupement végétal	① Prairie hygrophile eutrophe à Laïche hérissée ② Prairie hygrophile pâturée à Renoncule rampante et Jonc diffus
Phytosociologie	cf <i>Potentillion anserinae</i> Tüxen 1947 ① Groupement à <i>Mentha suaveolens</i> et <i>Carex hirta</i> ② cf. <i>Ranunculo repentis</i> - <i>Juncetum acutiflori</i> Billy 2000 prov.
CORINE biotopes	37.21 : Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétations hygrophiles prairiales temporairement inondables.

- ① Habitat du collinéen inférieur et des stations eutrophisées.
- ② Habitat du collinéen inférieur et supérieur des stations mésotrophes à méso-eutrophes.

Physionomie / Structure

Végétations vivaces d'aspect dense.

- ① Physionomie marquée par la présence de la Laïche velue (*Carex hirta*) et de la Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*)
- ② Physionomie marquée par la présence du Jonc diffus (*Juncus effusus*) et les inflorescences violette du Cirse des marais (*Cirsium palustre*).

Cortège floristique

Différentielles du groupement ① :

- Laïche velue (*Carex hirta*)
- Potentille rampante (*Potentilla reptans*)
- Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*)

Différentielles du groupement ② :

Prairiales hygrophiles

- Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)

Différentielles mésotrophes

- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)

Taxons hygrophiles en communs

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

Taxons eutrophes

- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*)
- Renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropiper*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Les cortèges floristiques sont relativement banals. Habitats fréquents en Limousin.

Dynamique de la végétation

Il s'agit de végétations qui demandent des périodes d'exondation temporaire hivernale et vernale. Ces habitats peuvent être amenés à disparaître à long terme sous l'effet de la dynamique des végétations voisines (Mégaphorbiaies, Fourrés hygrophiles) et du drainage.

Groupement végétal	Prairie pâturée mésohygrophile
Phytosociologie	<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947
CORINE biotopes	38.1 : Pâtures mésophiles

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Prairies pâturées par les troupeaux domestiques.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces relativement basses.

Cortège floristique

Différentielles mésotrophes du groupement ①

- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Centaurées (*Centaurea* groupe *jacea*)

Différentielles mésohygrophiles du groupement ②

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)

Différentielles eutrophes du groupement ③

- Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)

Prairiales communes à tous les groupements

- Ivraie vivace (*Lolium perenne*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)
- Houlique laineuse (*Holcus lanatus*)
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Prairies pour la plupart banales, dépourvues de plantes patrimoniales, largement répandues en Limousin, et plus généralement en France.

Dynamique de la végétation

Le groupement ① dérive des pelouses acidiphiles du *Galio saxatilis-Festucion filiformis* par fertilisation. Une fertilisation encore plus poussée le fait évoluer en direction du groupement ③. Le groupement ② dérive, sous l'effet de l'intensification des pratiques agricoles, des bas-marais mésotrophes du *Juncion acutiflori*.

Groupement végétal	Prairie de fauche eutrophe à Brome mou et Grande Berce
Phytosociologie	<i>Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris</i> B.Foucault 1989 <i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> de Foucault (1980) 1989
CORINE biotopes	38.22 : Prairies de fauche des plaines médio-européennes
Habitat générique Natura 2000	6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, eutrophiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet habitat se rencontre dans des régions sous influence subatlantique, sur terrain acide. Ces deux caractéristiques correspondent à celles indiquées dans les cahiers d'habitats (BOULLET & al., 2005). Les prairies observées sont installées sur des terrains en légère déclivité, sur des substrats enrichis en éléments nutritifs, notamment en matières azotées.

Physionomie / Structure

Il s'agit de prairies hautes et denses présentant une diversité spécifique moyenne. La physionomie, assez terne, est dominée par diverses *Poaceae* telles que le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Seules les inflorescences de la Grande Berce (*Heracleum sphondylium*) porteuses d'une multitude de petites fleurs blanches contribuent à alléger la monotonie de ce groupement.

Cortège floristique

Cet habitat se différencie des prairies de fauche mésotrophes notamment par l'absence de certaines espèces peu tolérantes aux sols riches, telles que la Véronique officinale (*Veronica officinalis*), la Luzule des champs (*Luzula campestris*) et la Fétuque rouge (*Festuca rubra*). La présence d'espèces nitrophiles telles la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) et le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) permet également de les reconnaître.

Il convient également de ne pas confondre cet habitat avec les prairies semées à rotation courte qui, même si elles sont fauchées, ne permettent pas le développement d'une flore diversifiée et typique. Ces prairies sont très souvent d'une pauvreté consternante et dépourvues d'espèces caractéristiques nettes (absence entre autre des espèces différentielles de fauche) si bien qu'on les reconnaît sur le terrain à leur physionomie dense et terne.

Taxons différentiels des prairies de fauche

- Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*)
- Rhinante crête de coq (*Rhinanthus alectorolophus*)
- Grande Berce (*Heracleum sphondylium*)
- Caille-lait blanc (*Galium mollugo*)
- Brome mou (*Bromus hordeaceus*)*
- Trisetè jaunâtre (*Trisetum flavescens*)

*Taxons également présents dans les prairies semées à rotation courte

Taxons prairiaux à large amplitude

- Marguerite (*Leucanthemum vulgare*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)
- Fléole des prés (*Phleum pratense*)
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'intérêt de l'habitat est élevé, malgré un cortège floristique relativement banal et l'absence d'espèces à statut. Il s'agit en effet d'une prairie, d'une part permanente, et d'autre part représentatives de pratiques agro-pastorales pourvoyeuses de biodiversité ; la fauche permettant le développement d'espèces propres à ces prairies, absentes des Parcelles uniquement pâturées. Habitat peu représenté en Limousin (régime de pâturage privilégié) et en forte régression ces dernières décennies du fait de l'intensification des pratiques agricoles (artificialisation, travaux du sol...).

Dynamique de la végétation

Habitat maintenu en place par les activités agricoles.

Groupement végétal	Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> (Géhu 1975) Botineau in Bardat & al., 2004
CORINE biotopes	31.11 : Landes humides atlantiques septentrionales
Habitat générique Natura 2000	4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	4010-1 : Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes humides d'origine secondaire, se développant sur substrat oligotrophe et acide.

Cet habitat s'observe en amont de la vallée où les influences atlantiques sont très réduites comme en témoigne la rareté de l'Ajonc nain et le faible développement de la Bruyère à quatre angles. Cette lande se développe en fond de talweg, au contact de la Molinaie hygrophile où elle occupe de petites éminences surélevées.

Physionomie / Structure

Communautés vivaces dominées par des arbrisseaux bas ne dépassant guère 50 cm de hauteur.

Physionomie terne, marquée par l'abondance de la Callune et celle néanmoins plus discrète de la Molinie bleue.

Cortège floristique

Ces formations se différencient des landes tourbeuses par l'absence de certaines espèces turfcologiques telles que le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*). Elles se distinguent des landes sèches par l'absence du Genêt poilu (*Genista pilosa*) et par la présence de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*). Des espèces hygroclines et hygrophiles complètent de manière sporadique le cortège : Jonc diffus (*Juncus effusus*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Agrostis des chiens (*Agrostis canina*) ...

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Habitats en régressions sur l'ensemble de son aire de distribution.

Dynamique de la végétation

Formation secondaire issue de défrichements anthropiques anciens, stabilisée tant qu'une pression pastorale s'applique. Suite à la levée de cette pression, la lande est colonisée progressivement par les ligneux, évoluant lentement vers des fourrés à Bourdaine, puis vers des boisements plus diversifiés.

Groupement végétal	① Landes sèches atlantiques à Ajonc nain et Bruyère cendrée (habitat générique) ② Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre
Phytosociologie	<i>Ulicenion minoris</i> Géhu & Botineau in Bardat & al., 2004 ① <i>Genista pilosae-Vaccinion uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926 ② <i>Calluno vulgaris-Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937
CORINE biotopes	① 31.2383 : Landes anglo-normandes à <i>Ulex minor</i> et <i>Calluna</i> ② 31.223 : Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt
Habitat générique Natura 2000	4030 : Landes sèches européennes
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	① A étudier (recouvre potentiellement le 4030-6 et le 4030-7) ② 4030-10 : Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes mésophiles à xérophiles se développant sur sols siliceux et oligotrophes. Elles sont d'origine secondaire, c'est à dire héritées des actions anthropiques du passé : exploitations agropastorales extensives (fauche, pâturage) et éventuellement utilisations locales pour des litières, du fourrage et la fabrication de balais.

- ① Habitat des régions sous influence atlantique marquée.
- ② Habitat des régions sous influence sub-atlantique à montagnarde.

Physionomie / Structure

Communautés ligneuses basses principalement constituées de chaméphytes sociaux de la famille des Éricacées et des Fabacées.

① Ces landes changent d'aspect selon l'époque de l'année. En juin, c'est le jaune de l'Ajonc nain qui domine, puis en juillet/août le mauve de la Bruyère cendrée. A l'automne, la Callune fleurit à son tour, formant de grandes étendues roses.

- ② Lande d'aspect plus terne que les précédentes, largement dominée par la Callune.

Cortège floristique

Taxons communs aux groupements ① et ②

- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)*
*Cf paragraphe variabilité pour ce taxon
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)

Taxons différentiels des groupements ①

- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- Ajonc nain (*Ulex minor*)

Taxons différentiels du groupement ②

- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)*
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)**
* : variante à Myrtille
** : variante à Ajonc nain
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)*

Etat de l'habitat

Dynamique de la végétation

Végétations secondaires issues des déforestations anciennes, inscrites dans les potentialités de forêts acidiphiles. La stabilisation de l'habitat est maintenue par des pratiques agropastorales traditionnelles extensives. En cas d'abandon, l'habitat est rapidement colonisé par la Fougère aigle (sols podzoliques profonds) ou piqueté par des arbustes pionniers aboutissant à la formation de fourrés. La maturation des fourrés conduit progressivement à la structuration de jeunes forêts acidiphiles à base de Chêne et de Bouleau verruqueux. Les boisements évoluent enfin vers une hêtraie-chênaie acidiphile, avec l'implantation du Hêtre commun.

Groupement végétal	Pelouses vivaces pionnières des sols siliceux
Phytosociologie	<i>Sedo albi-Scleranthetea biennis Braun-Blanq. 1955</i>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	8230 : Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dilenii
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	8230-2 : Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif central
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Pelouses pionnières

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces végétations des sols squelettiques et bien drainants se trouvent à la surface des rochers ou dalles. Le substrat granitique est très acide voire hyperacide (leucogranite) ou plus rarement sur des sols moins acides (gneiss, micaschistes). La végétation s'exprime de manière optimale dans les régions aux hivers froids.

Physionomie / Structure

Ces pelouses sont rases, écorchées, et plutôt recouvrées. Elles sont dominées par des espèces crassuléscentes, bien adaptées aux forts contrastes thermiques et hydriques, ainsi que par divers hémicryptophytes. La strate bryolichénique est généralement très recouvrante. Les therophytes sont présentes mais demeurent plutôt discrètes, en revanche d'autres espèces compagnes (landicoles ou d'ourlets) prennent parfois une place importante.

Cortège floristique

Les cortèges sont dominés par plusieurs espèces d'orpins vivaces (*Sedum album*, *S. rupestre*, *S. hirsutum*, *S. anglicum*) accompagnés d'hémicryptophytes (*Festuca arvernensis*, *Hypericum linariifolium*, *Scleranthus perennis*, *Silene nutans*). Les cortèges sont le plus souvent pauvres (moins d'une dizaine d'espèces) constituant des communautés basales difficiles à caractériser et à rattacher, notamment aux habitats élémentaires de la Directive "Habitats". La difficulté est accentuée par le fait que ces végétations sont rares et que nous ne disposons que d'un nombre réduit de relevés.

Groupement végétal	① Pelouse acidiphile à Gaillet des rochers et Fétuque rouge ② Pelouse sub-acidicline à Bétoine officinale et Brize intermédiaire
Phytosociologie	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994 ① <i>Galio saxatilis - Festucetum filiformis</i> Rasch ex Stieperaere 1969 ② Groupement à <i>Stachys officinalis</i> et <i>Briza media</i>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	6230 : Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6230-8 : Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Pelouses oligotrophes acidiclinales, sèches à mésophiles, se développant sous climat subatlantique à montagnard, sur substrat siliceux peu profond et pauvre en nutriments. Ces pelouses maigres sont pâturées extensivement par le bétail principalement des ovins.

① S'observe sur le site sur substrat hyper-acidiphile, en position de pente nulle ou moyenne à forte et, dans ce cas, en exposition nord dominante.

② Pelouse plus thermophile, sub-acidicline, observée sur le site en exposition sud dominante sur des pentes faibles à moyennes.

Physionomie / Structure

Il s'agit de communautés herbacées vivaces rases, dominées physionomiquement par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) et le Nard raide (*Nardus stricta*) et parsemées de petites espèces pelousaires (cf. ci-dessous).

① Pelouse très homogène, terne, reflet d'un cortège herbacé assez pauvre et dominé très nettement par les graminées, notamment le Nard raide.

② Pelouse d'aspect plus coloré que la précédente marquée dans sa forme typique par la floraison de la Bétoine officinale, de la Violette des chiens, du Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*) et des Centaurées (*Centaurea jacea* L. gr.).

Cortège floristique

Pelousaires de large amplitude communes aux groupements ① et ②

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

Pelousaire acidiphile commune aux groupements ① et ②

- Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*)

Pelousaires acidiphiles différentielles du groupement ①

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Fétuque filiforme (*Festuca filiformis*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Pelousaires acidiclinales différentielles du groupement ②

- Brize intermédiaire (*Briza media*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)
- Laïche printanière (*Carex caryophyllea*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Communautés à flore relativement banale mais diversifiée. L'habitat est en voie de régression, principalement sous l'effet de la fertilisation. Ces végétations, surtout celles en bon état de conservation, sont peu fréquentes sur le site. Habitats peu fréquents à l'échelle du Massif central et en régression à celle de la France du fait de l'intensification des pratiques agro-pastorales (augmentation du chargement, de la fertilisation des sols et de la période de pâturage).

Dynamique de la végétation

Végétation stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles. En cas d'abandon pastoral, on note une évolution rapide vers la lande sèche acidiphile sur les sols les plus superficiels, vers l'ourlet en nappe à Fougère aigle sur les sols plus profonds, puis évolution vers les fourrés arbustifs, enfin vers la hêtraie-chênaie climacique.

Groupement végétal	Végétation herbacée pionnière des coupes forestières (habitat générique)
Phytosociologie	<i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egger 1952
CORINE biotopes	31.871 : Clairières herbacées

Ourlets

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Communautés colonisant classiquement les trouées forestières (coupes sylvicoles et chablis), sur des sols acides mésotrophes temporairement enrichis en azote.

Physionomie / Structure

Végétations pionnières, mi-hautes, plus ou moins ouvertes, laissant des plages de sols dénudées, caractérisées par la présence d'espèces héliophiles.

Cortège floristique

- Ronce framboisier (*Rubus idaeus*)
- Séneçon des forêts (*Senecio sylvaticus*)
- Epilobe en épis (*Epilobium angustifolium*)
- Ronces (*Rubus spp*)
- Corydale à vrilles (*Ceratocarpus claviculata*)
- Linaire rampante (*Linaria repens*)
- Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Les cortèges floristiques, relativement banals, ne comportent pas d'espèces à valeur patrimoniale.

Dynamique de la végétation

La densification progressive de la végétation est amorcée par place, annonçant l'évolution.

Groupement végétal	Ourlet externe acidophile à Canche flexueuse et Gaillet des rochers
Phytosociologie	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i> H.Passarge 1979 Cf. <i>Galio saxatilis - Deschampsietum flexuosae</i> (Bräutigam 1972) Passarge 1979
CORINE biotopes	35.13 : Pelouse à Canche flexueuse

Ourlets

Caractères diagnostiques de l'habitat

Le groupement à *Deschampsia flexuosa* et *Galium saxatile* est une communauté herbacée vivace relativement rase se présentant sous la forme de plaques plus ou moins denses et fermées. Le groupement se développe sur des substrats oligotrophes et acides. Le cortège floristique est assez pauvre. Il se compose, en dehors des espèces éponymes, de la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), de la Laïche à pilules (*Carex pilulifera*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*).

Végétation répandue dans le Massif central.

Groupement végétal	Ourlets à Fougère aigle
Phytosociologie	<i>Melampyro pratensis-Holcetea mollis</i> H. Passarge 1994 <i>Holco mollis-Pteridion aquiline</i> (H.Passarge 1994) Rameau in Bardat et al. 2004 prov.
CORINE biotopes	31.86 : Landes à Fougères

Ourlets

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Les végétations à Fougère aigle occupent des situations écologiques assez variées. Elles s'observent à l'étage collinéen dans des Parcelles agricoles abandonnées voire sous-pâturées, des landes, des coupes ou des lisières forestières. Elles s'installent sur des sols acides en contexte sec, et parfois légèrement humide. Son mode de développement par rhizome, dit clonal, permet à la Fougère aigle de coloniser rapidement et densément les milieux. Il implique toutefois des sols relativement profonds.

Physionomie / Structure

Cette végétation herbacée est marquée par la dominance et le fort recouvrement de la Fougère aigle. La hauteur de la strate herbacée varie en fonction du milieu : sur sols mésophiles assez épais, elle peut atteindre 1,5 à 2 m alors qu'elle est plus basse en contexte défavorable. La litière issue de la dégradation de la Fougère aigle se décompose lentement et forme une couche épaisse qui limite fortement le développement d'une strate herbacée.

Groupement végétal	Ourlet externe acidophile à Canche flexueuse et Gaillet des rochers
Phytosociologie	<i>Melampyro pratensis-Holcetea mollis</i> H. Passarge 1994 <i>Melampyro sylvatici-Poion chaixii</i> Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004
CORINE biotopes	34.42 : Lisières mésophiles

Ourlets

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Dans le Parc, ces végétations s'observent aux altitudes les plus élevées de l'étage collinéen (collinéen supérieur ou submontagnard, au-delà de 700 m) sur des substrats peu acides. Elles se développent sur des sols frais en situation confinée et souvent ombragée généralement en lisière forestière ou sur des talus.

Physionomie / Structure

Ces communautés herbacées, souvent denses, hautes (50-70 cm) et fermées, sont riches en espèces (environ 25 espèces, en moyenne, par relevé). Elles sont dominées par des espèces des sols acidoclines et un cortège de montagnardes qui commence à prendre de l'ampleur. Les espèces prairiales sont fréquentes mais peu recouvrantes.

Groupement végétal	Fourrés mésophiles à hydroclines à Bourdaine
Phytosociologie	<i>Frangulo alni-Rubion</i> (Rivas Goday 1964) Oberdorfer 1983 <i>nom. inval.</i>
CORINE biotopes	31.83 : Fruticées atlantiques des sols pauvres

Fourrés pré forestiers

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Groupement transitoire se développant sur des sols acides, pauvres, mésophiles à hydroclines. Il s'observe sur le site en bordure des tourbières, ainsi qu'au niveau de certaines terrasses à proximité du bord de la Vienne.

Physionomie / Structure

Fourré haut, structuré et dominé physionomiquement par la Bourdaine (*Frangula dodonei*).

Cortège floristique

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)

Strate herbacée

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Groupement banal à l'échelle du Massif central, sans espèce patrimoniale.

Groupement végétal	Pré-manteau en voile de recolonisation à Genêt à balais
Phytosociologie	<i>Sarothamnion scoparii</i> Tüxen ex Oberd. 1957
CORINE biotopes	31.841 : Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i>

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Groupement transitoire se développant sur des sols acides, colonisant les Parcelles agricoles en cours d'abandon, les clairières et les plantations résineuses récemment exploitées.

Physionomie / Structure

Fourré arbustif bas, mesurant environ 2 mètres à plein développement, structuré et dominé physionomiquement par le Genêt à balais. Les essences ligneuses pionnières annonçant le manteau proprement dit (Bouleaux, Sorbiers et Chênes du fourré de recolonisation) restent encore discrètes. La strate herbacée comprend des relictuelles des ourlets préforestiers.

Cortège floristique

Strate arbustive

- Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

Strate herbacée

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Groupement banal à l'échelle du Massif central, et plus généralement à l'échelle de la France dans les régions acides, dénué d'espèces patrimoniales.

Dynamique de la végétation

Cette végétation transitoire qui persiste une dizaine d'année avant de laisser la place à des groupements de fourrés hauts prépare le retour de la forêt naturelle, en l'occurrence celui de la hêtraie-chênaie acidiphile à Houx commun potentiellement présente dans le périmètre d'étude. Mais cette évolution dynamique naturelle peut être contrariée par l'implantation d'essences exotiques (reboisement artificiel) et par des choix culturaux (dégagement / nettoyage) qui se font au détriment du cortège ligneux indigène.

Groupement végétal	Fourrés humides à Saules
Phytosociologie	<i>Alnetea glutinosae Braun-Blanq. & Tüxenex V. Westh., J.-J. Dijk & Passchier 1946</i> <i>Salicion cinereae T. Müll. et Görs 1958</i>
CORINE biotopes	44.92 : Saussaies marécageuses

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Ces saulaies s'observent sur des sols acides organiques, inondés en permanence. Elles se développent, selon la topographie, en taches ou de manière linéaire au contact de petits ruisseaux, dans les fonds de vallons, ou en bordure d'étangs. La trophie du sol permet de distinguer deux groupements, l'un oligomésotrophile et l'autre mésoeutrophile.

Physionomie / Structure

s'agit de végétations arbustives dominées par diverses espèces de Saules et leurs hybrides (souvent majoritaires), la Bourdaine contribue également à la structure de ces fourrés. La strate herbacée est souvent clairsemée.

Cortège floristique

La strate arbustive est largement dominée par *Salix acuminata* et *Frangula dodonei*. La flore herbacée est composée majoritairement d'espèces prairiales hygrophiles (*Potentilla erecta*, *Juncus effusus*, *Cirsium palustre*, *Galium palustre*, *Ranunculus repens*, *Carex laevigata*, *Cardamine pratensis*). Ce cortège est accompagné d'une forte représentation d'espèces des sols tourbeux à paratourbeux (*Lotus pedunculatus*, *Molinia caerulea*, *Agrostis stolonifera*, *Carex echinata*, *Scutellaria minor*, *Juncus acutiflorus*, *Myosotis scorpioides*, *Silene flos-cuculi*, *Carex nigra*, *Viola palustris*).

Groupement végétal	Pré-manteaux à Genévrier commun
Phytosociologie	<i>Cytisetea scopario-striati Rivas-Martínez 1975</i> <i>Ulici europaei-Cytisium scoparii Rivas-Martínez, Báscones, T.E. Díaz, Fern. Gonz. & Loidi 1991</i>
CORINE biotopes	31.88 : Fruticées à Genévriers communs
Habitat générique Natura 2000	5130 : Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
Habitat élémentaire d'habitats	cahiers 5130-1 : Junipérais primaires collinéennes à montagnardes à Genévrier commun
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

L'habitat primaire du Genévrier commun correspond à des escarpements rocheux. Il se rencontre en situation secondaire dans les landes. Dans le Parc, le Genévrier commun se maintient en habitat secondaire sur de vieilles landes sèches de l'étage collinéen. On retrouve ces formations sur des sols acides généralement oligotrophes. Le Genévrier commun est une espèce indicatrice des Parcours ovins.

Physionomie / Structure

Ce pré-manteau se développe le plus souvent en nappe parfois très dense de 3 à 4 m de hauteur, se surimposant aux landes sèches à Callune. Il peut prendre l'aspect d'un voile éclaté toujours en contexte de landes sèches. Le port parfois prostré du Genévrier commun confère au groupement un aspect "rampant" mais la plupart du temps le Genévrier commun présente un port dressé.

Cortège floristique

Ces végétations sont largement dominées par *Juniperus communis* et moins fréquemment par *Frangula dodonei*. Il est accompagné d'espèces landicoles (*Calluna vulgaris*, *Ulex minor*) constituant une strate basse. La présence du Houx apporte une note d'atlantisme. Des formations ponctuelles de pelouses acidiphiles peuvent former des mosaïques dans les fourrés.

Groupement végétal	Hêtraie-chênaie collinéenne acidocline à Chèvrefeuille des bois
Phytosociologie	<i>Carpinion betuli</i> Issler 1931 Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>
CORINE biotopes	41.13 : Hêtraie neutrophiles 41.24 : Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques

Forêts mésophiles

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisement sub-atlantique des stations mésophiles et acidoclines se développant quelque soit l'exposition :

- en position de pente faible à moyenne, affichant une inclinaison de 5 à environ 30° ;
- en position de bas de pente à la faveur de sols colluvionnés ;
- en position de terrasse non inondable à proximité des cours d'eau notamment de la Vienne.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée selon les cas, par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et/ou le Charme (*Carpinus betulus*) et/ou le Hêtre (*Fagus sylvatica*). La strate arbustive, clairsemée, est dominée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Houx (*Ilex aquifolium*). La strate herbacée est généralement bien développée, elle peut recouvrir entre 20 et 80 % de la surface au sol. La physionomie est variable. Elle peut être dominée, sur pente par la Houlque molle ou, en situation plane, par le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) et le Lierre (*Hedera helix*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Hêtre (*Fagus sylvatica*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)

Strate herbacée

La strate herbacée se caractérise par la présence majoritaire d'espèces acidiphiles et par la l'absence ou la rareté des espèces acidiphiles. La Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) peut former dans ces boisements de petites populations dont le recouvrement est généralement inférieur à 5%.

- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)*
- Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Conopode dénudé (*Conopodium majus*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)*
- Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)*

* Uniquement au niveau des stations les plus fraîches

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Ce type de boisement est assez fréquent à l'échelle du Limousin. Il n'abrite aucune espèce rares ou menacée.

Dynamique de la végétation

Cette communauté est relativement stable. Très peu de boisements ont atteint un stade avancé de maturité.

Groupement végétal	① Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés ② Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers
Phytosociologie	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i> Rameau in Bardat & al. 2004 ① Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i> ② Groupement à <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i>
CORINE biotopes	41.12 : Hêtraies atlantiques acidiphiles
Habitat générique Natura 2000	9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9120-2 : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx 9120-3 : Hêtraies acidiphiles montagnardes à houx
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Forêts acidiphiles

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisements établis sur des sols acides, le plus souvent superficiels, pauvres en éléments minéraux et à litière plutôt épaisse. Ce type de forêts est généralement installé sur des pentes moyennes (20 à 40%), à des expositions fraîches et humides (nord) ou secondaires (ouest et est). Ces boisements se développent également sur le site en position de croupe. Ils sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées et correspondent au stade climacique de la dynamique forestière.

① Habitat du collinéen inférieur ou plus rarement du collinéen supérieur mais dans ce cas en exposition sud dominante.

② Habitat du collinéen supérieur ou plus rarement du collinéen inférieur mais dans ce cas en exposition nord dominante.

Physionomie / Structure

La strate arborescente est dominée selon les groupements par le Hêtre commun et/ou le Chêne pédonculé et/ou le Châtaignier. Le Bouleau est discret mais assez constant. Le sous-bois est clairsemé et généralement structuré par le Houx commun ; la Bourdaine commune apparaît ponctuellement. La strate herbacée est également assez clairsemée.

Cortège floristique

Ces habitats se différencient des boisements acidoclines par la présence d'espèces acidophiles. Les taxons acidoclines, bien que présents, ne sont jamais dominants. Les espèces acido-neutroclines à neutroclines telles que la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et la Violette de Rivinus (*Viola riviniana*) sont absentes (ou très faiblement représentées).

Phanérophytes

- Hêtre commun (*Fagus sylvatica*)
- Chêne sessile (*Quercus petraea*)
- Châtaignier commun (*Castanea sativa*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Chamaephytes

- Houx commun (*Ilex aquifolium*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)
- Bourdaine commune (*Frangula dodonaei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Herbacées acidiphiles

Communes aux deux groupements

- Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)
- Laîche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Différentielles alticoles du groupement ②

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Dent de chien (*Erythronium dens-canis*)
- Maianthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Framboisier (*Rubus idaeus*)

Herbacées acidoclines communes aux groupements ① et ② (ainsi qu'aux boisements du *Carpinion*)

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Il s'agit de boisements relativement communs à l'échelle du Limousin. La flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Cet habitat est néanmoins représentatif des boisements du domaine atlantique et est fréquenté par certaines espèces de Chiroptères et d'Insectes visées par l'annexe II de la Directive.

Dynamique de la végétation

Il s'agit d'un habitat climacique en Limousin. Le vieillissement de l'habitat ne pourra que permettre une meilleure expression des cortèges. La réalisation de trouées forestières (coupe rase, chablis) favorise le développement de la communauté pionnière à Digitale pourpre et Linaire rampante [*Epilobion angustifolii*], relayée ensuite par le Pré-manteau en voile à Genêt à balais [*Sarothamnion scoparii*], puis par le Fourré de recolonisation à Bouleau verruqueux, Sorbier des oiseleurs et Bourdaine commune [*Frangulo alni-Rubenion*], avant maturation forestière.

Groupement végétal	Hêtraie-chênaie acidycline, hydrocline à Grande Luzule et Succise des prés
Phytosociologie	<i>Carpinion betuli</i> Issler 1931 Groupement à <i>Quercus robur</i> , <i>Succisa pratensis</i> et <i>Luzule des bois</i>
Habitat générique Natura 2000	9130 : Hêtraies de l' <i>Aspergulo-Fagetum</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9130-4 : Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélique ou à Chevrefeuille
CORINE biotopes	41.2 : Chênaies -Charmaies
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisement des stations hydroclines et acidoclines, installé en bordure de la Vienne sur terrain plat, à emprise : linéaire, situé directement en bordure de l'eau lorsque la rive est trop haute et abrupte pour permettre le développement de l'Aulnaie-frênaie riveraine ; et/ou spatiale, en position de banquette alluviale non inondable contigu ou non à l'Aulnaie-frênaie riveraine ; ou encore en mosaïque avec celle-ci.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) accompagné assez fidèlement par le Hêtre (*Fagus sylvatica*) qui présente toutefois un recouvrement moindre. La strate arbustive, clairsemée, est dominée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La strate herbacée, généralement paucispécifique, est largement dominée par la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)

Strate herbacée

Les espèces acidoclines acido-préférentes telles que la Houlque molle (*Holcus mollis*) et la Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*) sont irrégulièrement présentes et toujours de manière très discrète. La Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) est constante mais peu recouvrante.

Ensemble caractéristique

- Luzule des bois (*Luzula sylvatica*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)

Taxons acidoclines à large amplitude

- Lierre (*Hedera helix*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Conopode dénudé (*Conopodium majus*)

Différentielles de variante

- Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Cette végétation abrite peu d'espèces rares ou menacées. Sa répartition à l'échelle du Massif central est à évaluer.

Dynamique de la végétation

Cette communauté est vraisemblablement stable.

Groupement végétal	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i> (Doing-Kraft in Maas 1959) H.Passarge & Hofmann 1968 <i>Sphagno palustris-Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.
CORINE biotopes	44.A1 : Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches
Habitat générique Natura 2000	91D0 : Tourbières boisées
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91D0-1.1 : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Forêts humides

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce type de boisement se rencontre sur substrat acide, oligotrophe et paratourbeux à tourbeux, le plus souvent au sein de dépressions humides au contact de divers habitats tourbeux. Sur le site, en amont, cet habitat s'observe également au niveau de certaines terrasses vraisemblablement non inondables de la Vienne et dans ce cas, occupe une position intermédiaire entre les boisements mésophiles et hygrophiles riverains (place réservée en contexte alluviale et inondable aux boisements mésohygrophiles du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*).

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Bouleau pubescent (*Betula alba*), rarement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) qui occupent une place plutôt secondaire. Le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) peut être présent, mais reste toujours discret. La strate arbustive est peu développée. Elle est dominée par la Bourdaine (*Frangula dodonei*) et le Saule roux (*Salix acuminata*).

Cortège floristique

Boisement caractérisé par la présence d'un lot d'espèces oligotrophes absentes des Aulnaies marécageuses mésotrophes. La variante appauvrie se distingue par l'absence ou la faible représentation des espèces typiques des deux autres variantes (cf. ci-dessous).

Strate arborée

- Bouleau pubescent (*Betula alba*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Saule roux (*Salix acuminata*)

Strate herbacée

Taxons des bas-marais (différentiels oligotrophes)

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)
- Laïche paniculée
- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Compagnes hygrophiles communes aux Aulnaies marécageuses mésotrophes

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)
- Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Les Boulaies pubescentes à Sphaignes et Molinie bleue sont rares à l'échelle du Massif central et présentent un très fort intérêt patrimonial.

Groupement végétal	Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas.
Phytosociologie	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i> Oberd. 1953 <i>Impatiento noli-tangere-Alnetum glutinosae</i> Brunerye 1970 nom. inv.
CORINE biotopes	44.32 : Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide
Habitat générique Natura 2000	91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91E0*-6 : Aulnaies-frênaiies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Forêts humides

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit de boisements alluviaux de bas niveau topographique, longuement inondés et se développant sur sol légèrement acide. Leur largeur n'excède souvent pas 1 à 2 m à partir du bord de l'eau.

Physionomie / Structure

Peuplement ligneux structuré essentiellement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et plus discrètement par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le Saule cendré (*Salix cinerae*). La strate arbustive est, dans les groupements présentant un bon état de conservation, assez bien développée. La strate herbacée est marquée par diverses espèces typiques des mégaphorbiaies, notamment la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*). Cette dernière peut localement être très dominante et constitué un faciès.

Cortège floristique

Ce type de boisement se distingue, notamment des boisements alluviaux du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*, par la présence d'un important contingent d'espèces hygrophiles et par la faible représentation des taxons mésophiles.

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Saule cendré (*Salix cinerae*)

Strate arbustive

- Viorne obier (*Viburnum opulus*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Strate herbacée

Différentielles hygrophiles de la variante collinéenne

- Fétuque géante (*Festuca gigantea*)
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Laîche à épis espacés (*Carex remota*)
- Laîche à épis pendants (*Carex pendula*)

Différentielles de la variante sub-montagnarde

- Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
- Crépis des marais (*Crepis paludosa*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
- Euphorbe poilue (*Euphorbia villosa*)

Taxons hygrophiles en commun

- Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Habitat relictuel, en forte régression. Présente une diversité floristique élevée par rapport aux autres habitats forestiers caractéristiques des régions siliceuses. S'inscrit dans un complexe varié d'habitats associés (herbiers aquatiques, prairies humides).

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

Groupement végétal	Frênaie mésohygrophile à Renoncule ficaire
Phytosociologie	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i> Rameau in Bardat & al., 2004 cf. <i>Ranunculo ficariae-Fraxinetum excelsioris</i> Billy 1997
CORINE biotopes	41.23 : Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère

Forêts méso
hygrophiles

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit de boisements alluviaux typiques des fonds de vallon forestier Parcours par un ruisseau ainsi que des terrasses inondables des cours d'eau à débit plus important. Il se développe sur des sols colluvionnés enrichis en bases et naturellement eutrophes. Ces Frênaies mésohygrophiles à Renoncule ficaire assurent souvent la transition entre les boisements mésophiles du *Carpinion betuli* (et parfois aussi du *Quercion roboris*) et ceux, hygrophiles, de l'*Alnenion glutinoso-incanae*.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et/ou l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Le Charme (*Carpinus betulus*) peut sur certaines stations former de belles populations. Le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) est très discret. La strate arbustive est assez riche et physionomiquement marquée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Sureau noir (*Sambucus nigra*). C'est au printemps que la strate herbacée est la plus typique. Elle se reconnaît à la floraison jaune de la Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Charme (*Carpinus betulus*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Strate herbacée

Les boisements du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* se caractérisent par la juxtaposition :

- d'un cortège d'espèces mésophiles acidiphiles à neutrophiles (Groupe A) ;
- d'un cortège d'espèces mésohygrophiles et souvent vernaies (Groupe B) ;
- d'un cortège d'espèces nitrophiles (Groupe C).

Les espèces hygrophiles typiques de l'*Alnenion glutinoso-incanae* (se reporter à la fiche concernée) sont ici absentes ou peu représentées. La Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) peut toutefois, sur certaines stations, présenter de belles populations.

Groupe A (taxons partagés avec les boisements du Carpinion betuli)

- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Noisette de terre (*Conopodium majus*)
- Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)
- Ronces (*Rubus spp.*)
- Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
- Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*)

Groupe B

- Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*)
- Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*)
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Herbe musquée (*Adoxa moschatellina*)*
- Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
- Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)
- Corydale solide (*Corydalis solida*)*

Groupe C

- Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)
- Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)
- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
- Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
- Silène dioïque (*Silene dioica*)
- Gaillet gratteron (*Galium aparine*)

Différentielles du collinéen supérieur

- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat est peu fréquent en Limousin ainsi que plus globalement à l'échelle du Massif central. Ce type de boisement abrite une flore très diversifiée et occupe une niche écologique originale située à l'interface des boisements mésophiles et hygrophiles. Il présente donc un très fort intérêt patrimonial. Précisons que ces boisements relèvent de la Directive « habitat » dans le domaine continental au titre du code 9160.

Dynamique de la végétation

La dynamique du groupement est stable tant qu'aucune perturbation anthropique ne vient porter atteinte à l'habitat.

Groupement végétal	Aulnaie-boulaie marécageuse oligo-mésotrophe à Sphaignes et Populage des marais
Phytosociologie	<i>Alnion glutinosae</i> Malcuit 1929 Groupement à définir
CORINE biotopes	44.91 : Bois marécageux d'Aulnes

Forêts
marécageuses

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce poste typologique générique englobe l'ensemble des Aulnaies-boulaies marécageuses se développant sur substrats oligo-mésotrophes à mésotrophes, turfigènes ou non, méso-hygrophiles à hygrophiles. Le sol est le plus souvent marécageux, plus ou moins riche en matières organiques qui, lorsque c'est le cas, confèrent à l'horizon de surface une couleur foncée, noire. Ce type de boisement s'observe typique en fond de cuvette ou de talweg.

Physionomie / Structure

La strate arborescente est dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), quelquefois par le Bouleau pubescent (*Betula alba*). La strate arbustive est structurée par le Saule roux (*Salix acuminata*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La physionomie de la strate herbacée est marquée par la présence de fougères telles que la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), le Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*) et le Blechnum en épis (*Blechnum spicant*). La Laïche lisse (*Carex laevigata*), grand *Carex* de la flore atlantique, est également fréquente dans ce type d'habitat.

Cortège floristique

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Bouleau pubescent (*Betula alba*)

Strate arbustive

- Saule roux (*Salix acuminata*)
- Saule à oreillettes (*Salix aurita*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Strate herbacée

Il convient de ne pas confondre ces boisements avec la Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue (*Sphagno-Alnenion glutinosae*) qui est d'intérêt prioritaire. Ceux présentés dans cette fiche s'en distinguent par :

- l'absence ou la rareté de certaines espèces typiques des bas-marais telles que la Laïche noire (*Carex nigra*), la Laïche étoilée (*Carex echinata*) et la Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*). La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la Violette des marais (*Viola palustris*) s'observent sans distinction dans les deux alliances.

- la présence d'un important cortège d'espèces prairiales hygrophiles ;

- l'absence ou le faible développement du tapis muscinal, notamment des Sphaignes et du Polytric commun (*Polytrichum commune*).

Ensemble caractéristique

- Laïche lisse (*Carex laevigata*)*
- Blechnum en épis (*Blechnum spicant*)
- Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)*
- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)*
- Dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata*)*

* taxons présent aussi bien dans les boisements marécageux oligotrophes que mésotrophes.

Prairiales hygrophiles

- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)

Etat de l'habitat

Intérêt patrimonial

Habitat ayant un intérêt patrimonial certain, défini par sa niche écologique : zone humide dont on sait qu'elles sont aujourd'hui en constantes régressions sous l'effet notamment du drainage.

Dynamique de la végétation

Cet habitat dérive par maturation du fourré marécageux à Saule roux et/ou Saule à oreillettes (*Salicion cinereae*), lui-même dérivant par boisement du bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé (*Caro verticillati-Juncetum acutiflori*).

Annexe 6 : fiche de métadonnée selon la Norme européenne PR ENV 12657

Base de métadonnées

(Norme européenne PR ENV 12657)

INFORMATION METADONNEE

Date de création de la base de métadonnées : 2012

Date de la dernière mise à jour : septembre 2014

Généalogie :

IDENTIFICATION DU SITE D'ETUDE

Nom du site : Haute vallée de la Vienne

Désignation réglementaire : FR7401148

Objectif d'étude : Cartographie finale des habitats naturels sur le projet d'extension du site Natura 2000
FR7401148 : Haute vallée de la Vienne

Gestionnaire ou maître d'ouvrage : PNR de Millevaches en Limousin

Année de rendu final : 2014

Période de mise à jour : 2012-2014

Surface totale du site : 5826 ha

Surface de la zone d'étude : 5826 ha

INVENTAIRE ET PROSPECTIONS DE TERRAIN

Auteur (s) : Foucout A. et Blot V. – CEN Limousin

Nauwynck F. – CEN Limousin

Bonnemaison M. - Girier G. - CBNMC

Chabrol L. - Granjon L. - CBNMC

Reimringer K. – CBN MC

Lemaire L. – PNR Millevaches

Parot V. – PNR Millevaches

Organisme(s) : PNR de Millevaches en limousin
Période de terrain : avril 2007 – août 2014
Fond cartographique utilisé : <input checked="" type="checkbox"/> BD ORTHO ® [2006 et 2008] © IGN
Echelle de travail : 1 / 10 000
Région : Limousin
Communes concernées :
Type(s) d'inventaire(s) et mode(s) de reconnaissance : Prospections de terrain

CARACTERISATION DES VEGETATIONS

Auteur (s) : Lucile LEMAIRE, Vincent PAROT, Laurent CHABROL et Cyril LABORDE
Organisme(s) : PNR de Millevaches en Limousin et CBN Massif central
Année de réalisation : 2014

NUMERISATION ET SAISIE DES DONNEES ATTRIBUTAIRES

Titre du lot de données : Carto_d_habitat_extension_FR_7401148_2014	
Résumé : inventaire et cartographie des habitats naturels et semi naturels sur le projet d'extension du site Natura 2000 FR7401148, Haute vallée de la Vienne	
Auteur (s) : Lucile LEMAIRE, Vincent PAROT et Cyril LABORDE	
Organisme(s) : PNR de Millevaches en Limousin	
Echelle de numérisation : 1 / 4 000	
Date de première saisie : juin 2012	
Date de dernière modification : 24 juillet 2014	
Logiciel SIG :	Arc Gis
Version du moteur SIG : 9.3	
Fond(s) cartographique(s), support(s) de numérisation : BD ORTHO ®© IGN 2006 et 2008	
Mode de numérisation :	<input type="checkbox"/> Table à numériser Modèle (à préciser) : _____
	<input type="checkbox"/> Scannage de la minute terrain, géoréférencement par l'utilisateur, vectorisation écran des contours.
	<input checked="" type="checkbox"/> Report à vue à l'écran sur fond géoréférencé
Langue utilisée : Français	

CONTROLE ET VALIDATION

Auteur (s) : Cyril LABORDE

Organisme(s) : PNR de Millevaches en Limousin

Année de réalisation : 2014

Vérification et correction des erreurs de topologie : Oui

Vérification des polygones vides : Oui

Nombre de polygones vides : 128

Raisons : secteurs non prospectés

TABLES DE DONNEES

Nom du fichier	Description du fichier	Nombre d'enregistrements	Système de géoréférencement
2014_perimetre_FR_7401148_avec_extension	Périmètre d'étude	1	Lambert 93
Carto_habitat_FR7401148_LB93	Identification du polygone	6498	Lambert 93
Donnee_habitat_FR7401148	Informations relatives aux habitats	3287	Lambert 93
Espece_remarquable_FR_7401148	localisation des stations	24	Lambert 93
releve_phyto_2006_2014	localisation des stations	409	Lambert 93

NOTICES DESCRIPTIVES

Auteur (s) : Cyril LABORDE et Vincent PAROT

Organisme(s) : PNR de Millevaches en Limousin

Titre de la notice : Fiche de site FR7401148 Haute vallée de la Vienne

Mots clés :

Résumé :

ELABORATION DES CARTES SUR SUPPORT PAPIER

Nom : Cartographie des habitats dominants de la Haute vallée de la Vienne suivant la typologie CORINE biotopes

Cartographie des habitats de la Haute vallée de la Vienne suivant la typologie Natura 2000

Localisation des relevés phytosociologiques de la Haute vallée de la Vienne

Echelle : 1/ 10 000

Format papier : A3 et A4

Auteur (s) : Vincent PAROT

Organisme(s) : PNR de Millevaches en Limousin

Date d'impression : 19 aout 2014

Logiciel SIG : Arcgis

Version du moteur SIG : 9.3

Logiciel DAO/PAO :

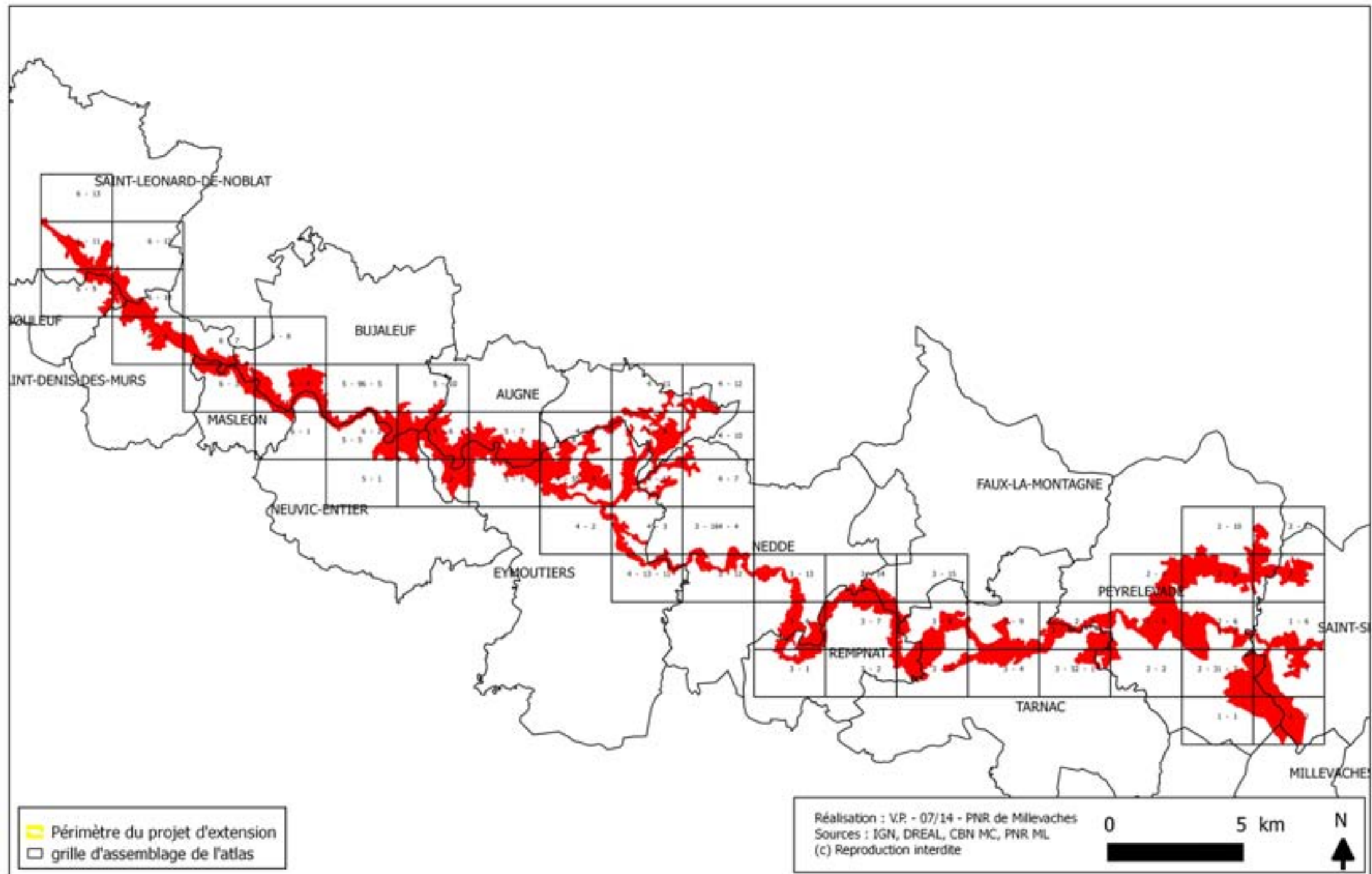
Organisme de diffusion : DREAL Limousin, DDT 19, CBN Massif central, CEN Limousin

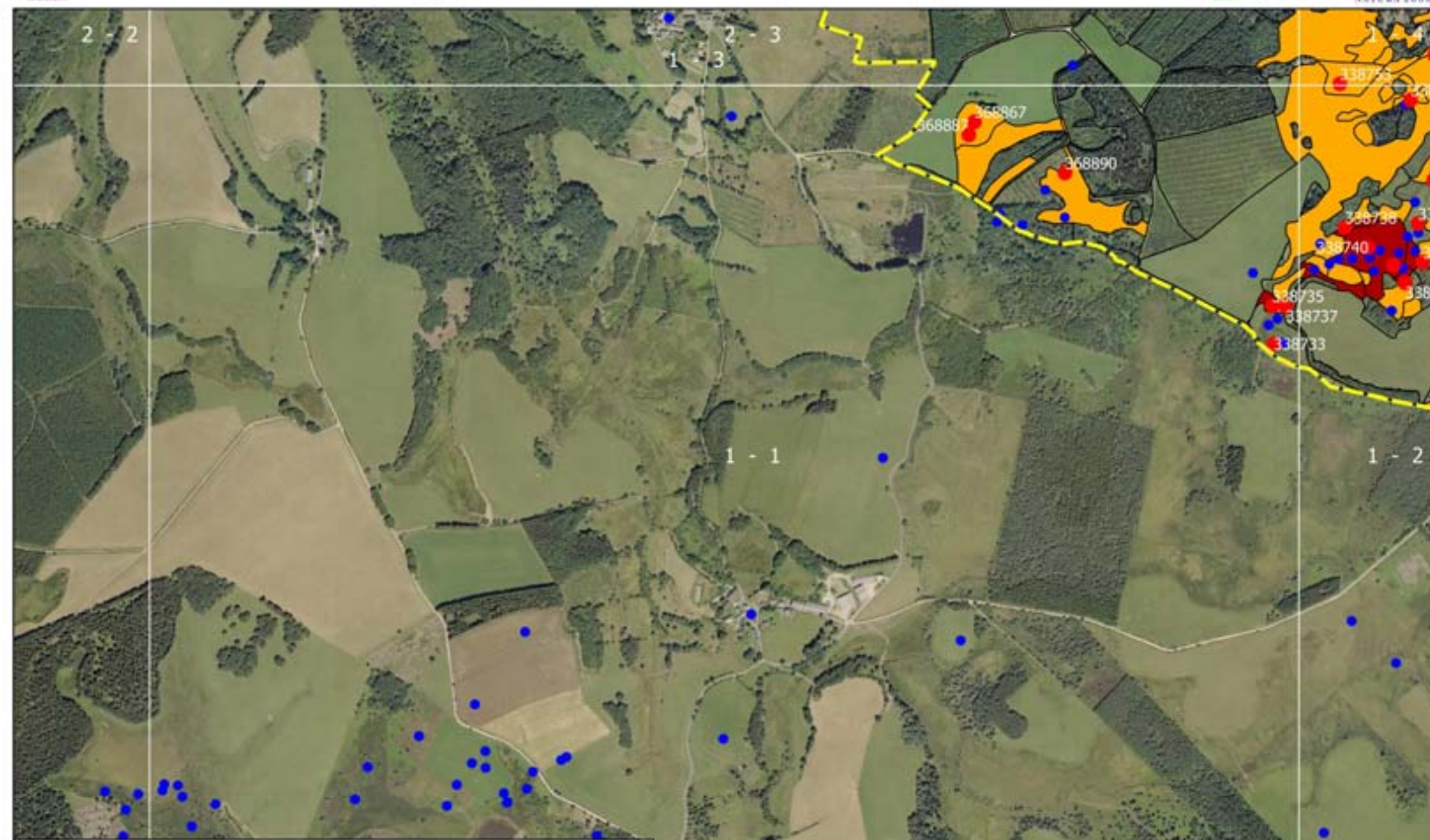
Support du rendu cartographique : CD Rom et papier

REMARQUES

--

Annexe 7 : cartographie finalisée des habitats naturels et semi naturels, des relevés phytosociologiques et des espèces de la Directive habitat




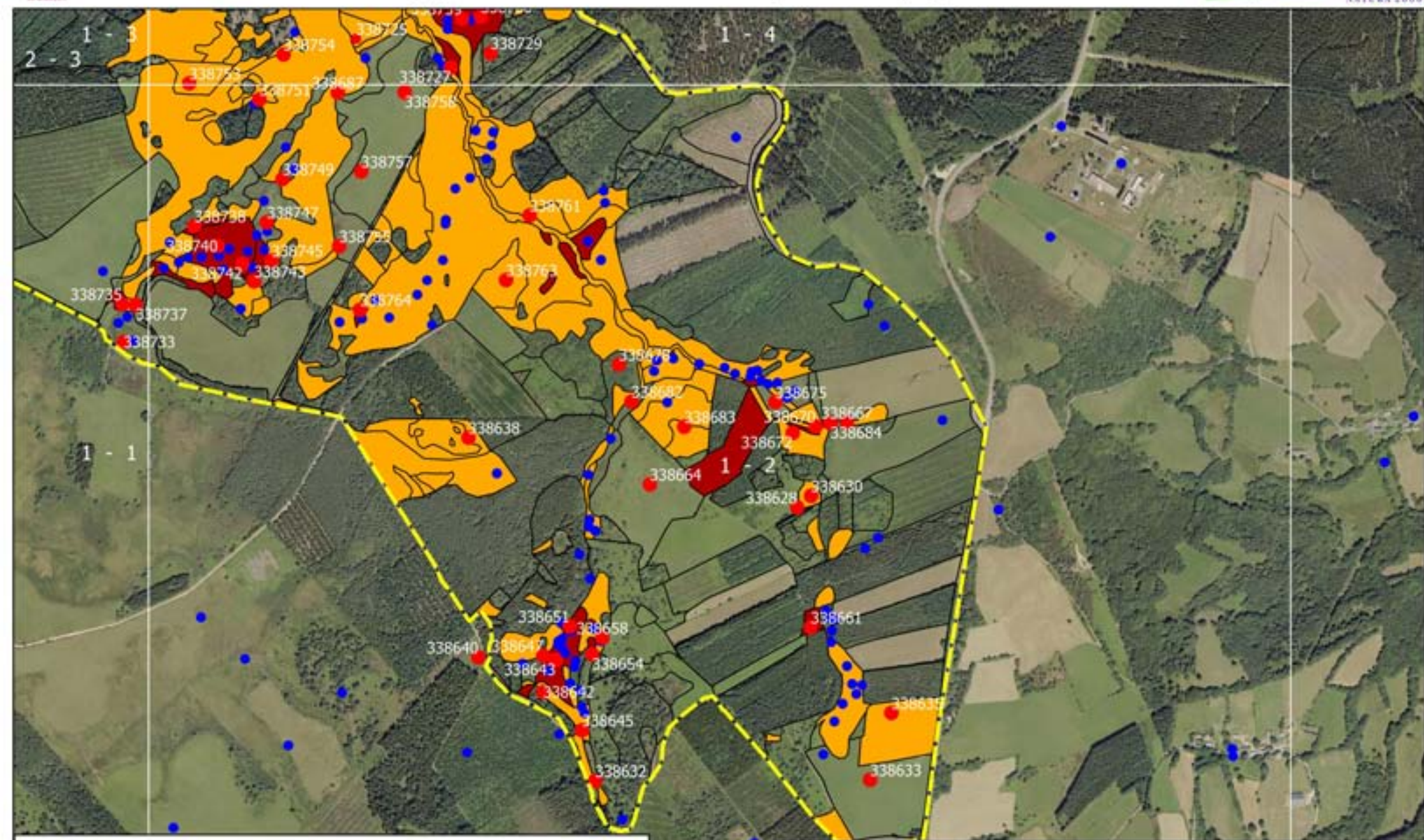


- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Relevé phytosociologique
- Habitat naturel**
- non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

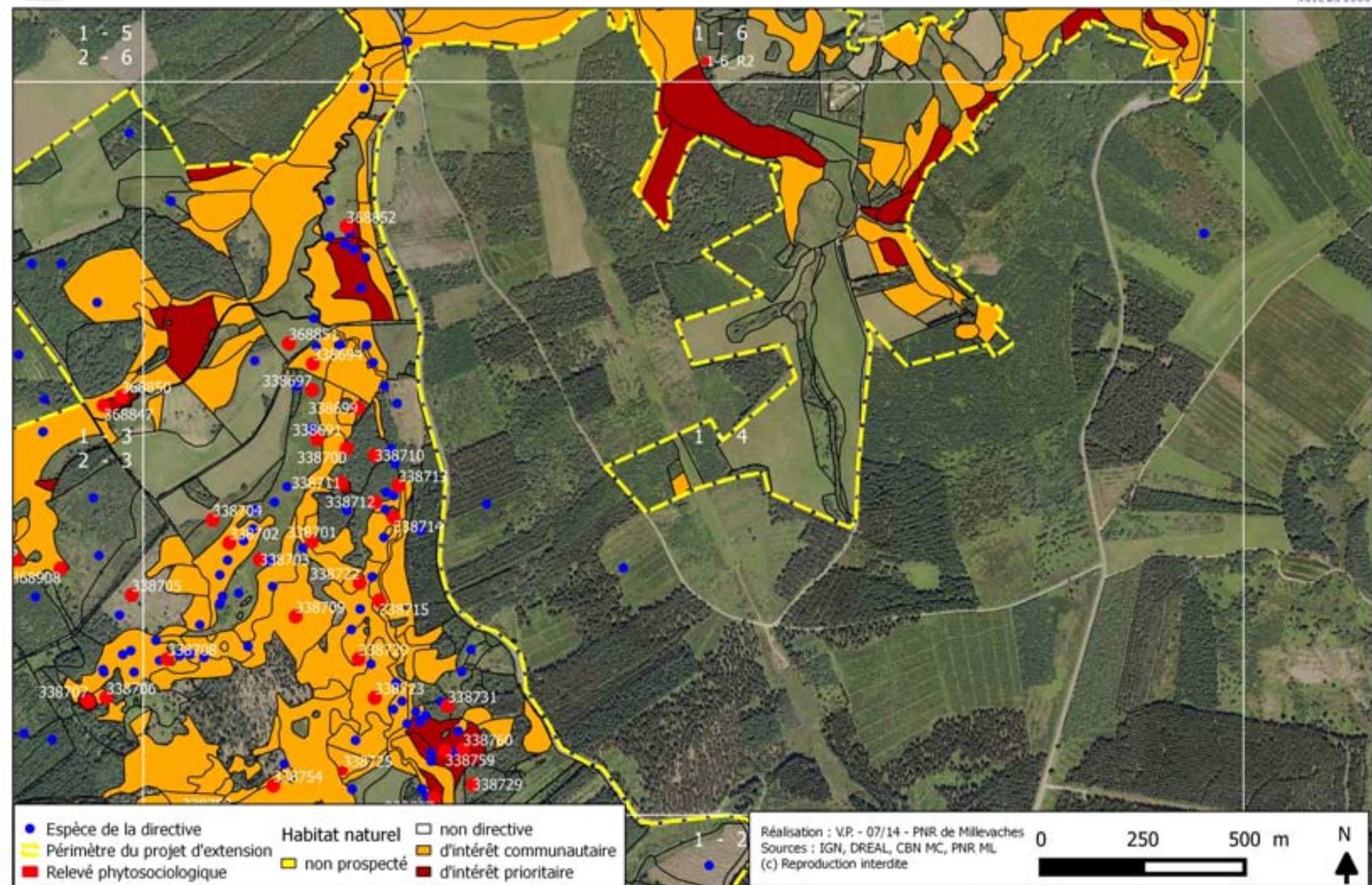
N


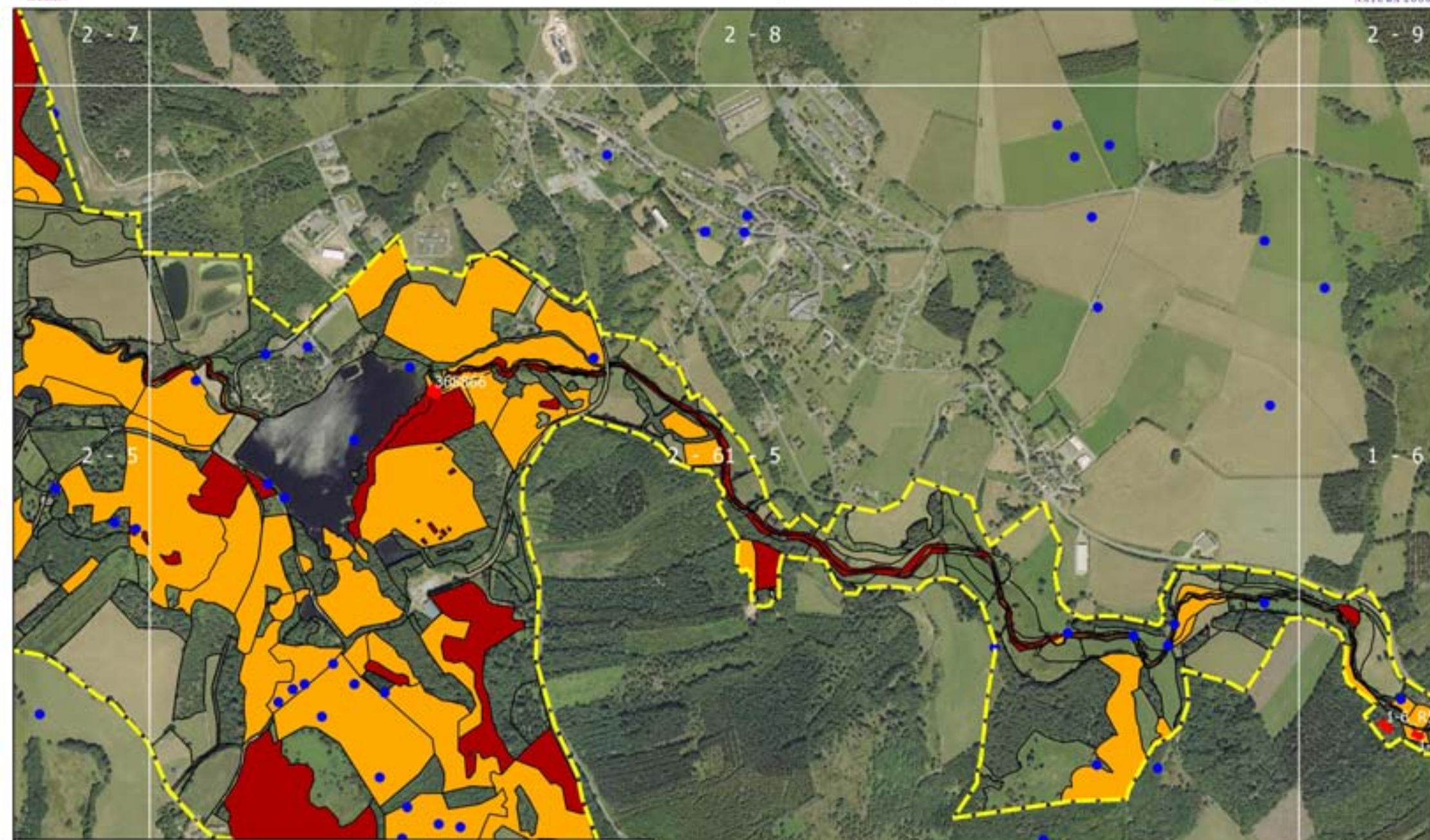









Espèce de la directive	Habitat naturel non prospecté	non directive
Périmètre du projet d'extension	d'intérêt communautaire	d'intérêt prioritaire
Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
(c) Reproduction interdite

0 250 500 m







 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

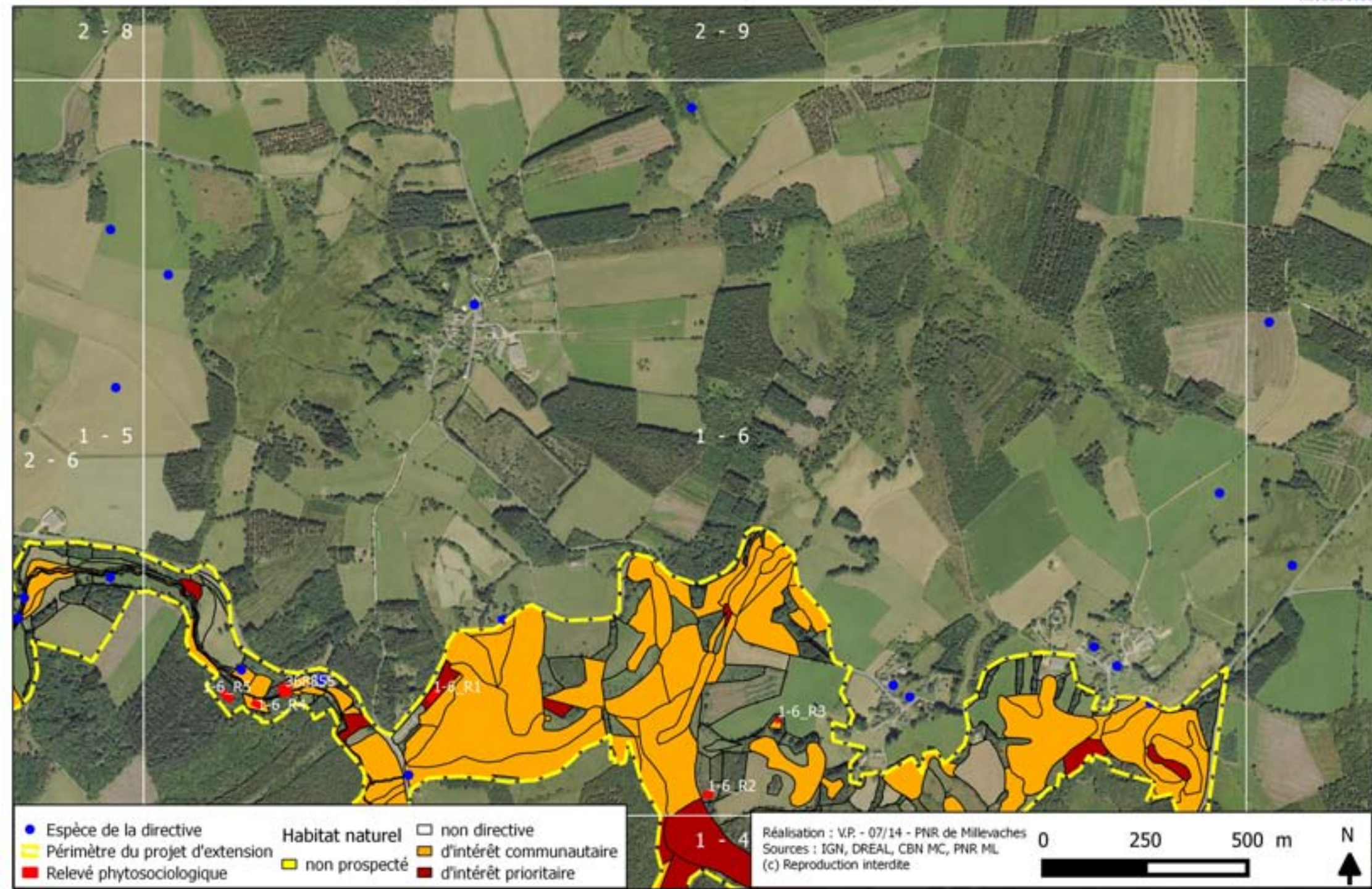
2 - 3
 1 - 3

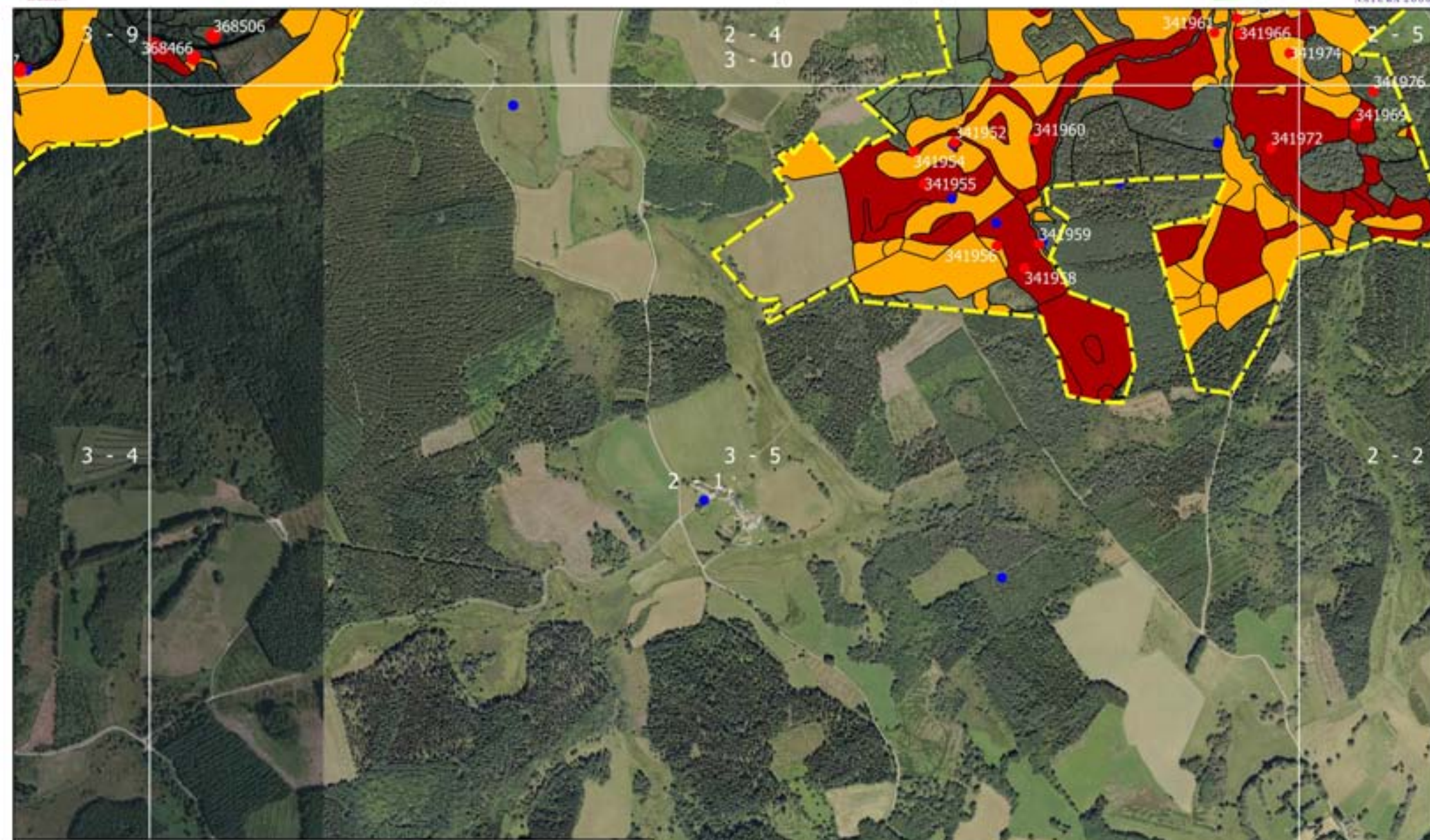
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite








0 250 500 m



N 




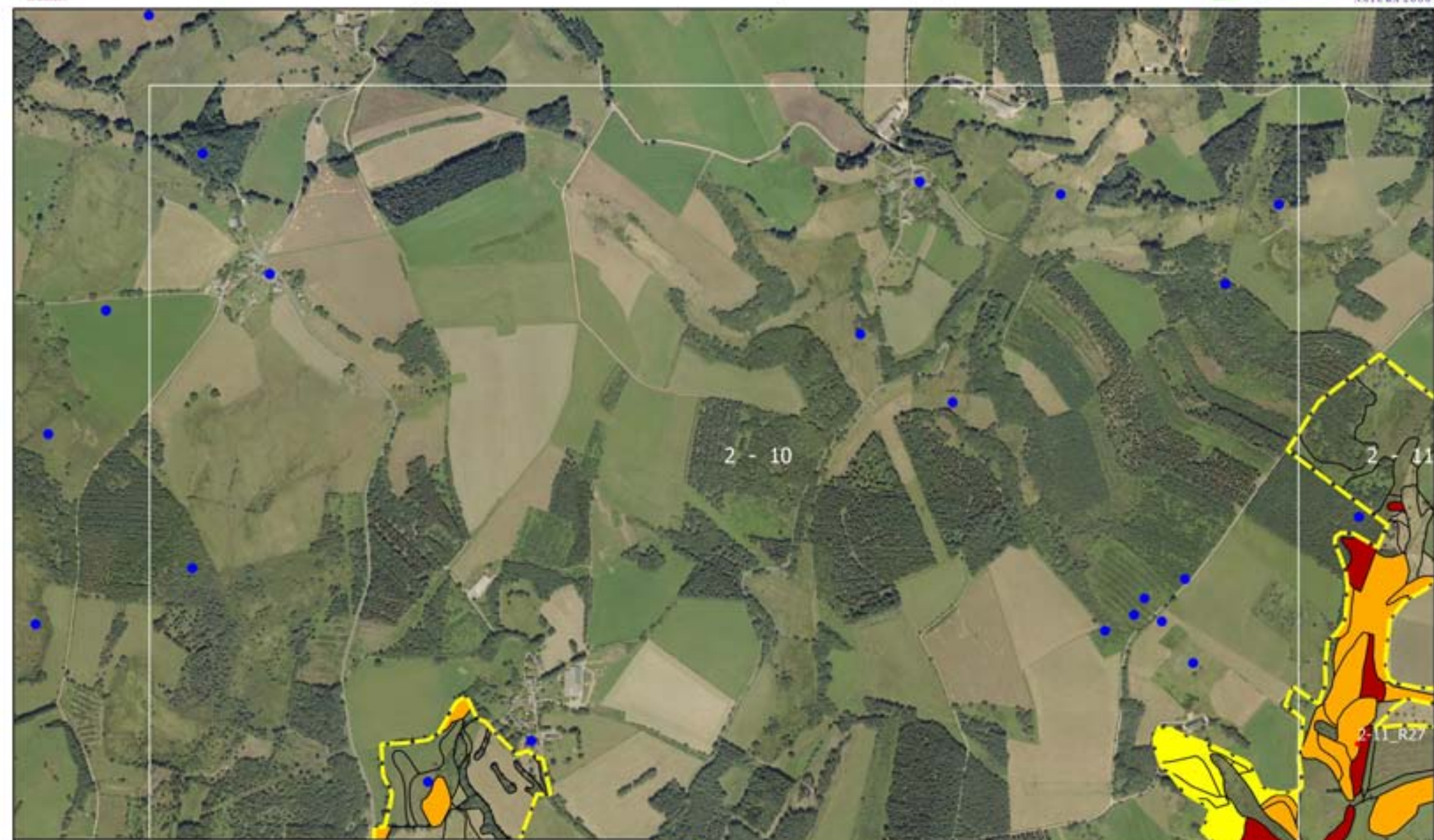


 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

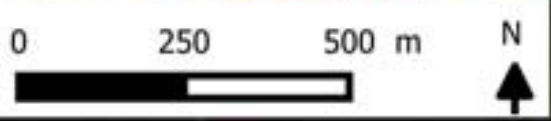


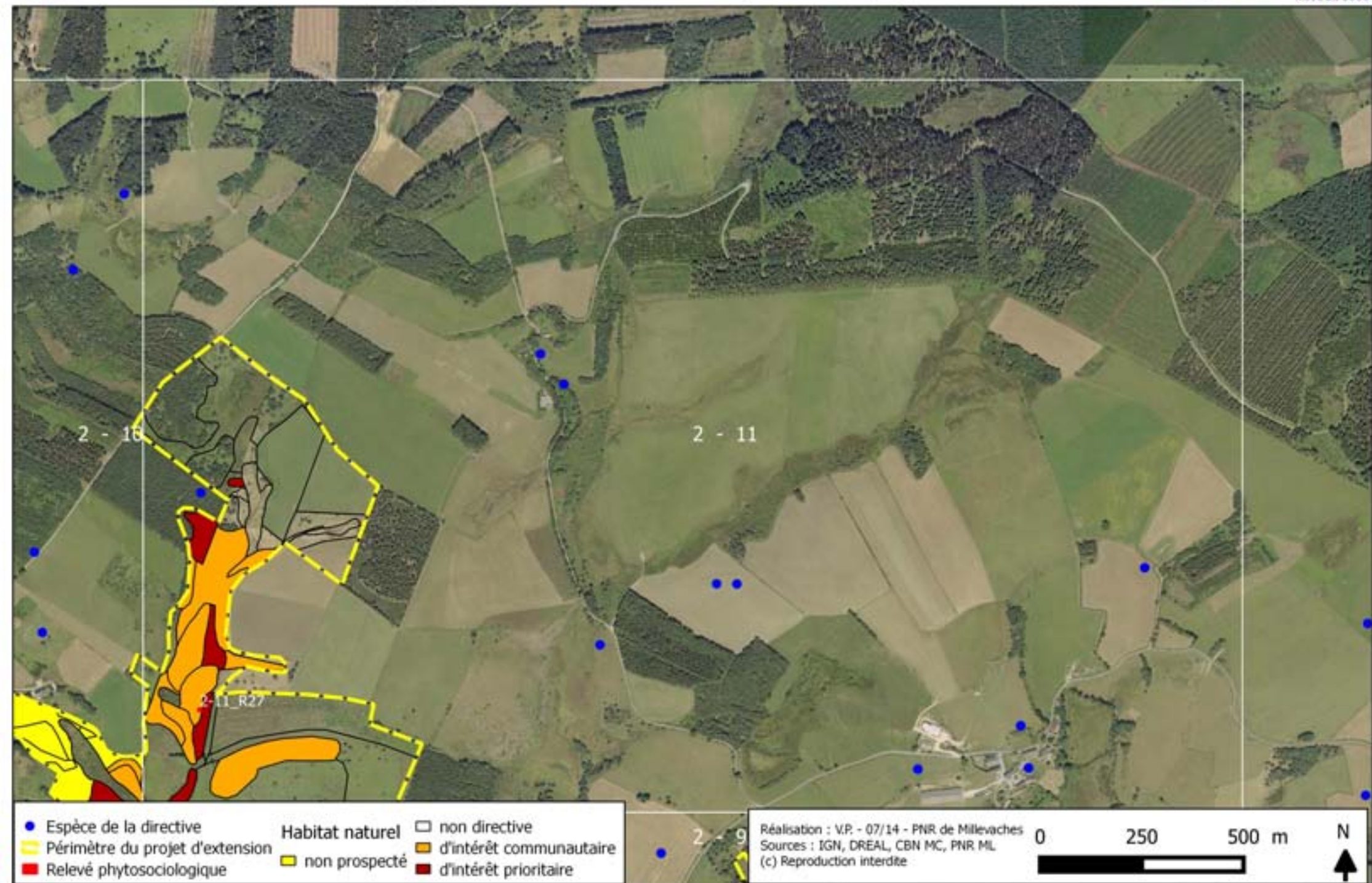


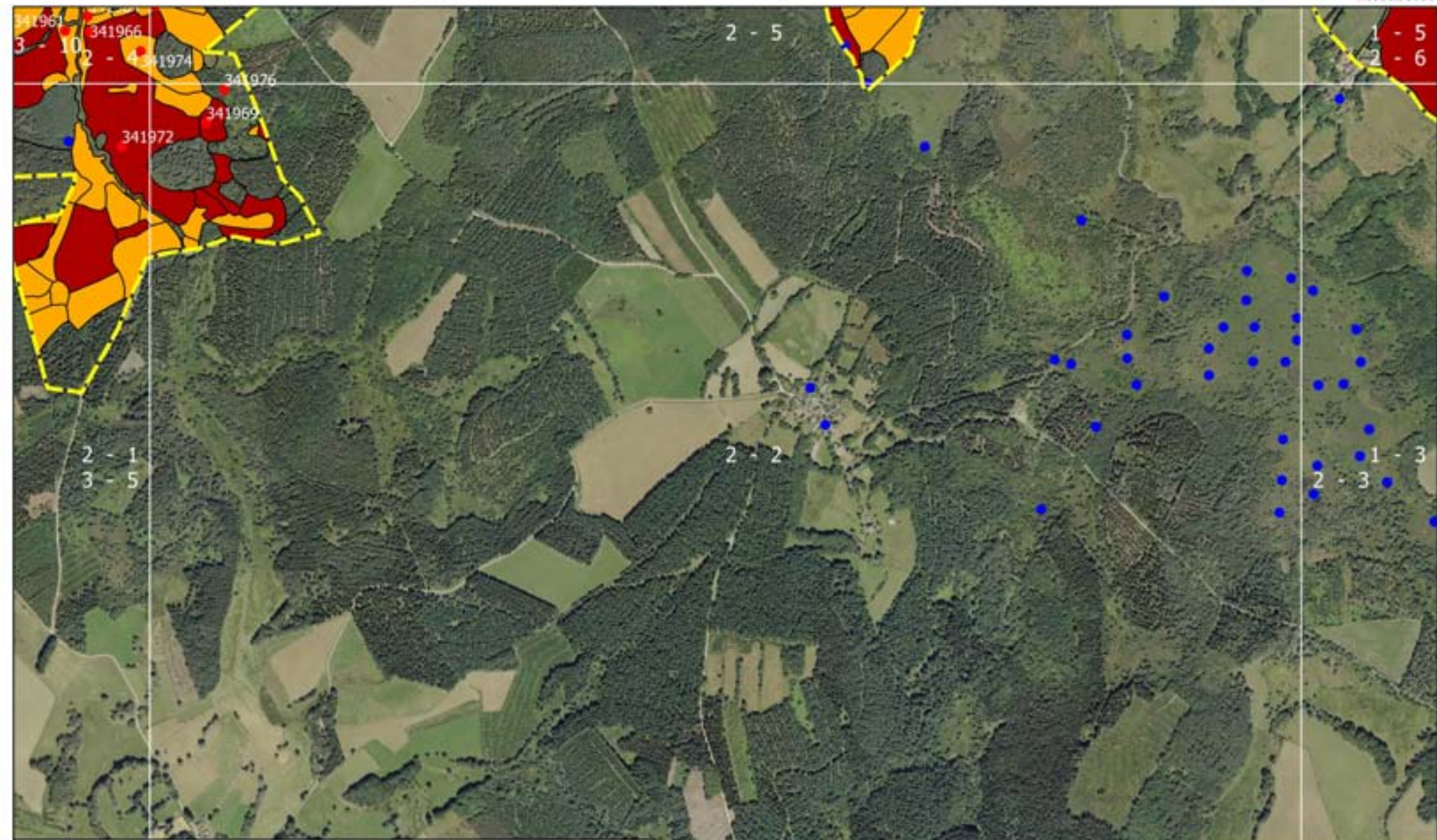
- | | | |
|-----------------------------------|-----------------|---------------------------|
| ● Espèce de la directive | Habitat naturel | □ non directive |
| ○ Périmètre du projet d'extension | ■ non prospecté | ■ d'intérêt communautaire |
| ■ Relevé phytosociologique | | ■ d'intérêt prioritaire |










Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite









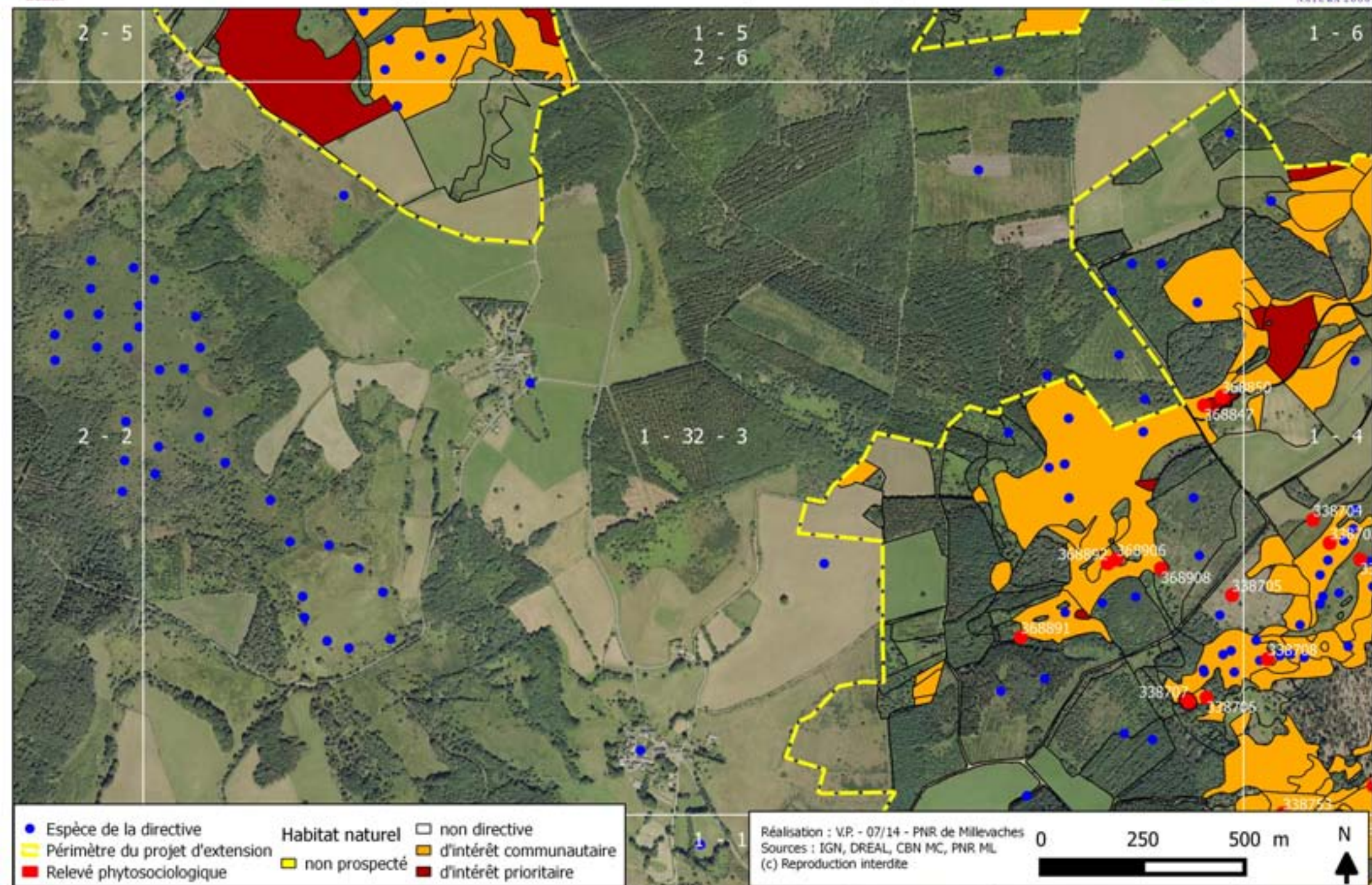
 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

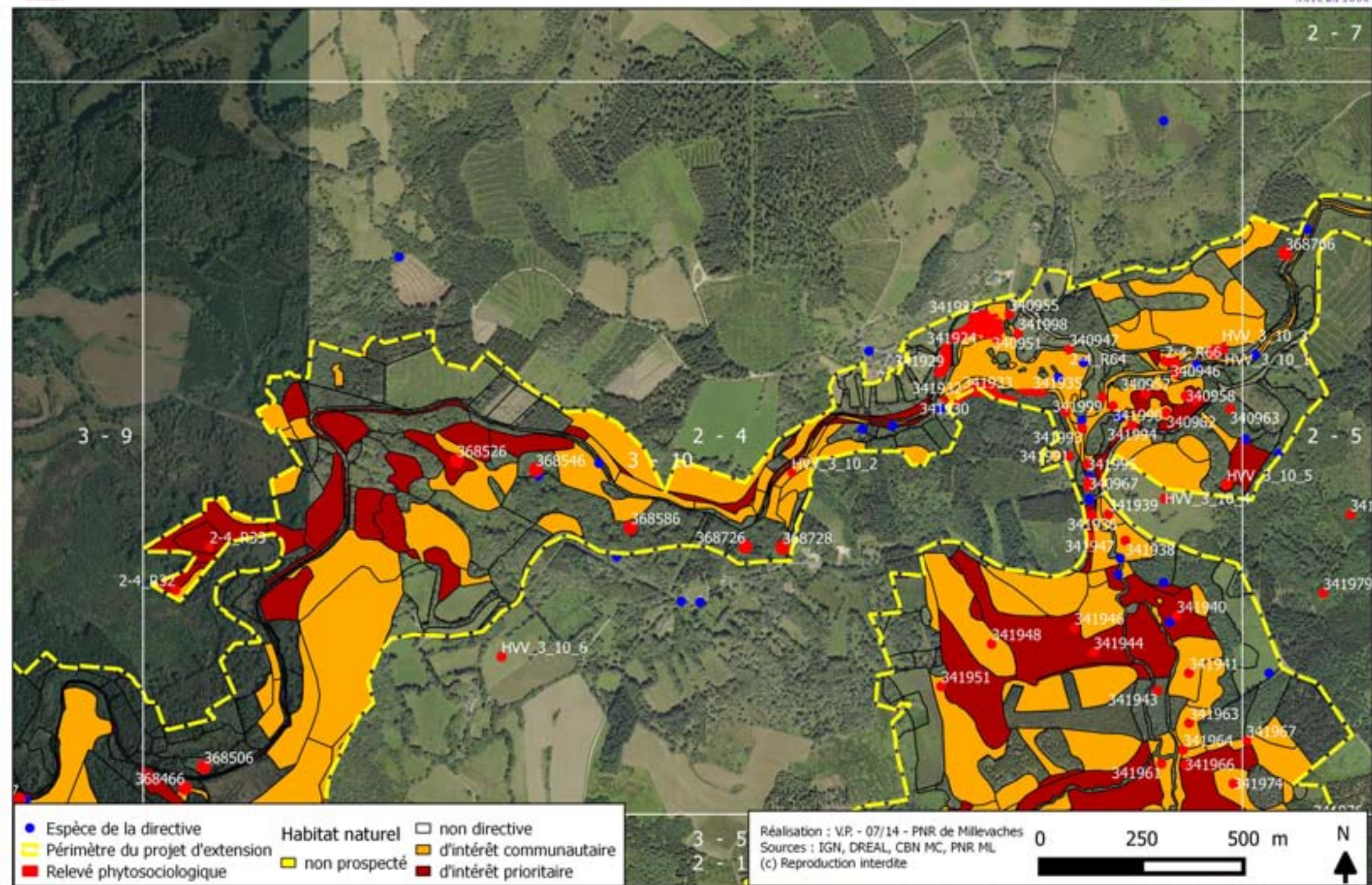
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

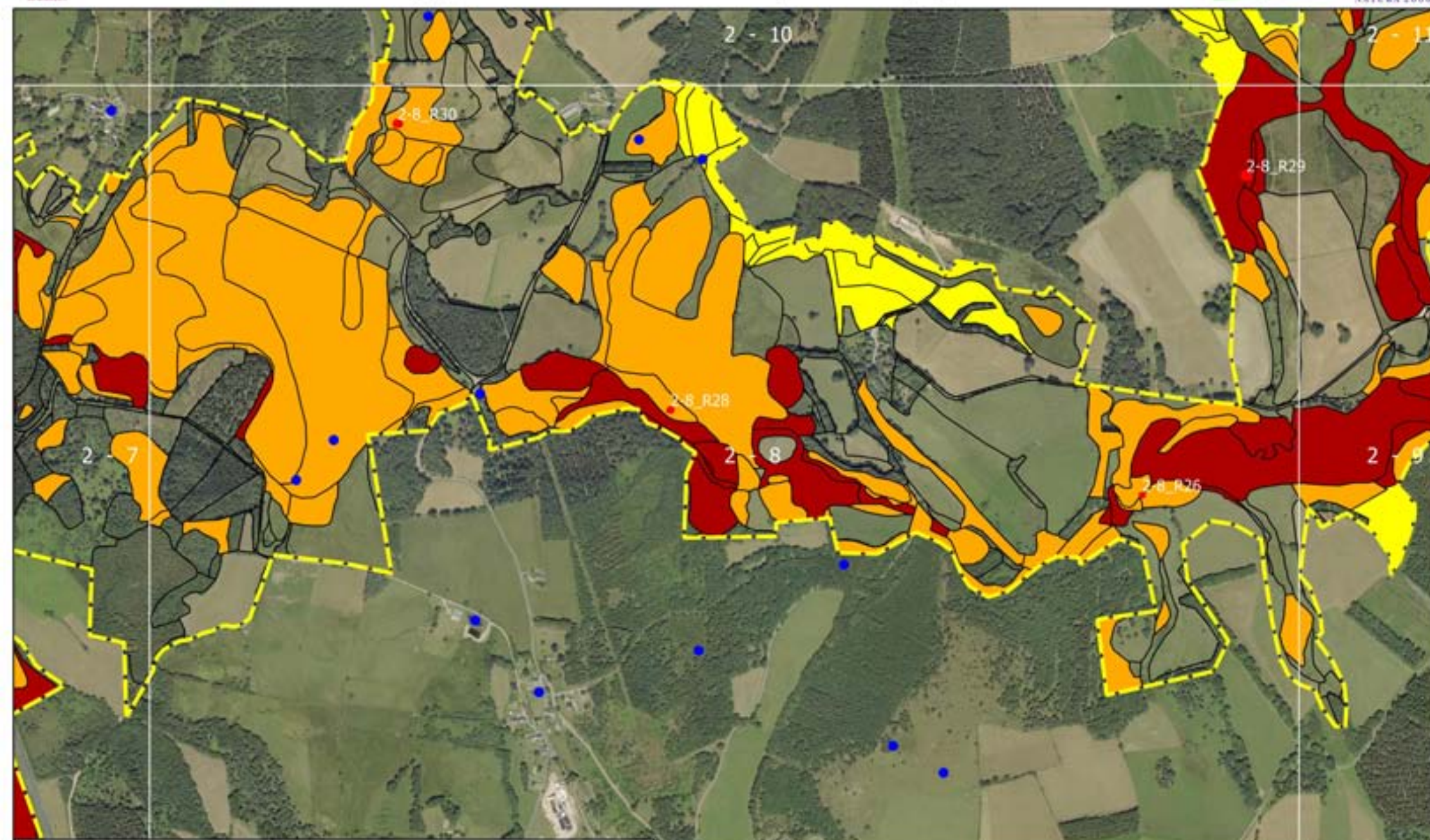
0 250 500 m

















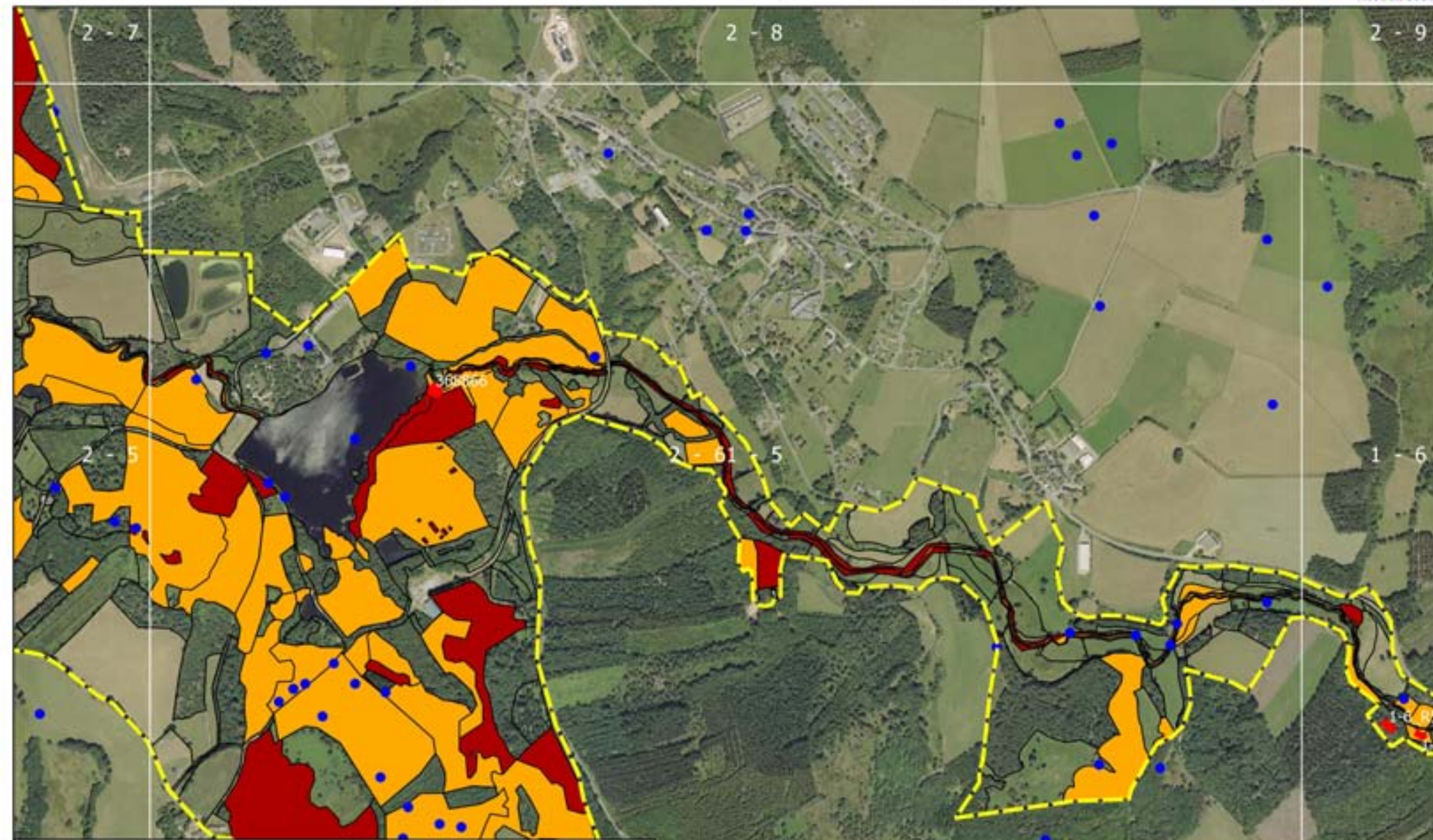









 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m







 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

2 - 3
 1 - 3

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m



N 

2 - 10

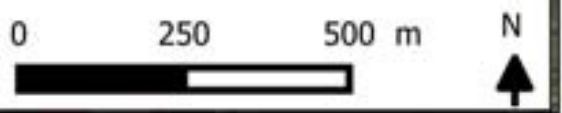
2 - 7

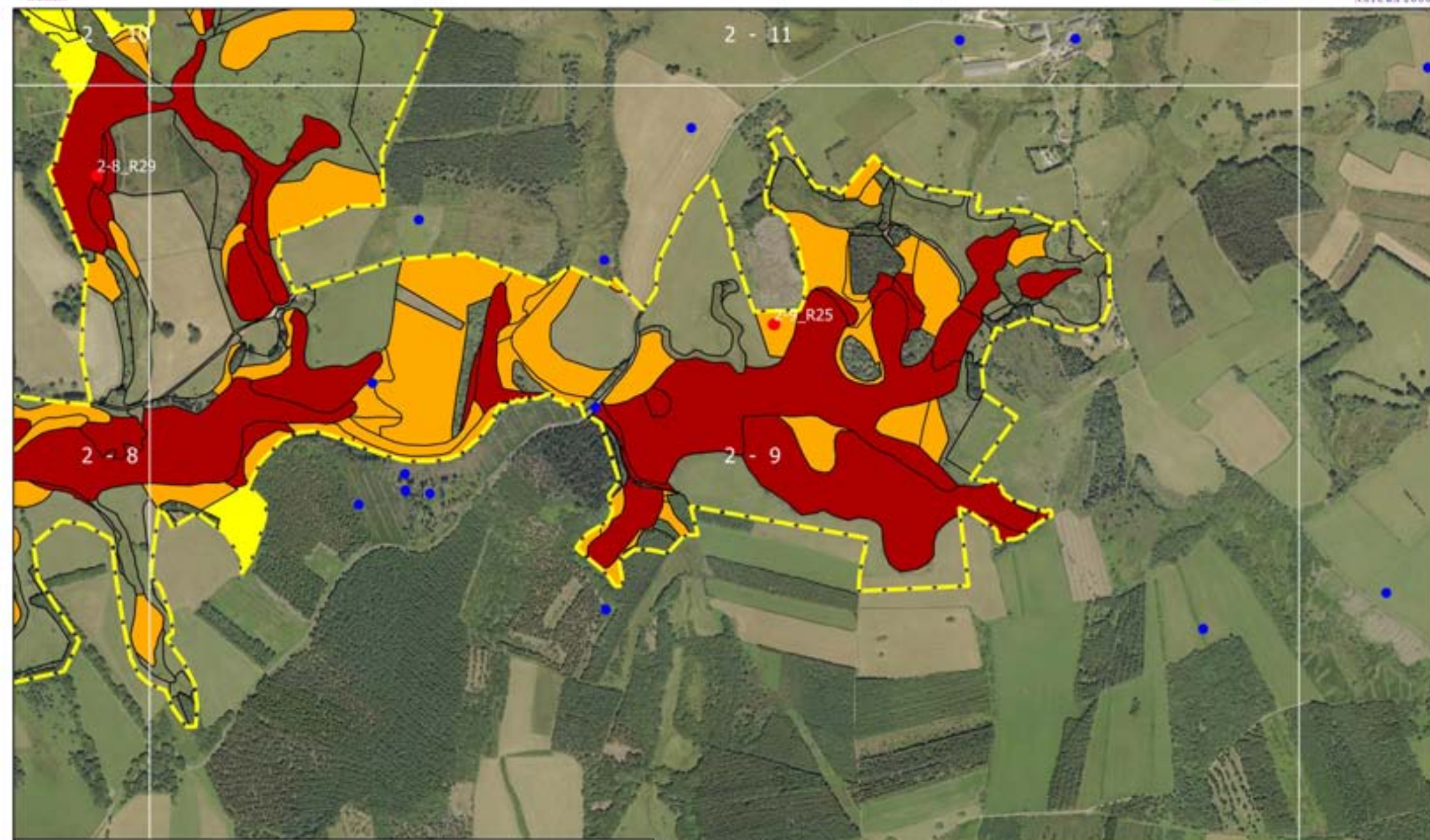
2 - 8








2 - 5

- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Relevé phytosociologique
- Habitat naturel**
- non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite






 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		


1 - 6

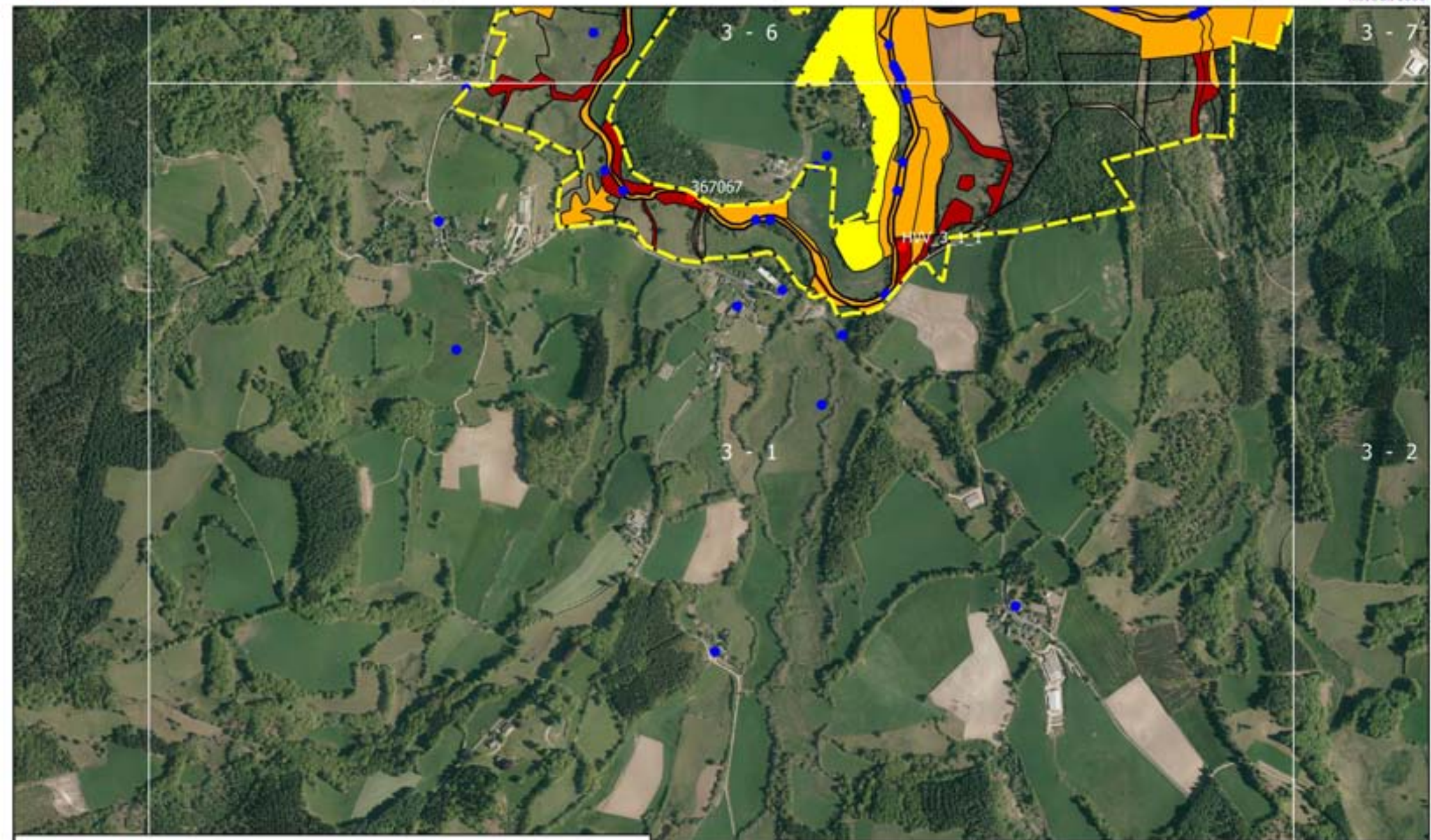
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m



N



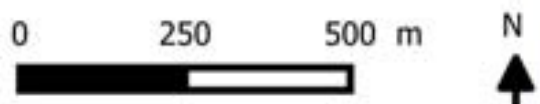


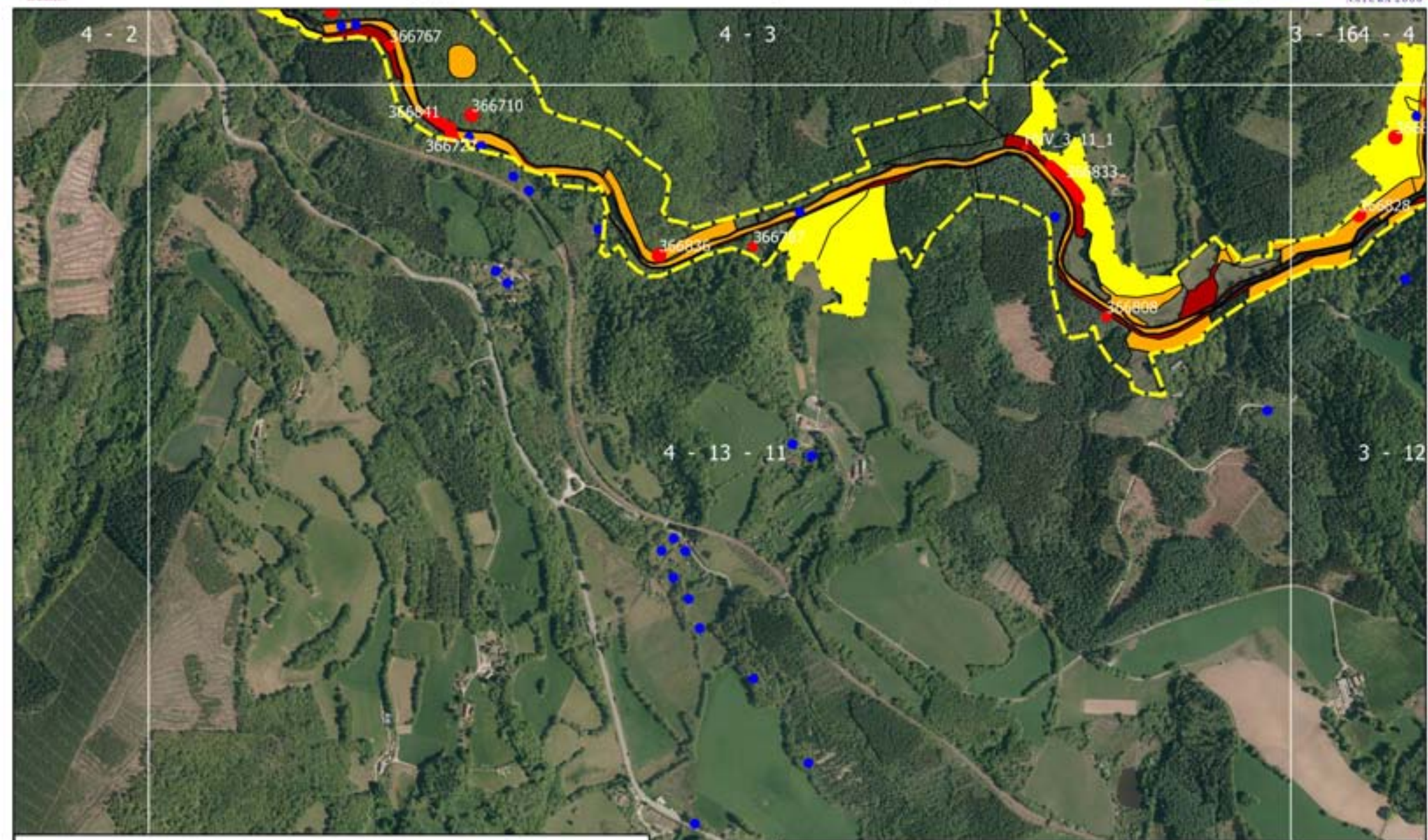
- | | | |
|---|---|--|
| ● Espèce de la directive | Habitat naturel non prospecté | non directive |
| Périmètre du projet d'extension | d'intérêt communautaire | d'intérêt prioritaire |
| Relevé phytosociologique | | |








Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

N







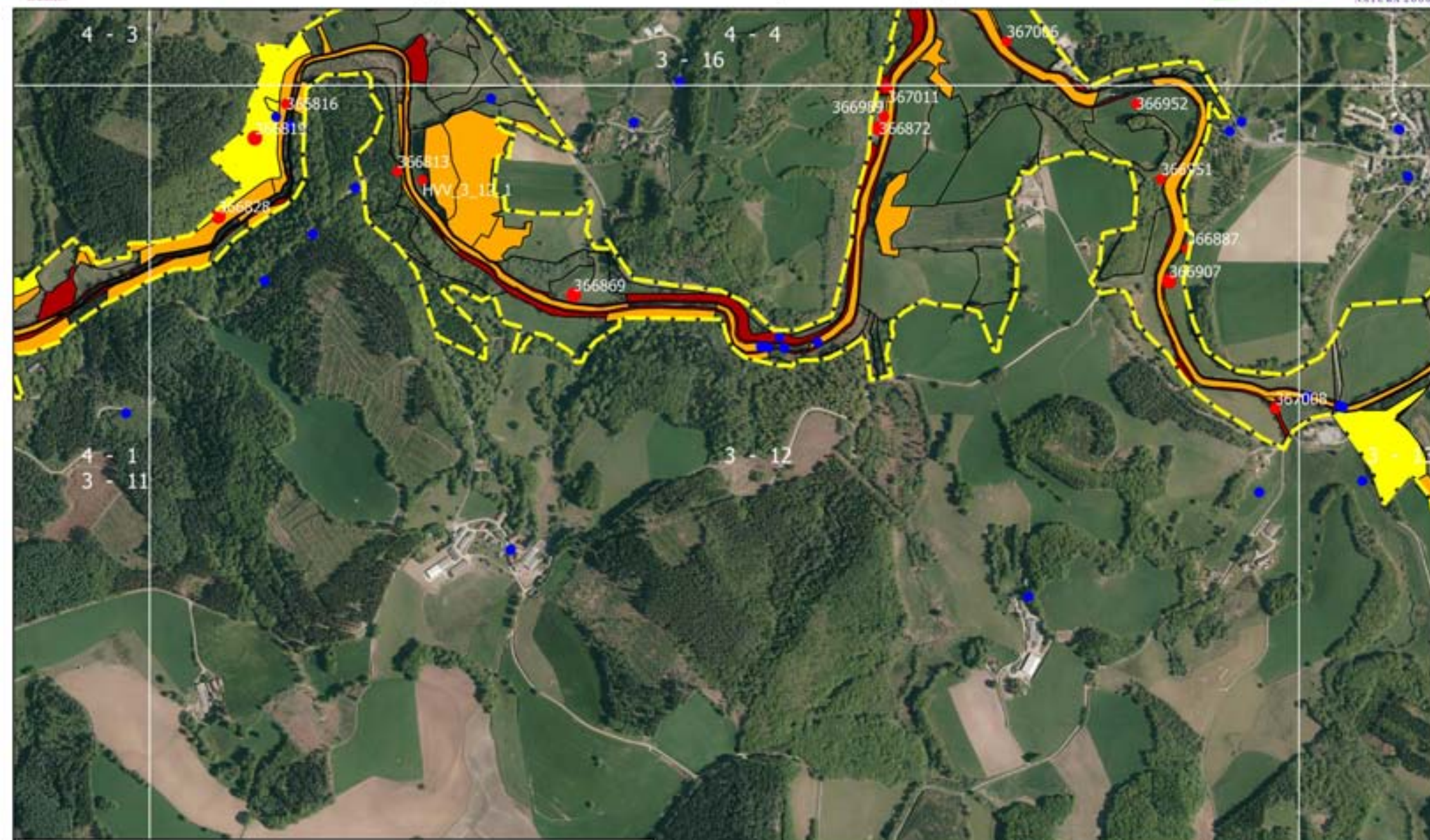
 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Habitat naturel d'intérêt communautaire	 non directive
 Relevé phytosociologique	 non prospecté	 d'intérêt prioritaire	








Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m




N 

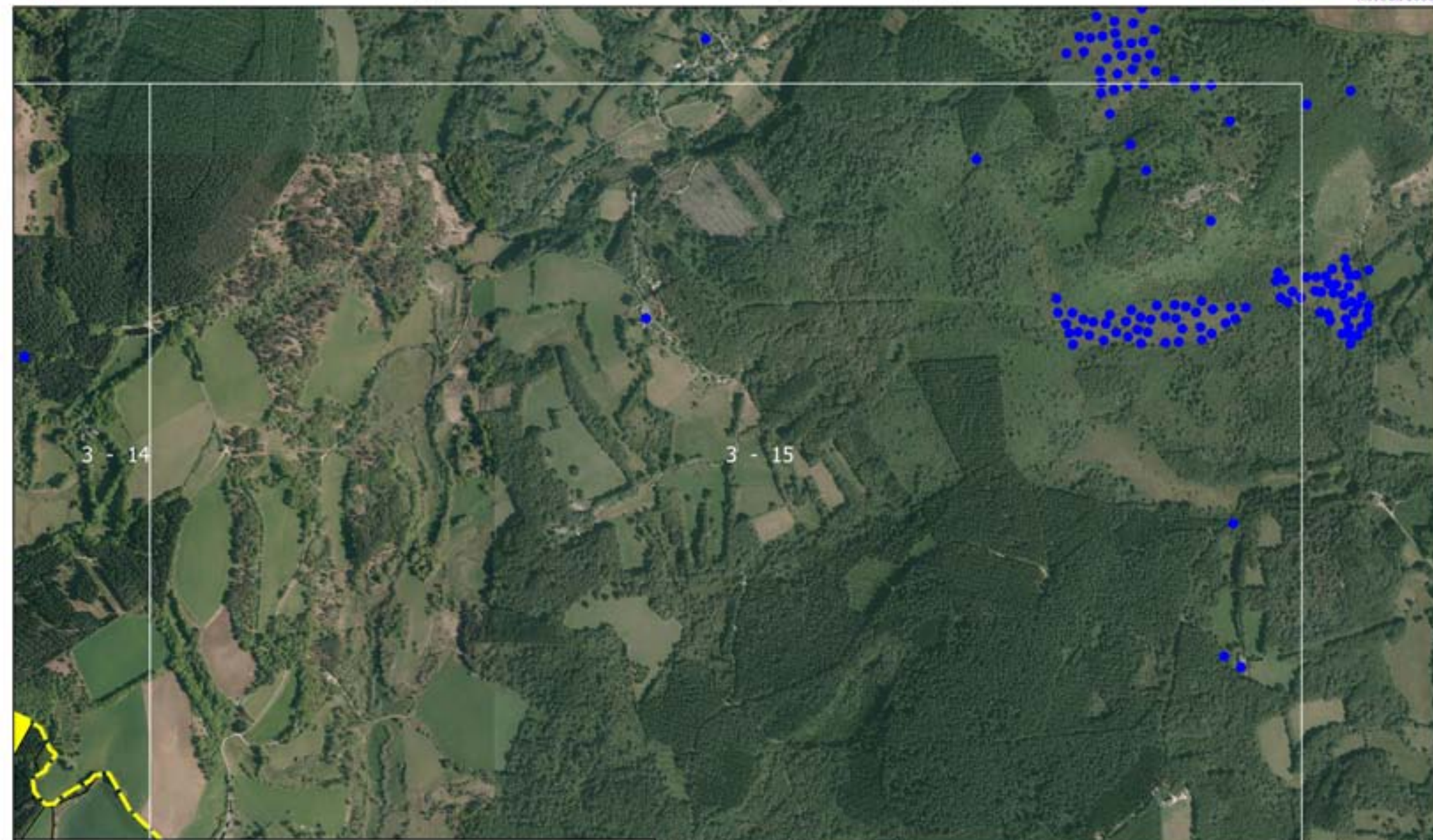









 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m






 Espèce de la directive	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire
 Relevé phytosociologique	 d'intérêt prioritaire
 Habitat naturel non prospecté	


3 - 8

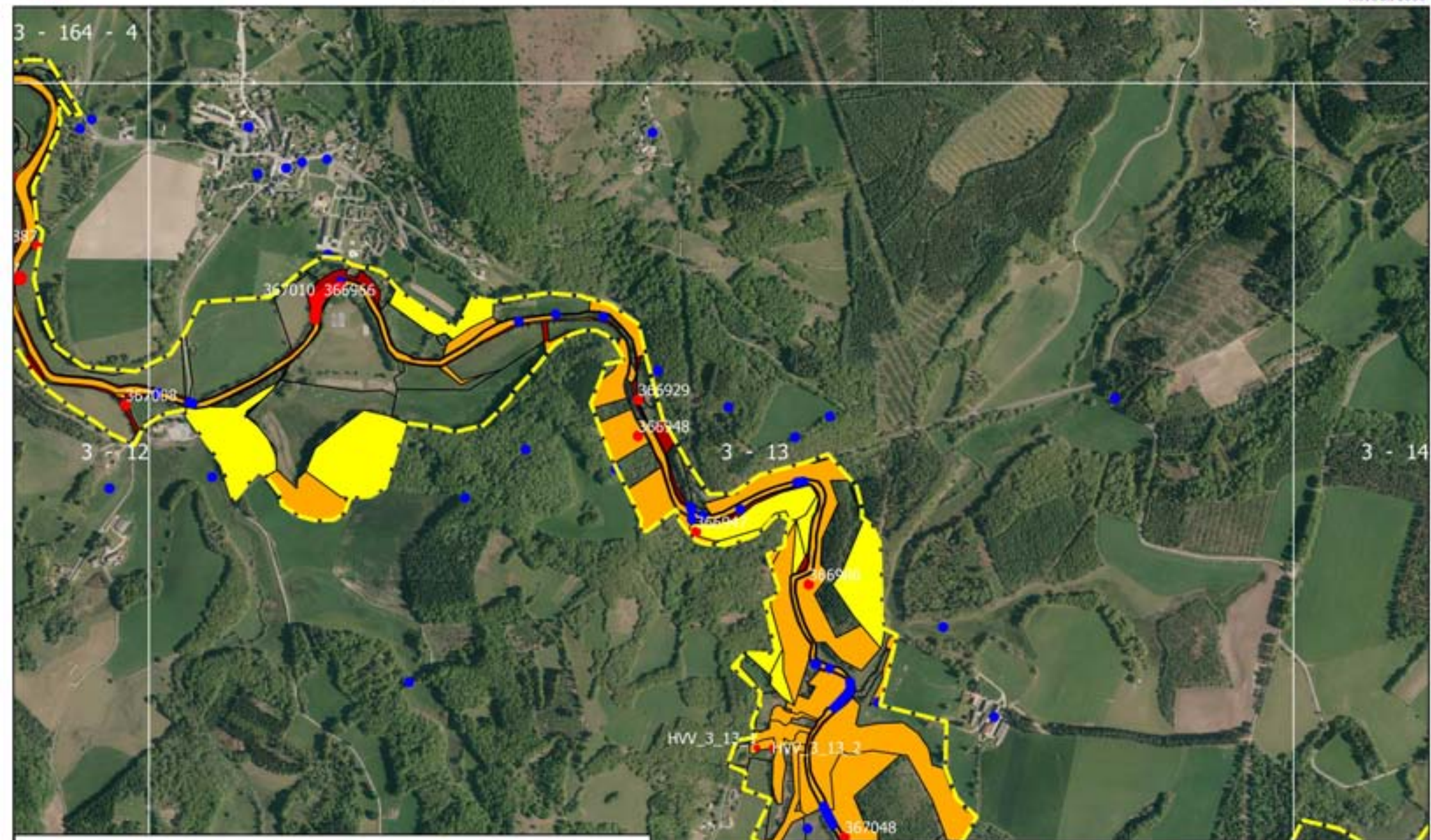
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite









0 250 500 m



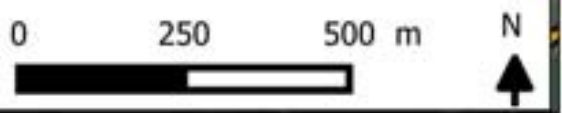
N

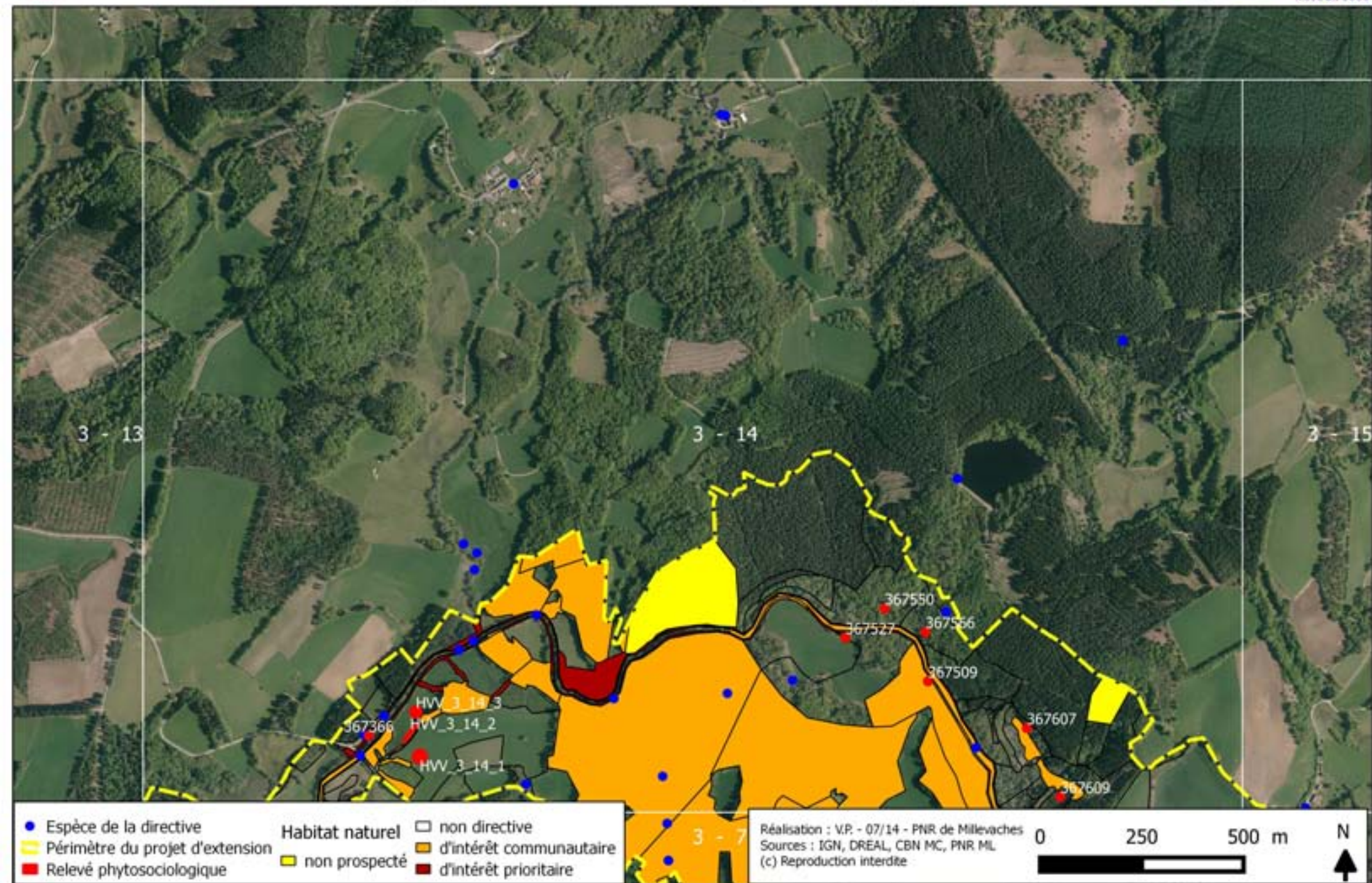


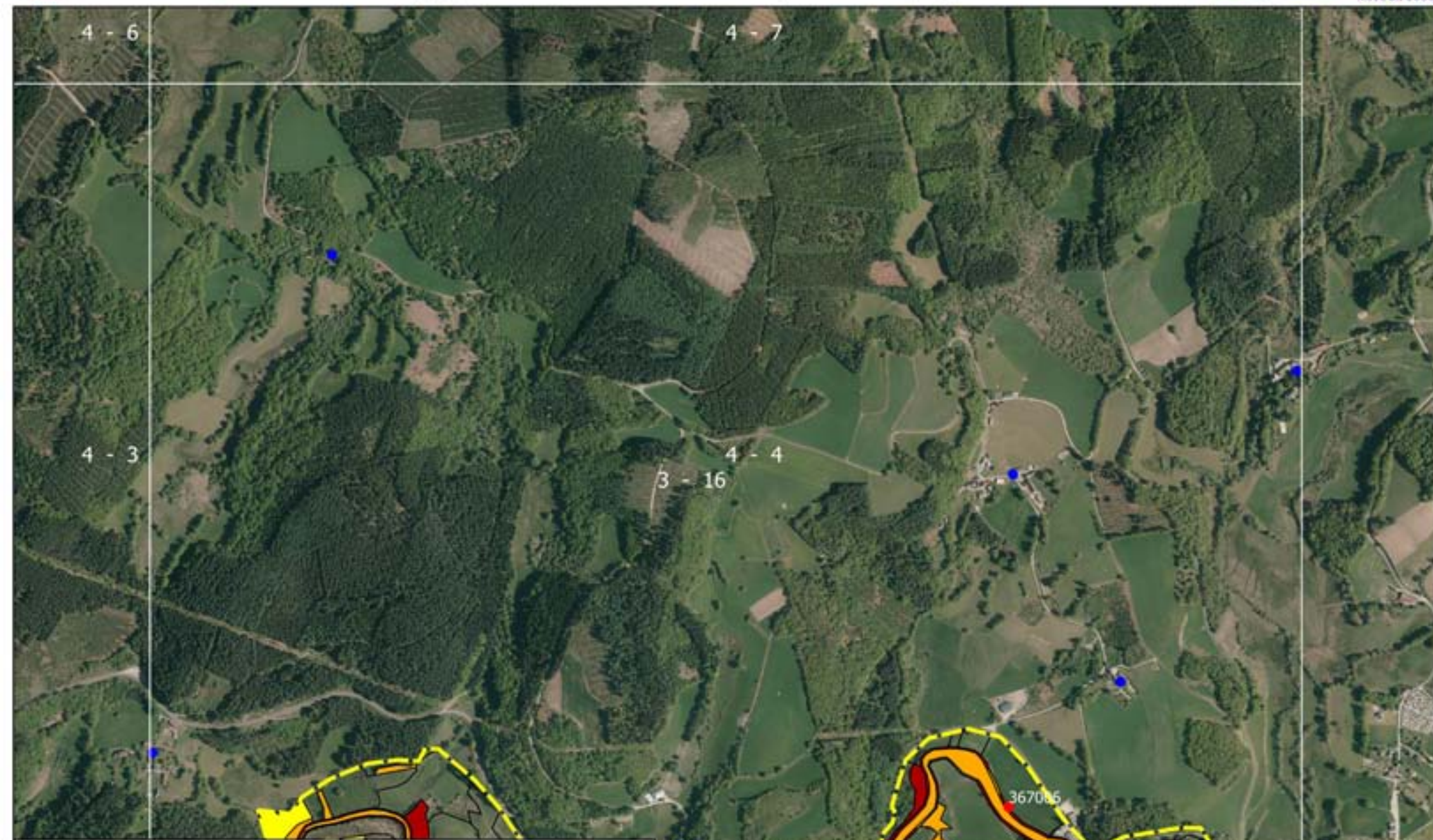









- | | | |
|---|---|---|
|  Espèce de la directive |  Habitat naturel non prospecté |  non directive |
|  Périmètre du projet d'extension |  non prospecté |  d'intérêt communautaire |
|  Relevé phytosociologique | |  d'intérêt prioritaire |

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite









 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

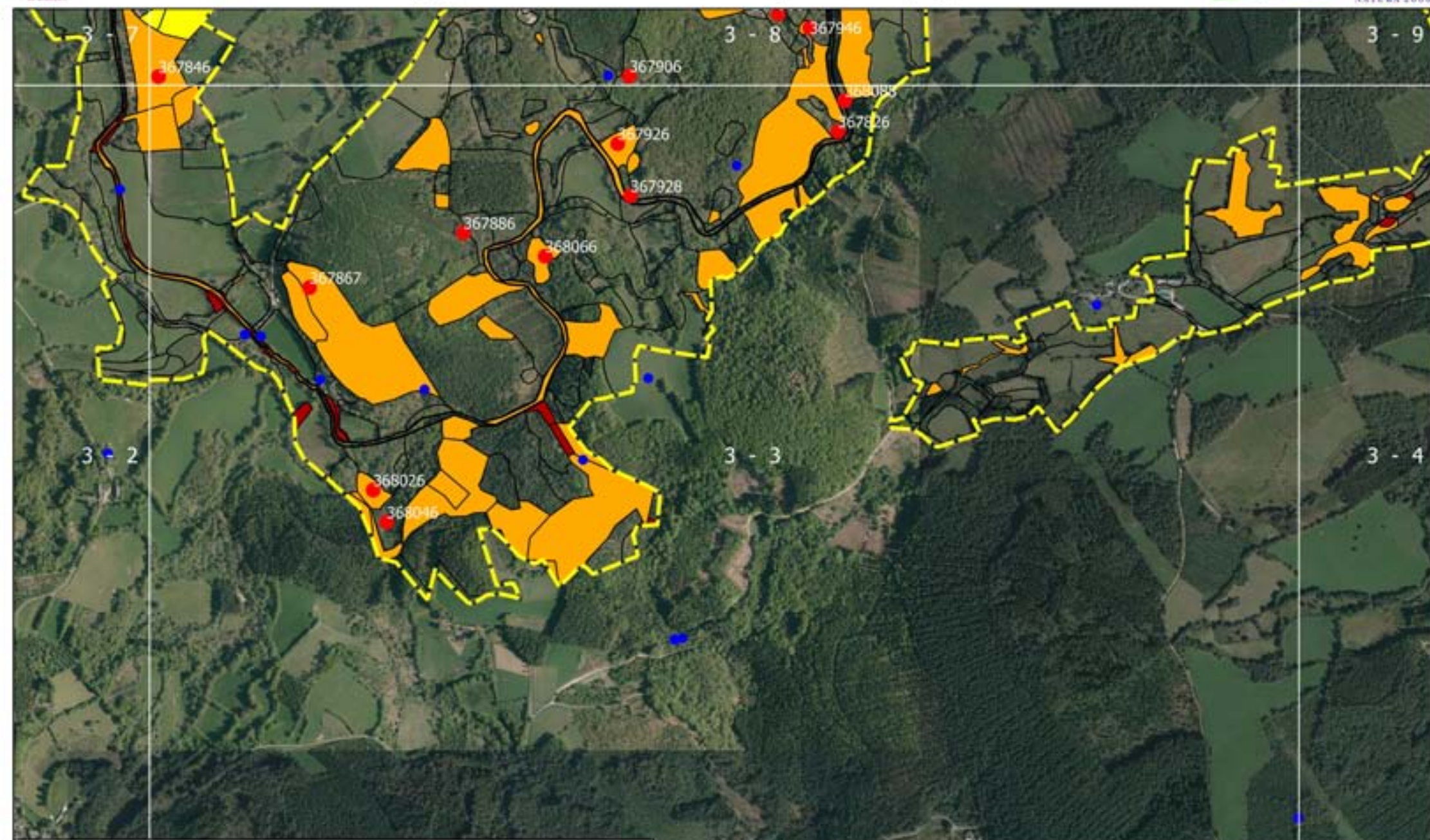
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite









0 250 500 m



N 







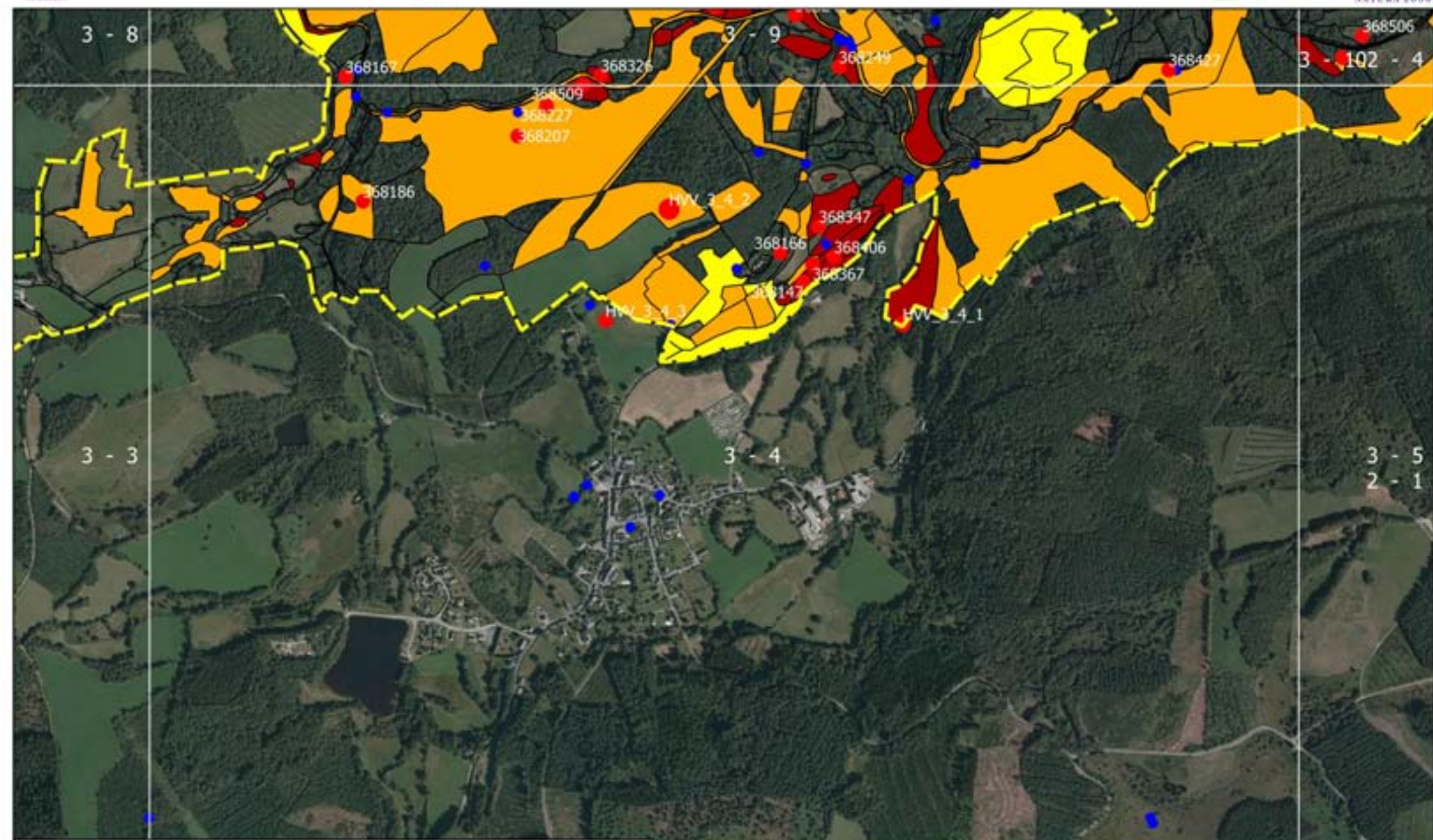
 Espèce de la directive	 Habitat naturel	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 non prospecté	 d'intérêt communautaire
 Relevé phytosociologique		 d'intérêt prioritaire








Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m




N 




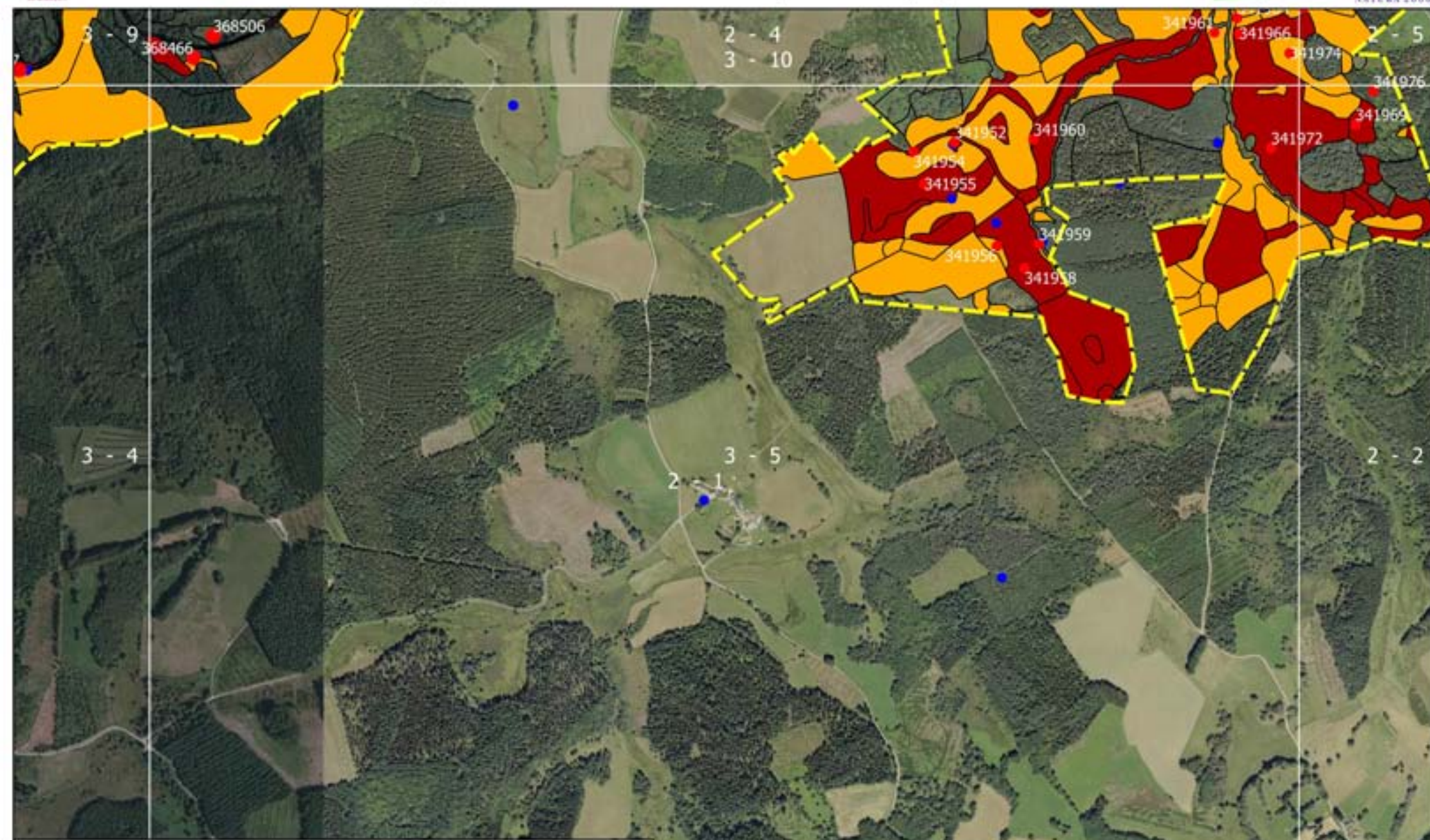
 Espèce de la directive	 Habitat naturel d'intérêt communautaire	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 non prospecté	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

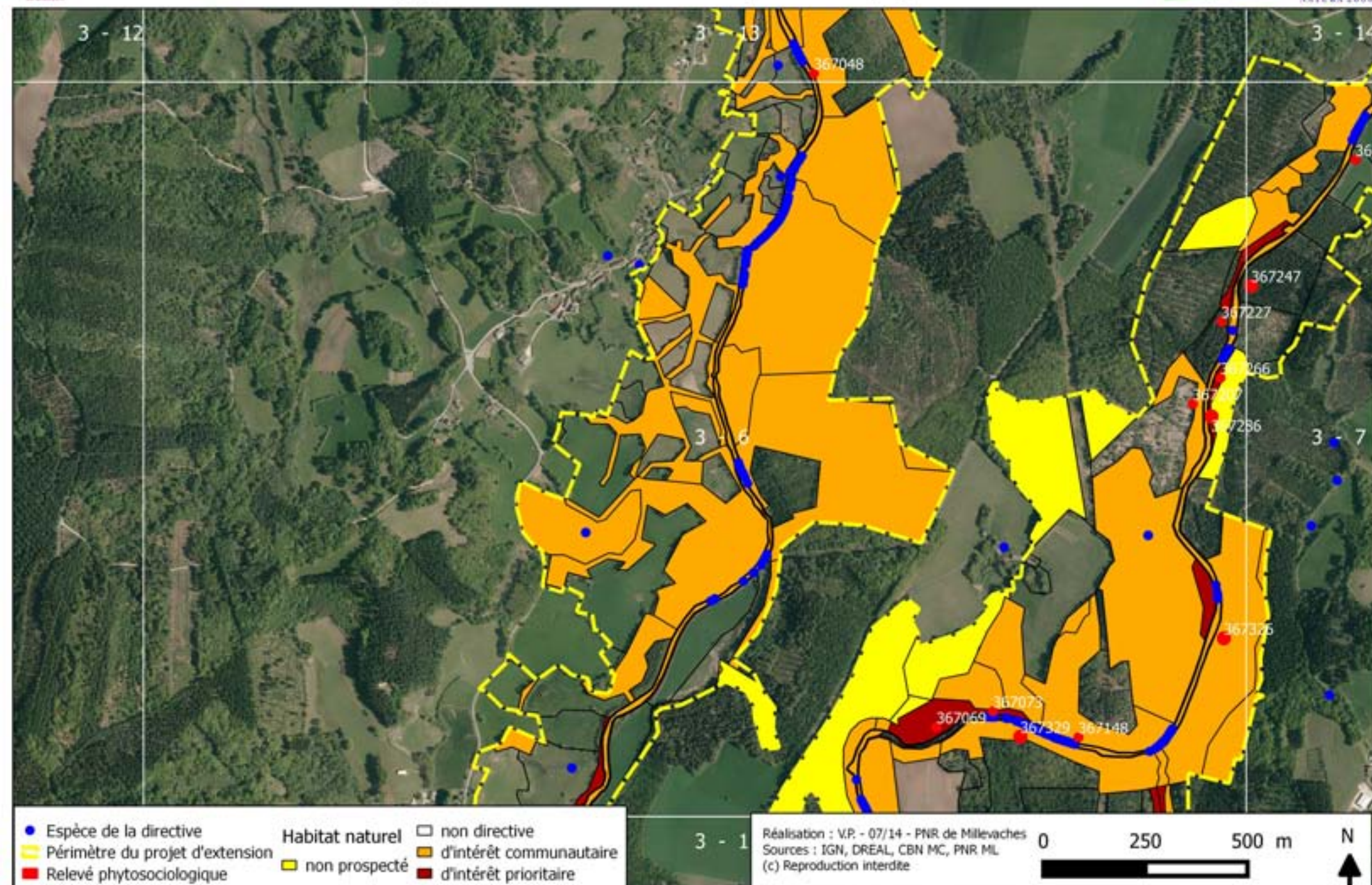
0 250 500 m

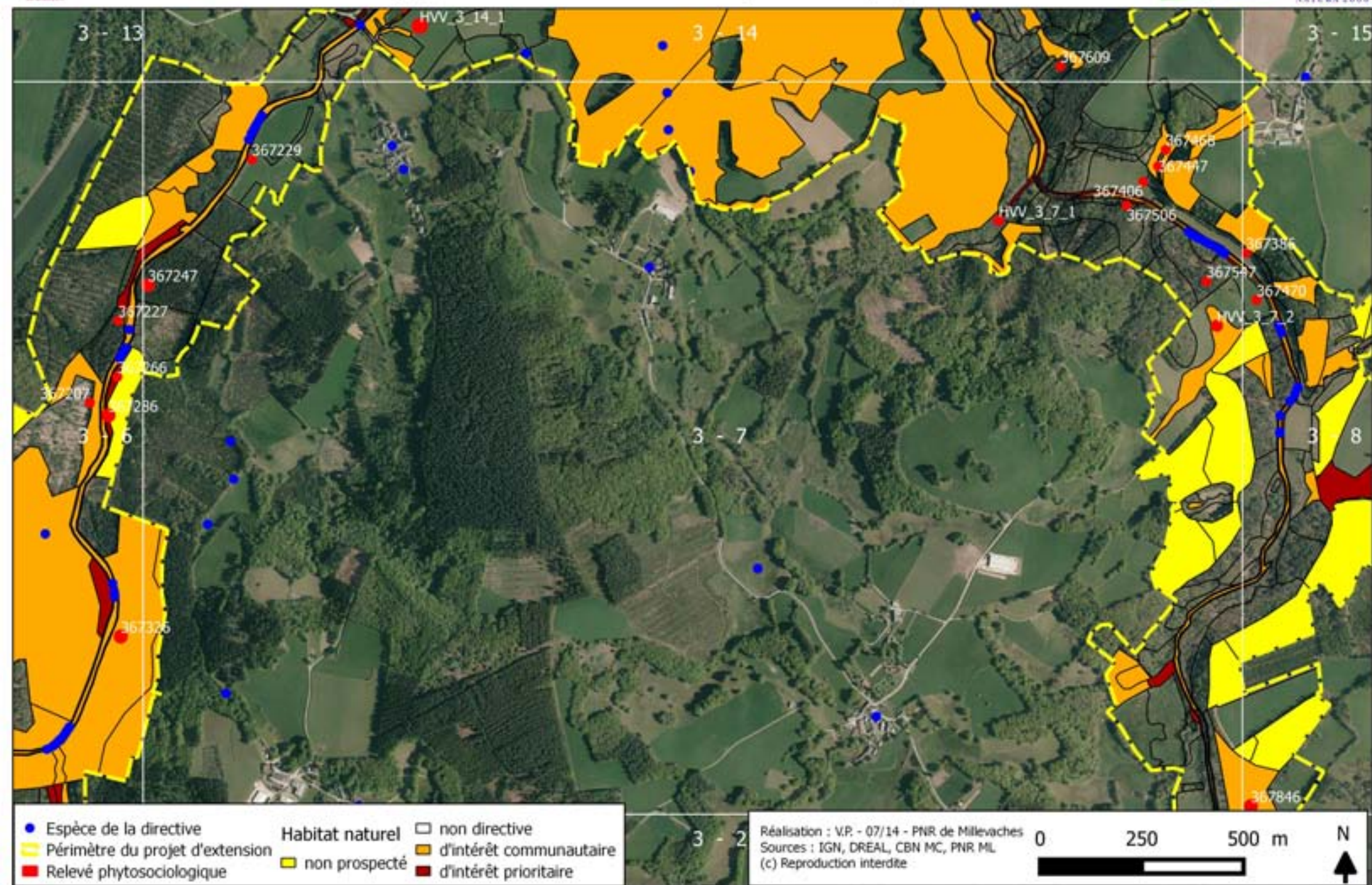


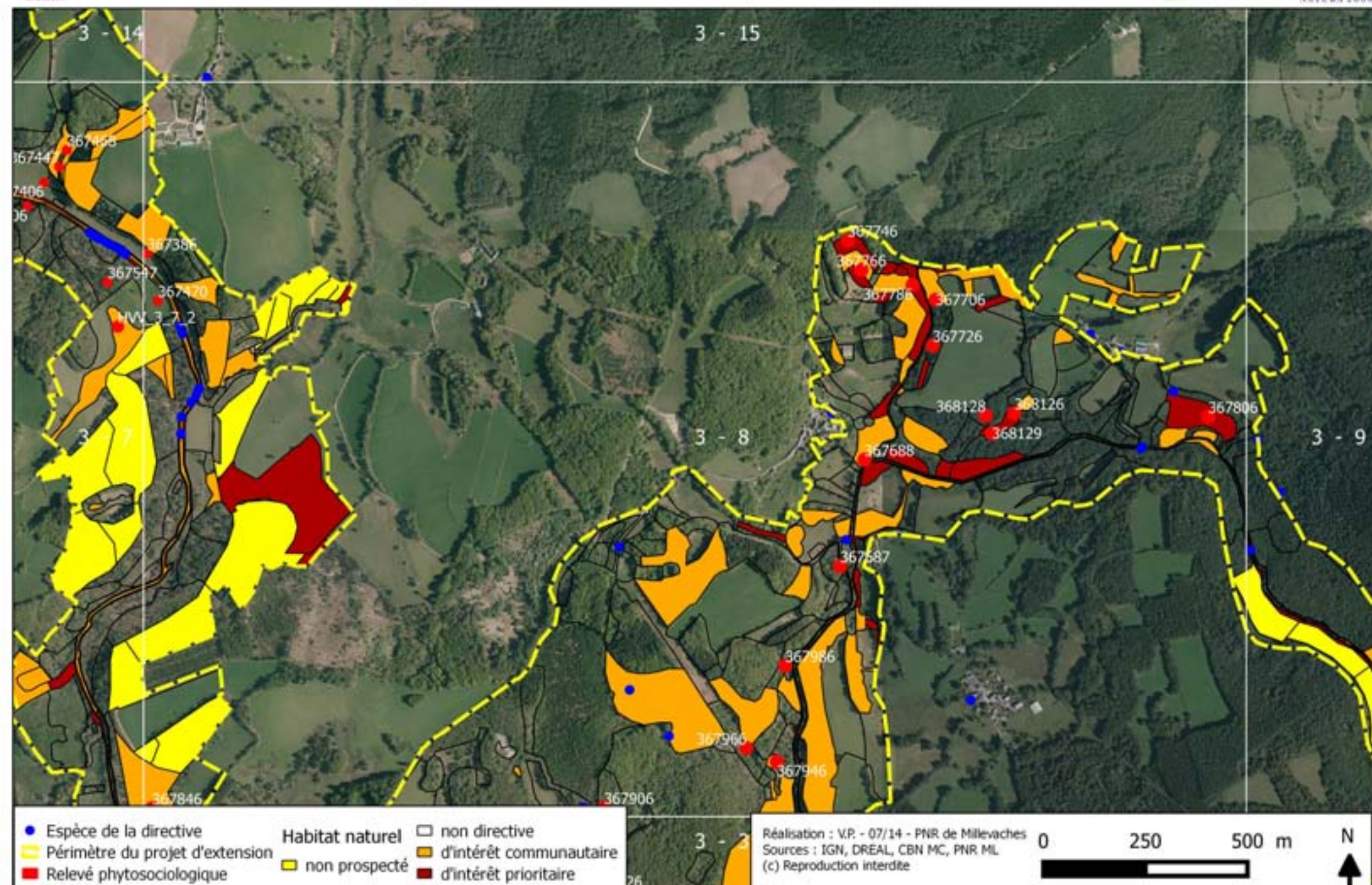
N 

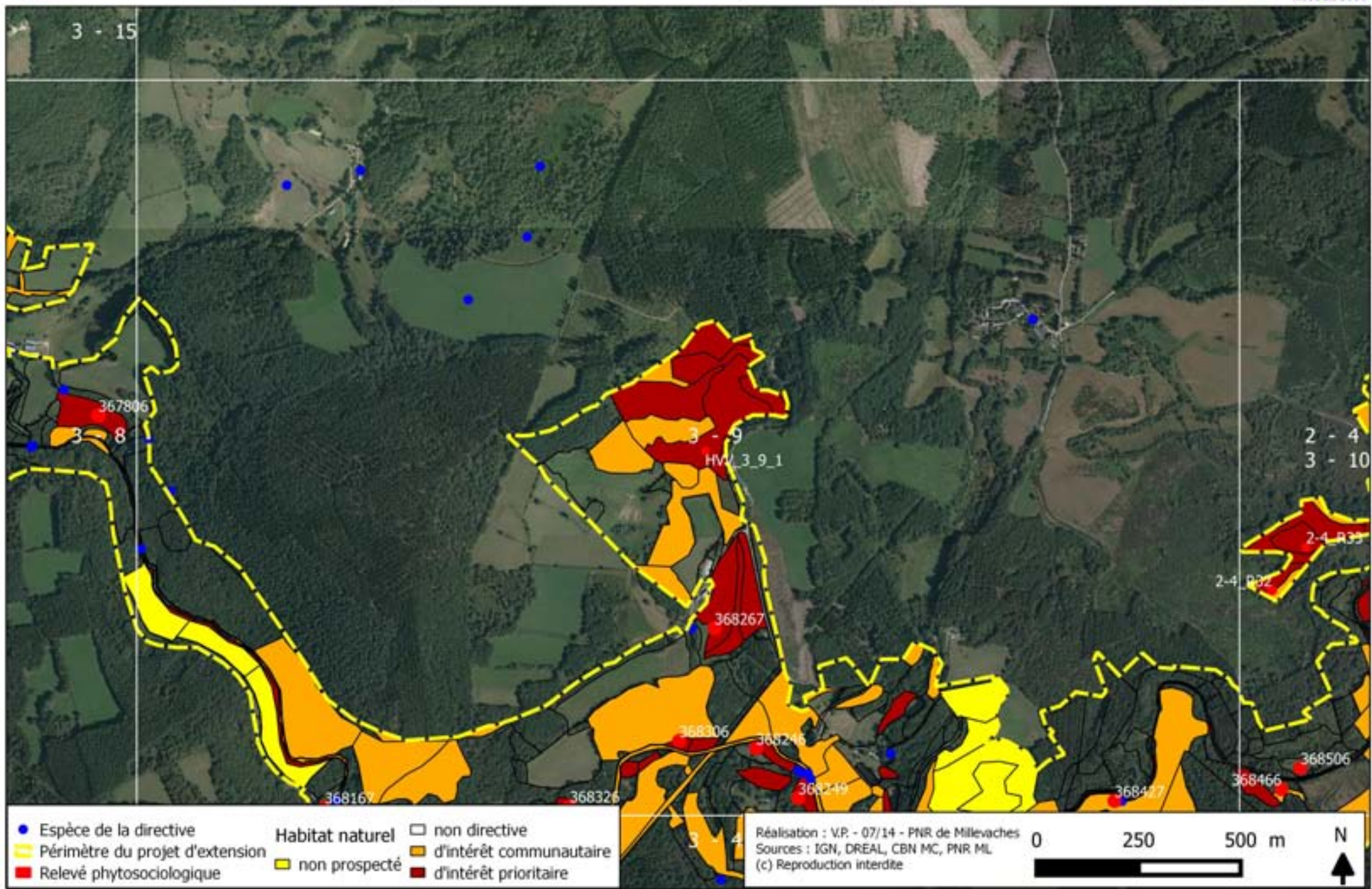


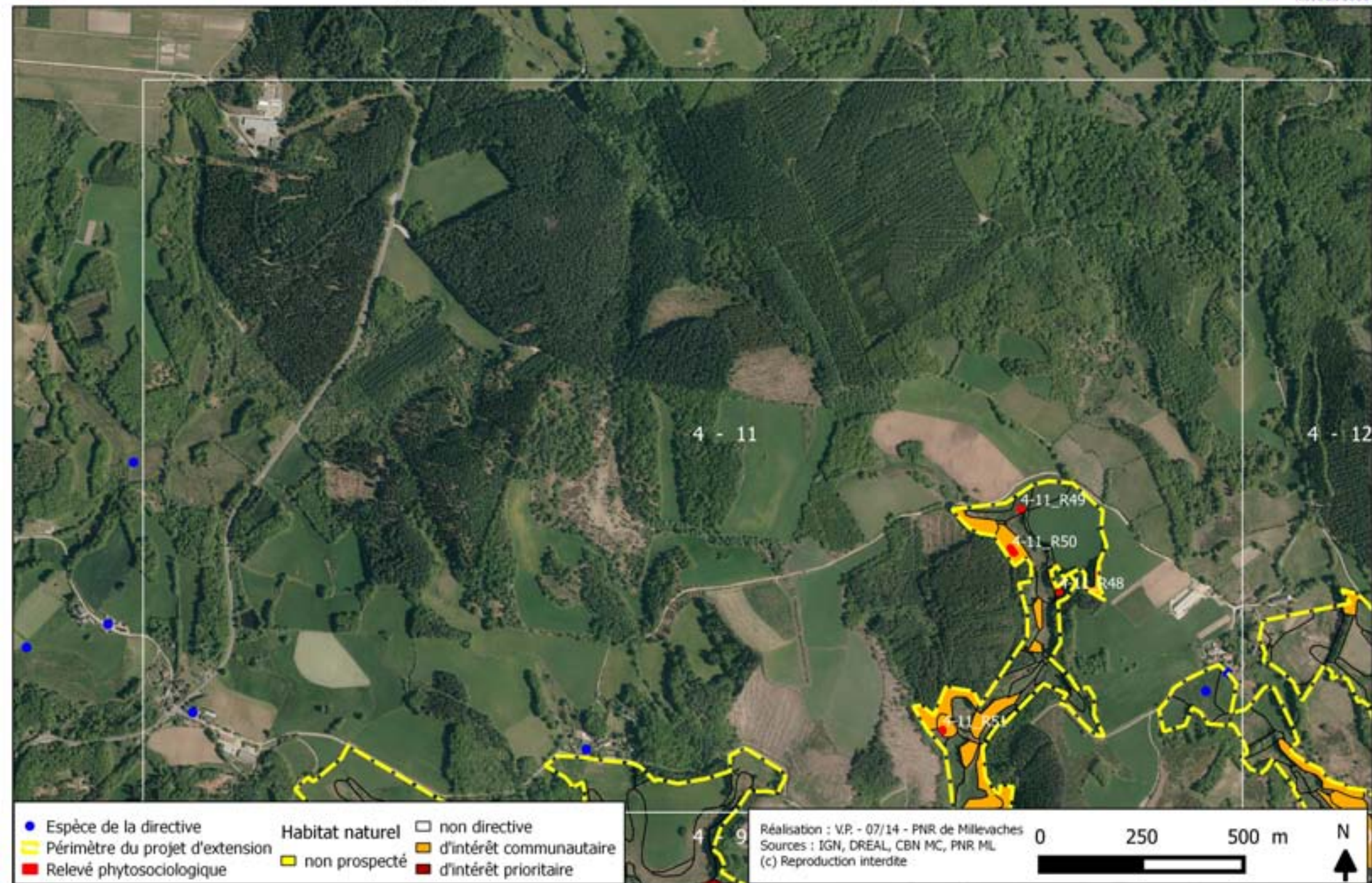
<ul style="list-style-type: none"> ● Espèce de la directive Périmètre du projet d'extension Relevé phytosociologique 	<p>Habitat naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> non prospecté 	<p>Habitat naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> non directive d'intérêt communautaire d'intérêt prioritaire 	<p>Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML (c) Reproduction interdite</p>	<p>0 250 500 m</p>  <p>N</p> 
---	---	--	--	---

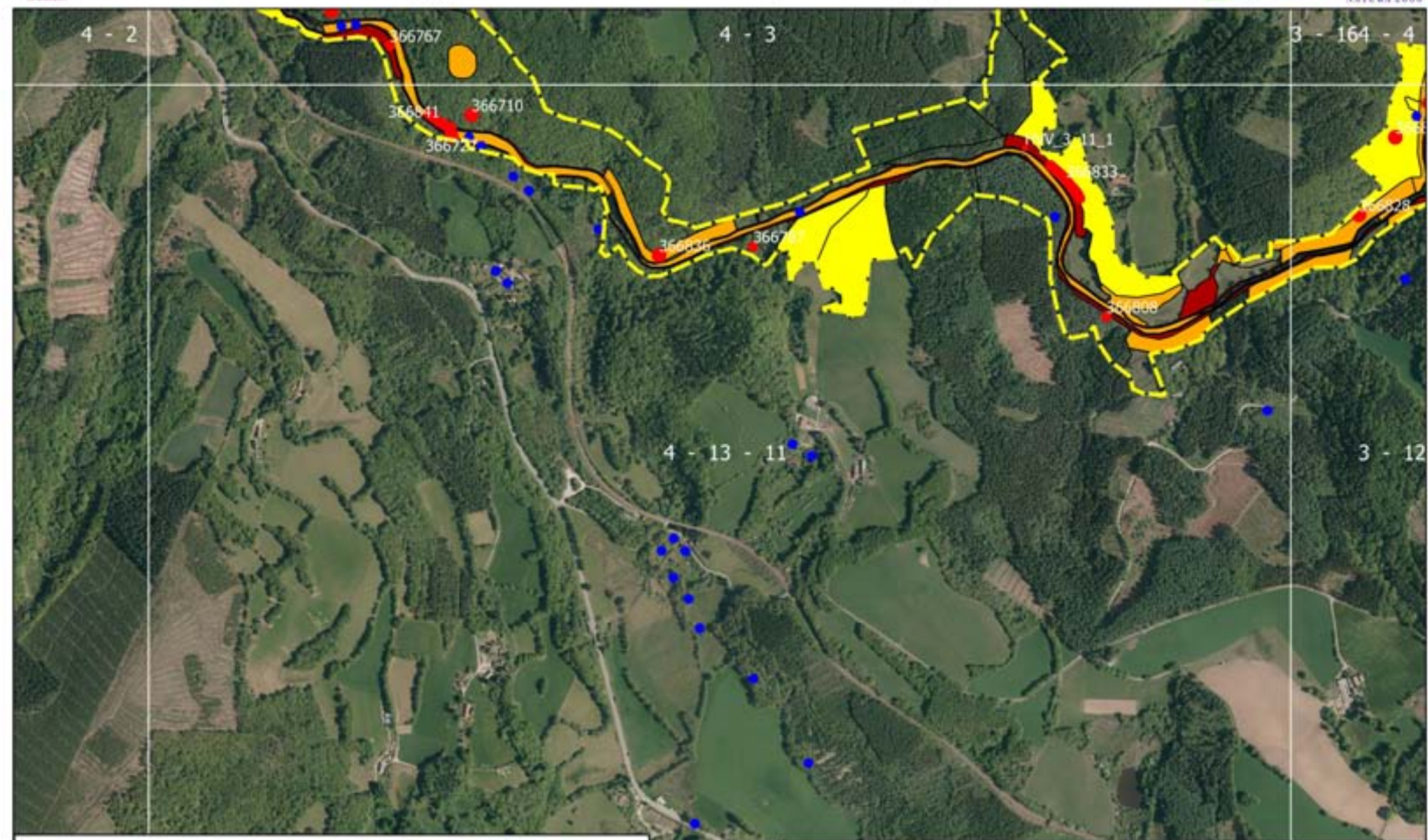
















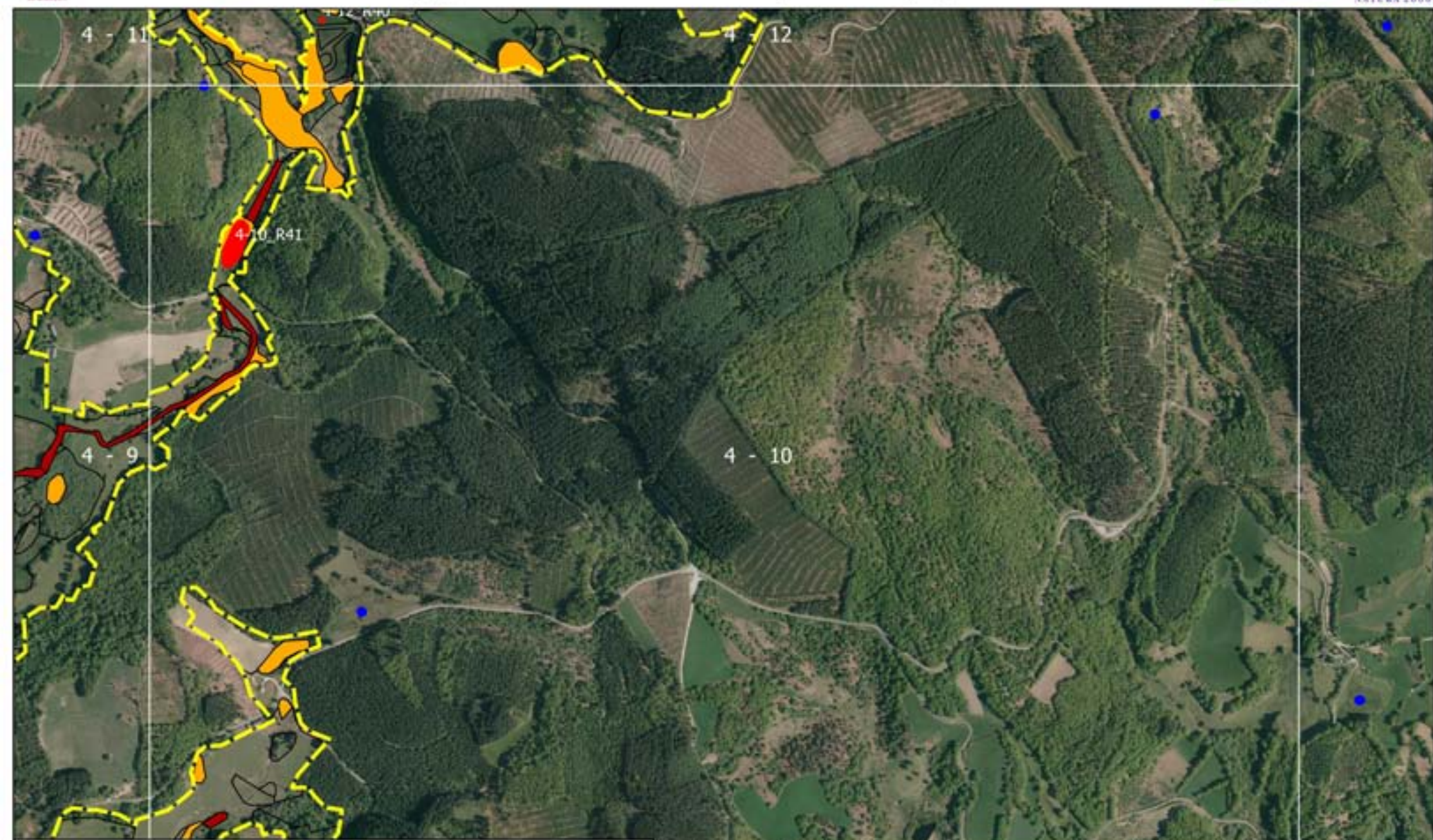


 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 non directive
 Relevé phytosociologique	 non prospecté	d'intérêt communautaire
		d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m





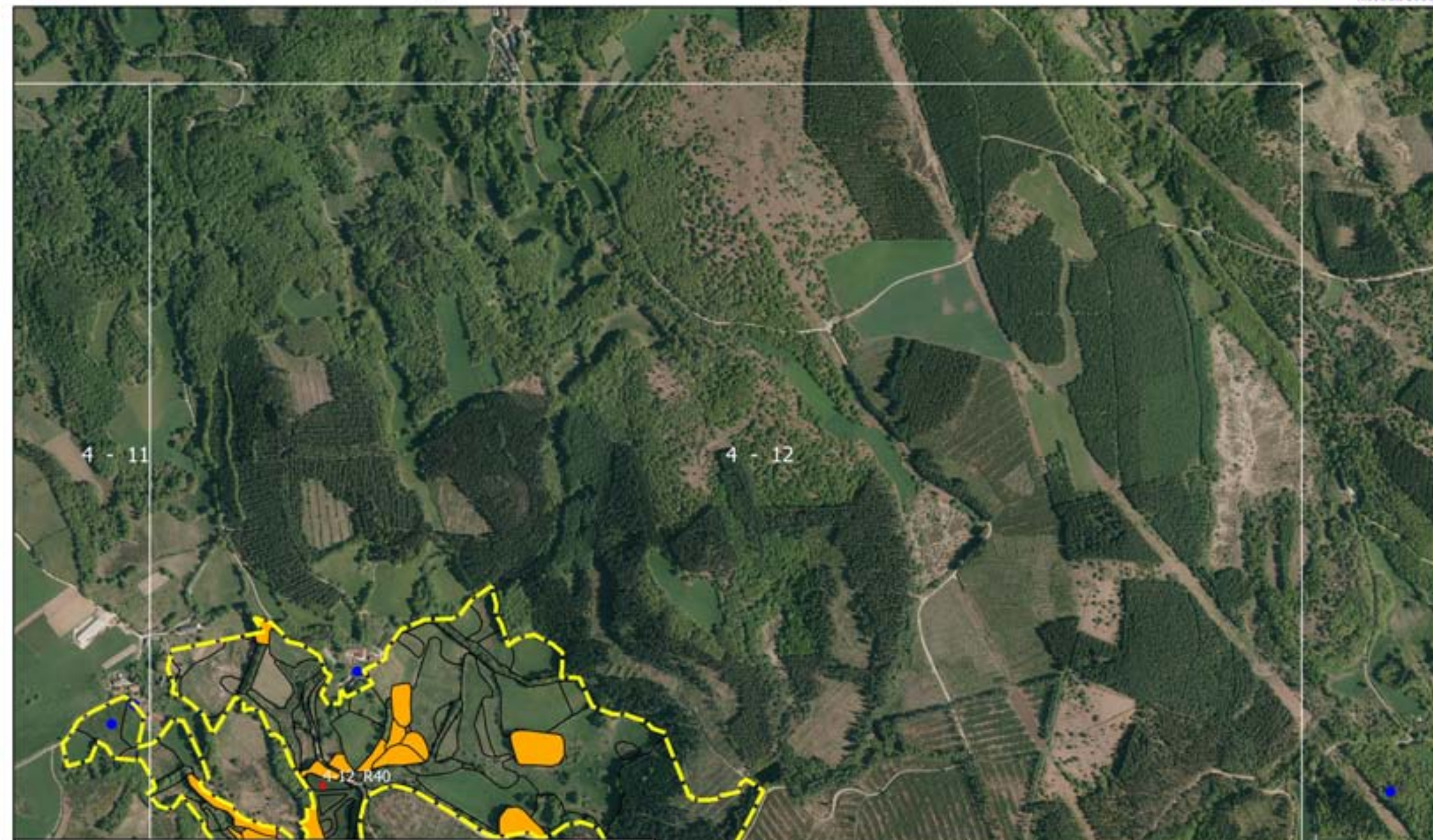
Espèce de la directive	Périmètre du projet d'extension	Relevé phytosociologique	Habitat naturel	non prospecté
			d'intérêt communautaire	d'intérêt prioritaire

4 - 7

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
(c) Reproduction interdite

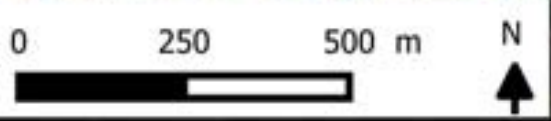
0 250 500 m

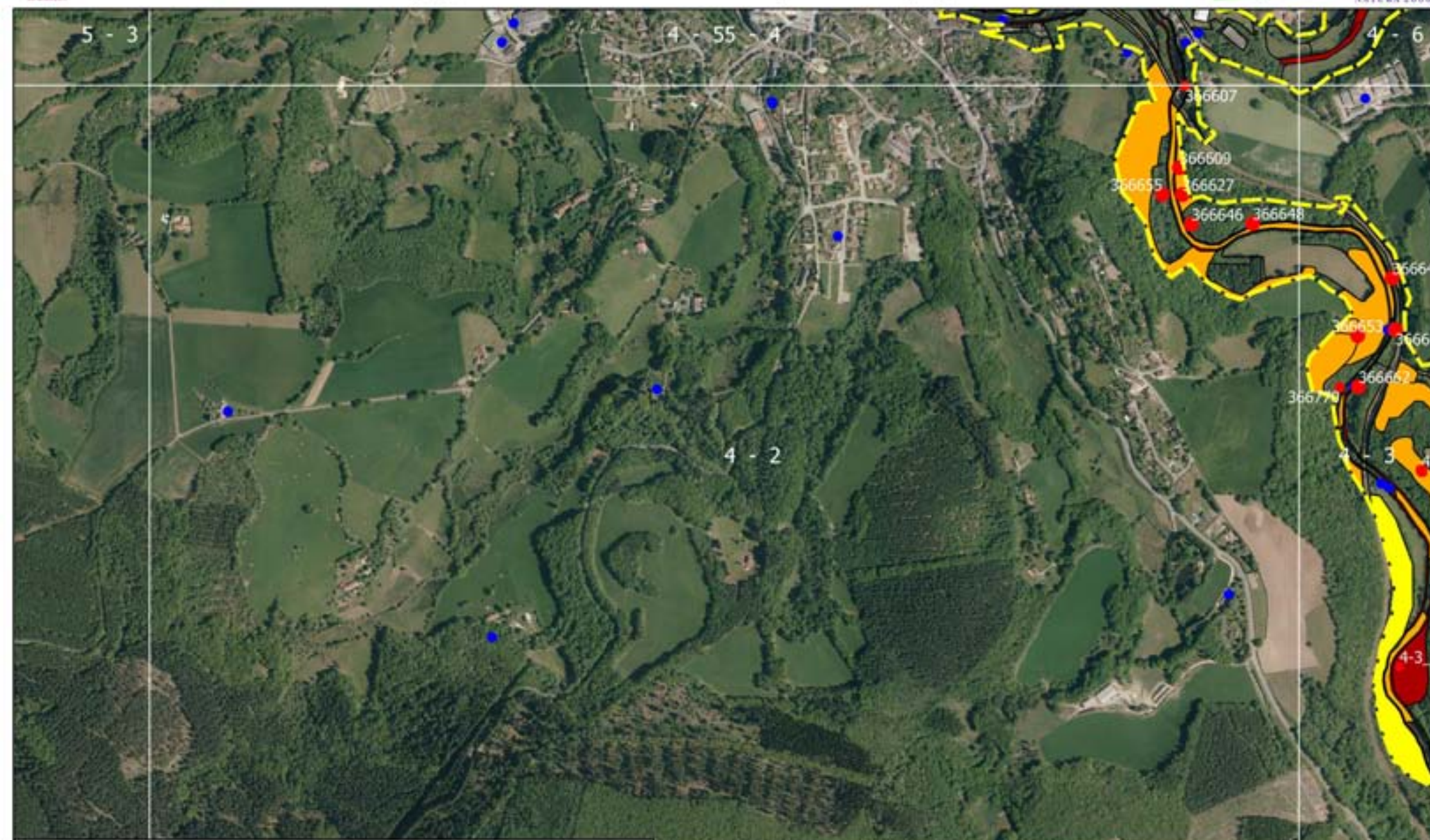
N










- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Relevé phytosociologique
- Habitat naturel**
- non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

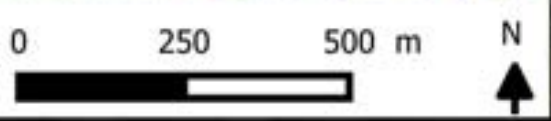
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

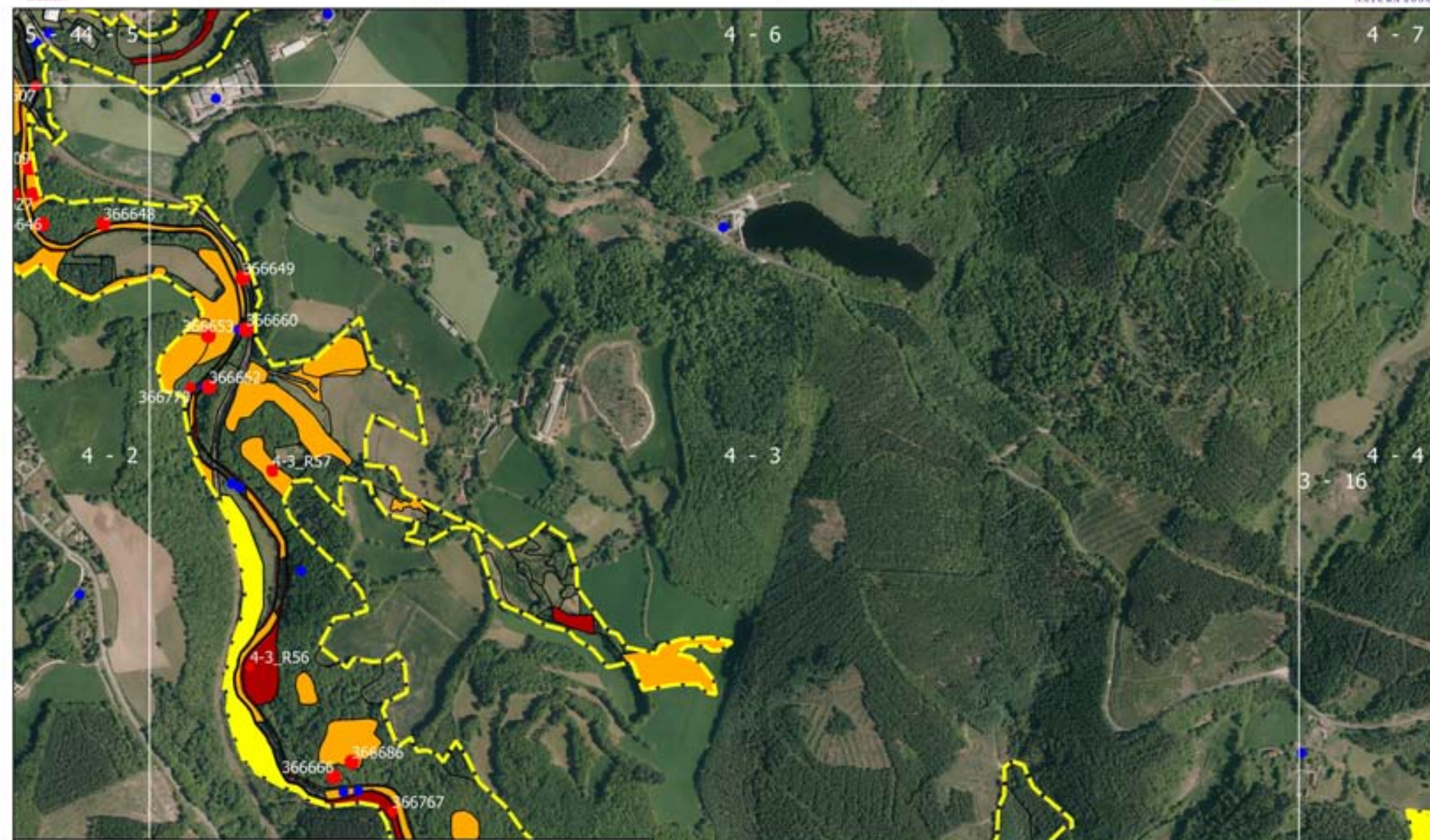




 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite





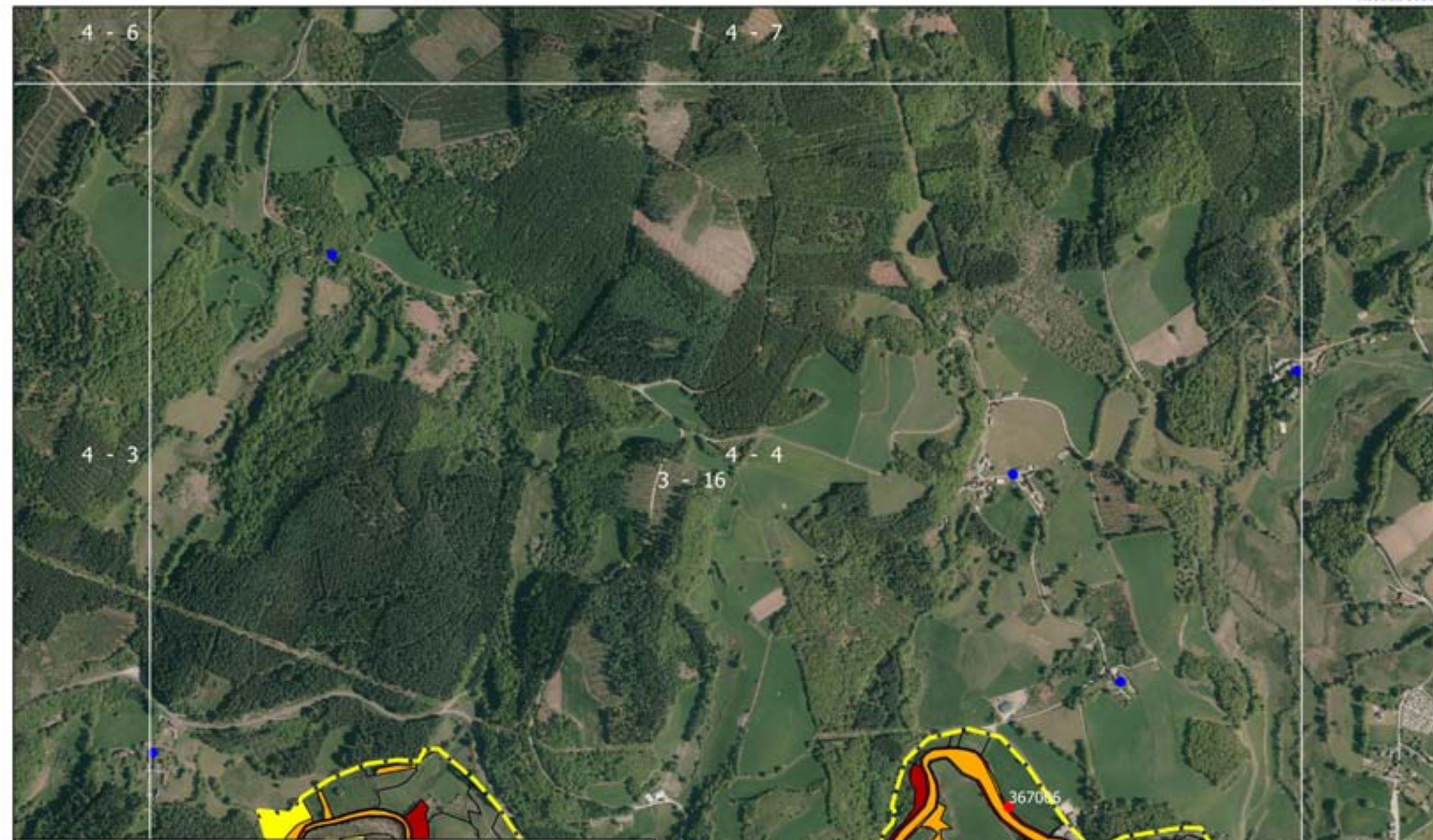
 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
			 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire








Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

3 - 114 - 1


N




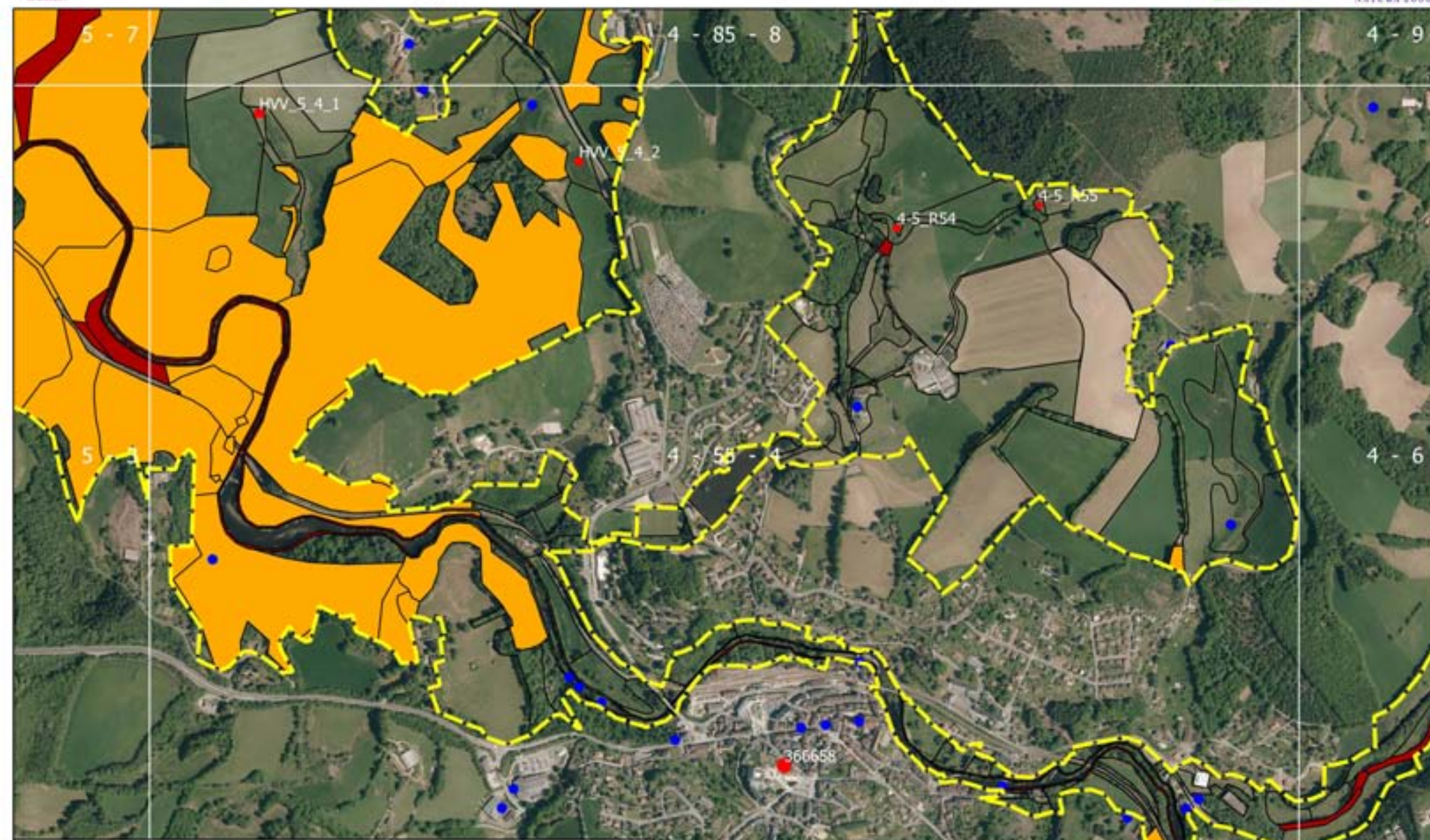
 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire








Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m









 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
			 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire

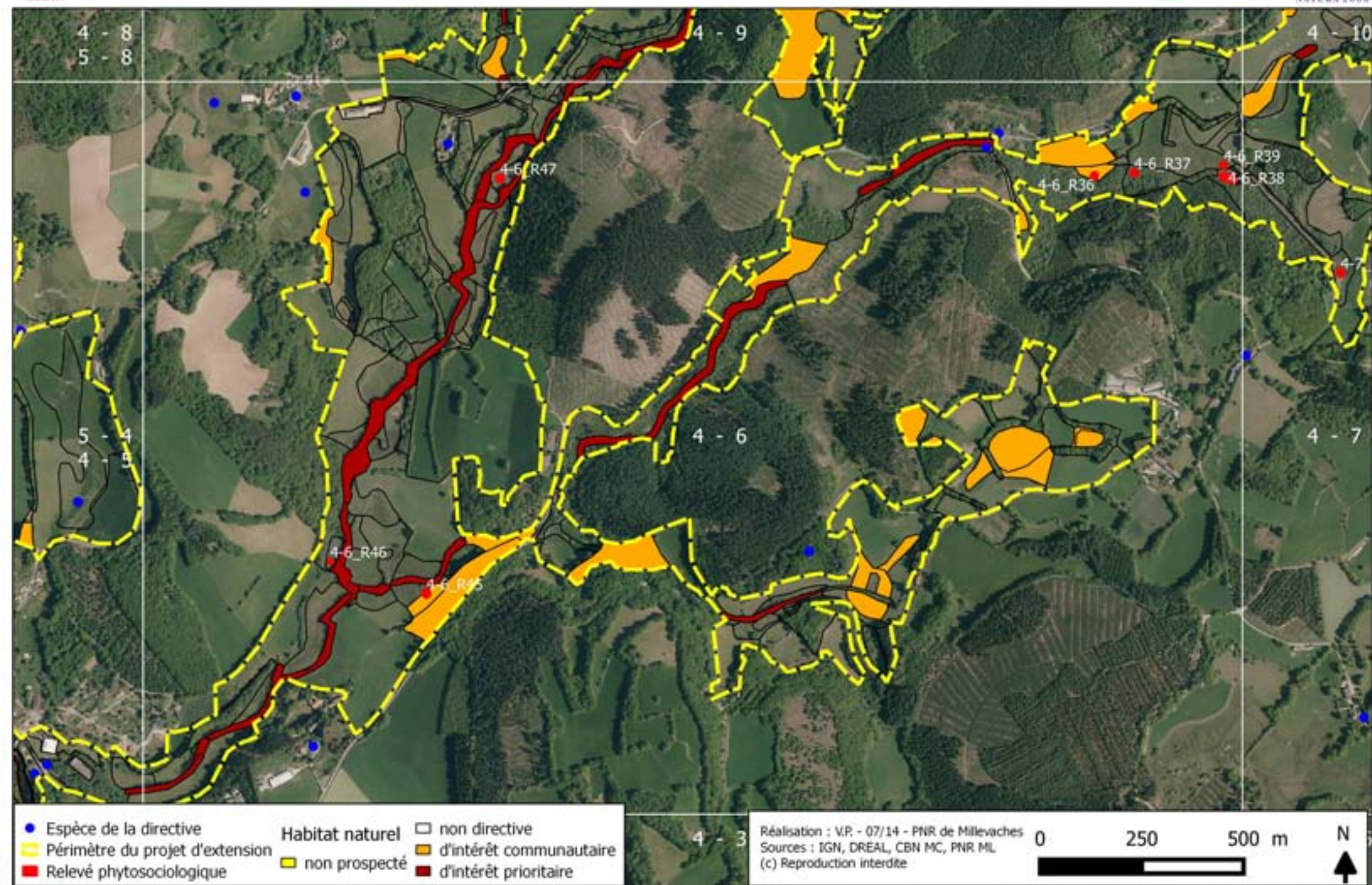
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

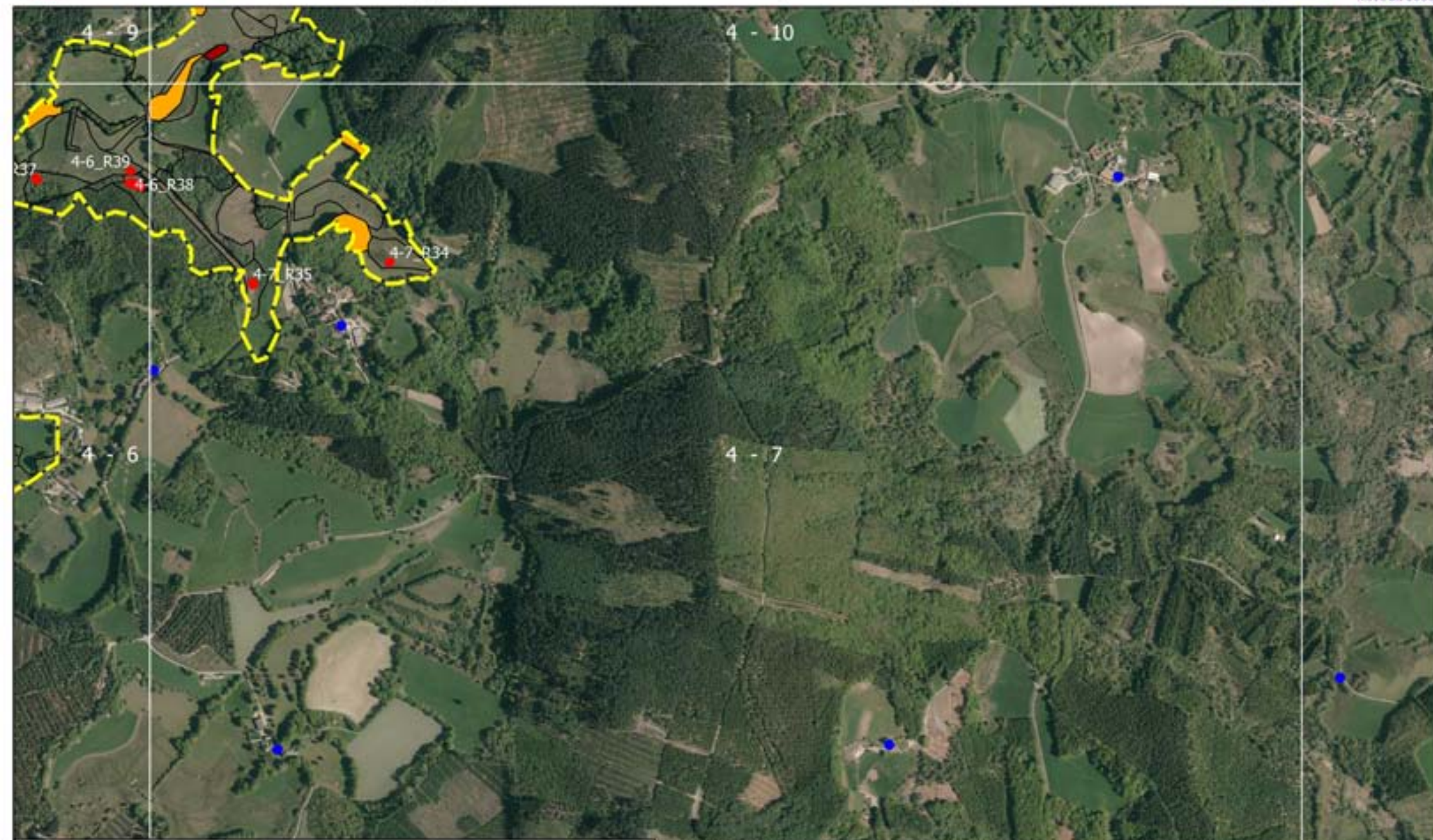
0 250 500 m












N

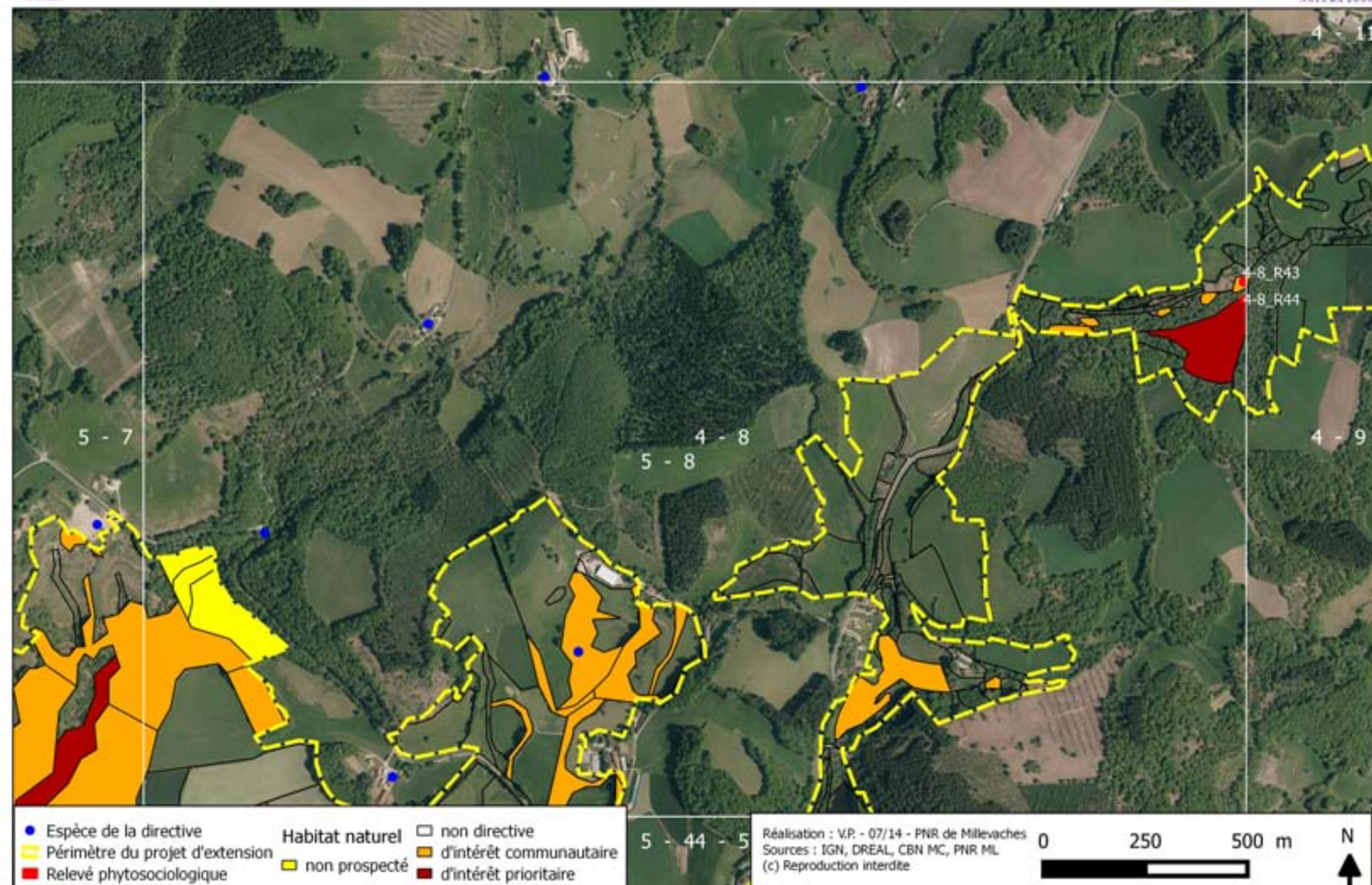















 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

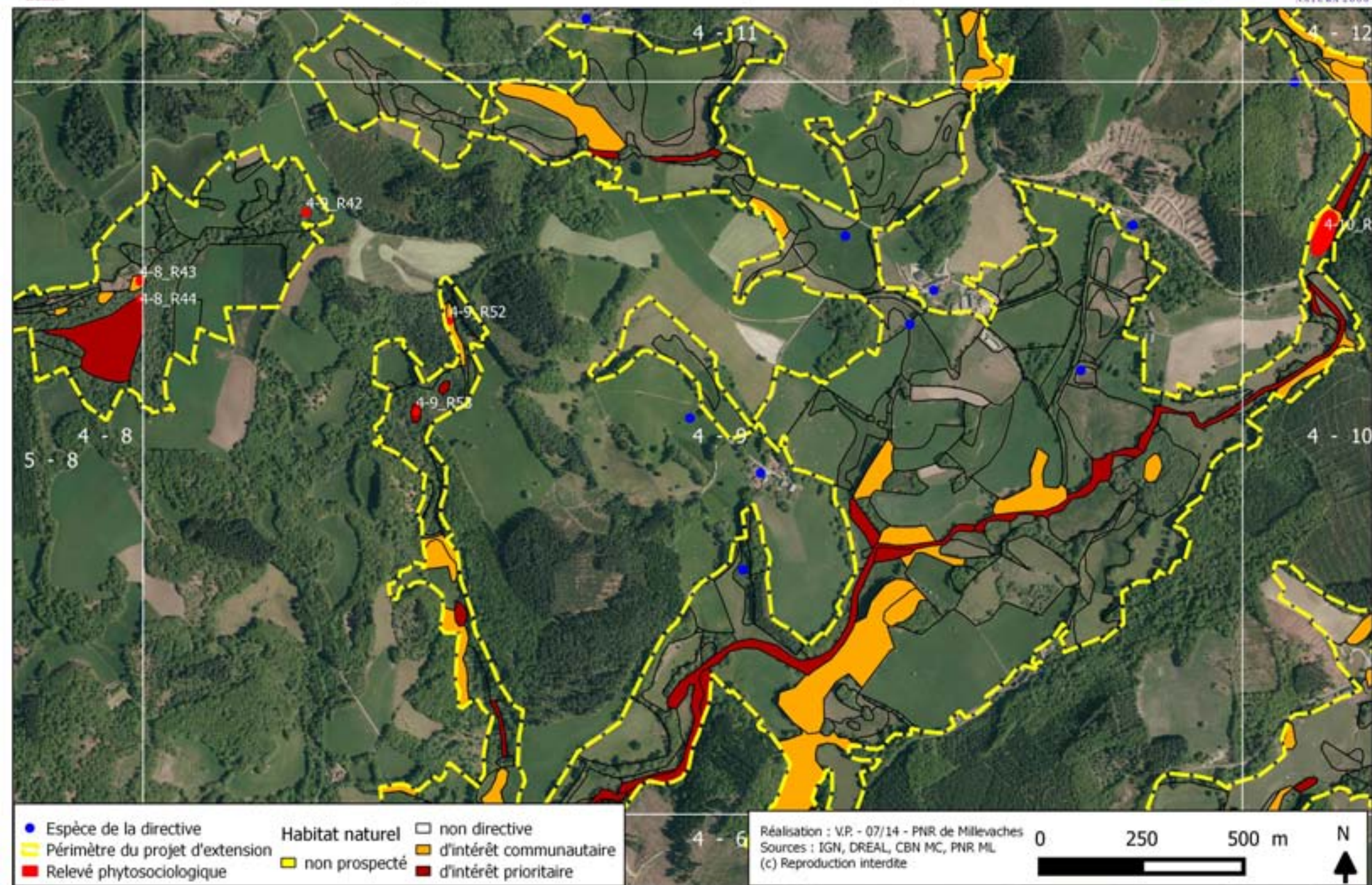
3 - 1	Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML (c) Reproduction interdite	0 250 500 m 	N 
4 - 4			

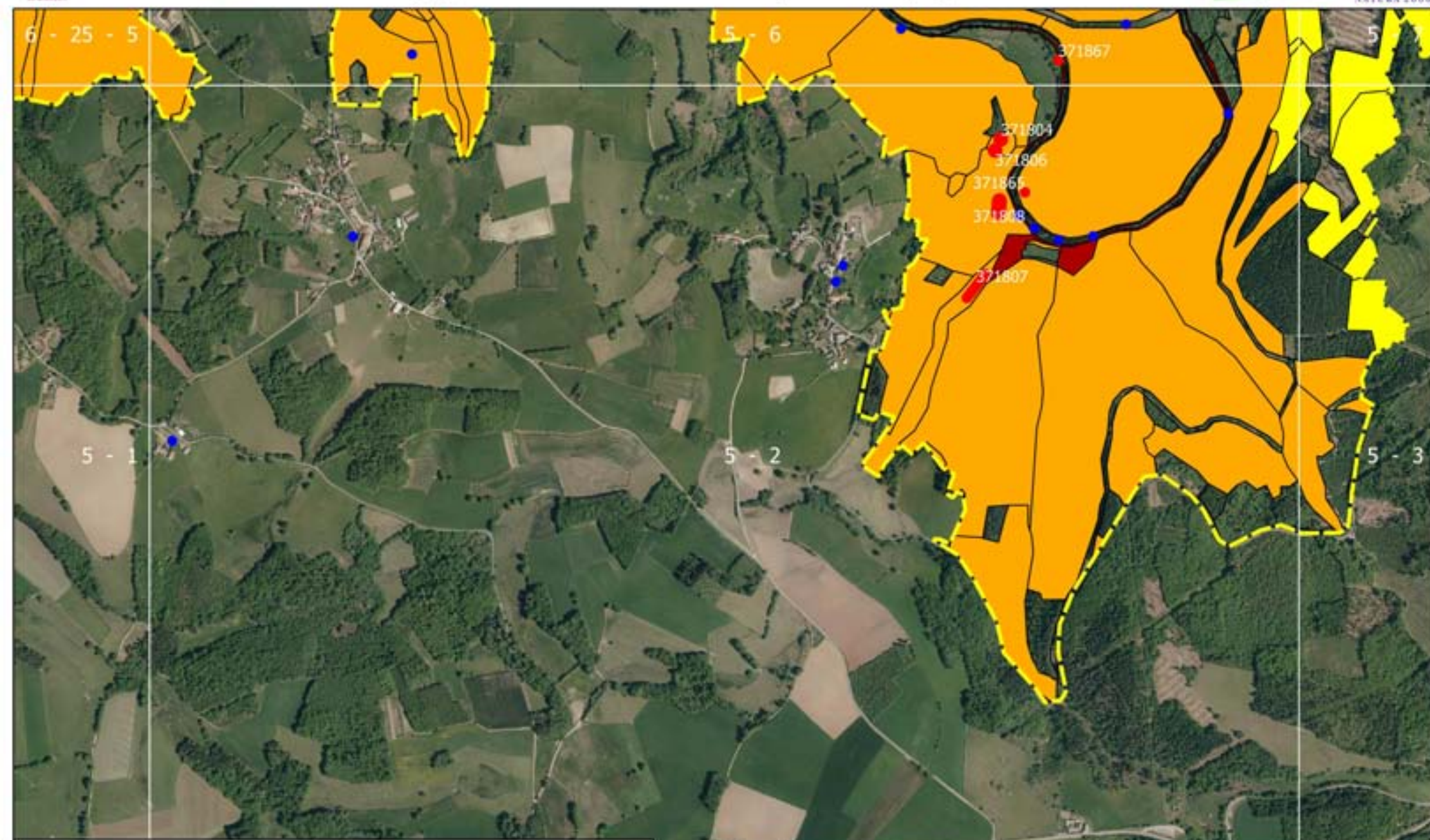









 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

 N






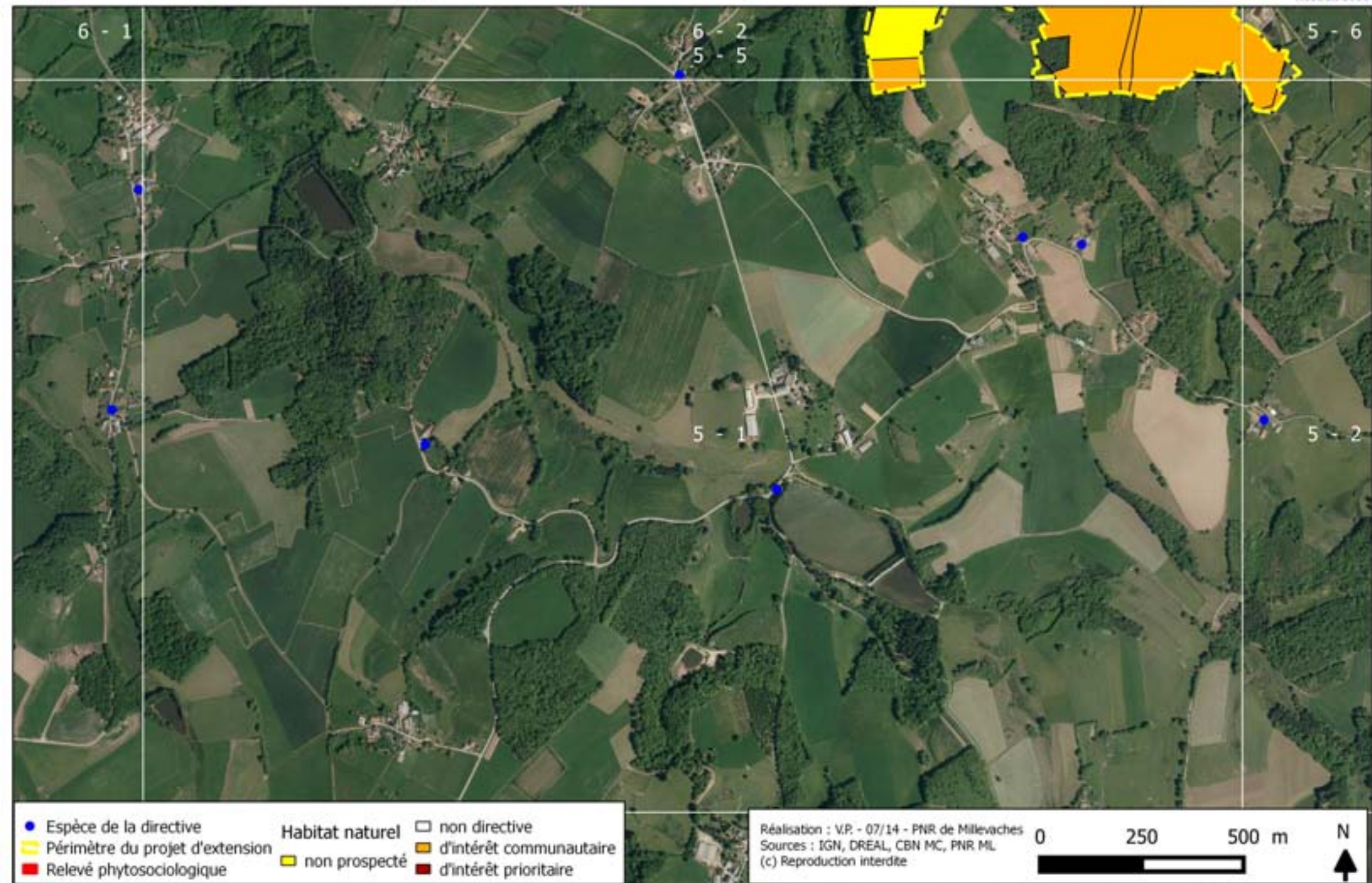


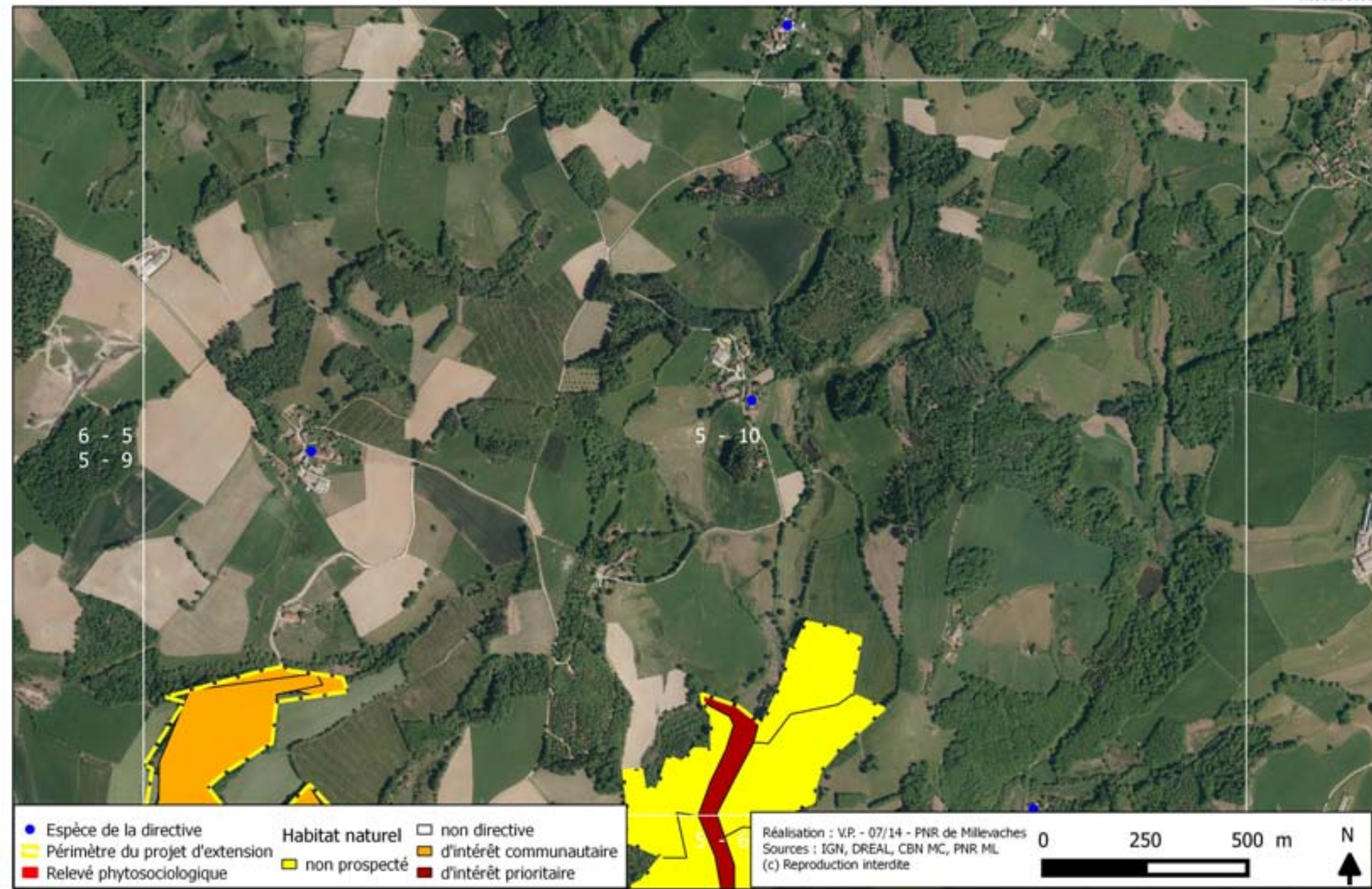
 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	 non directive
 Habitat naturel d'intérêt communautaire	 non prospecté	 d'intérêt prioritaire	

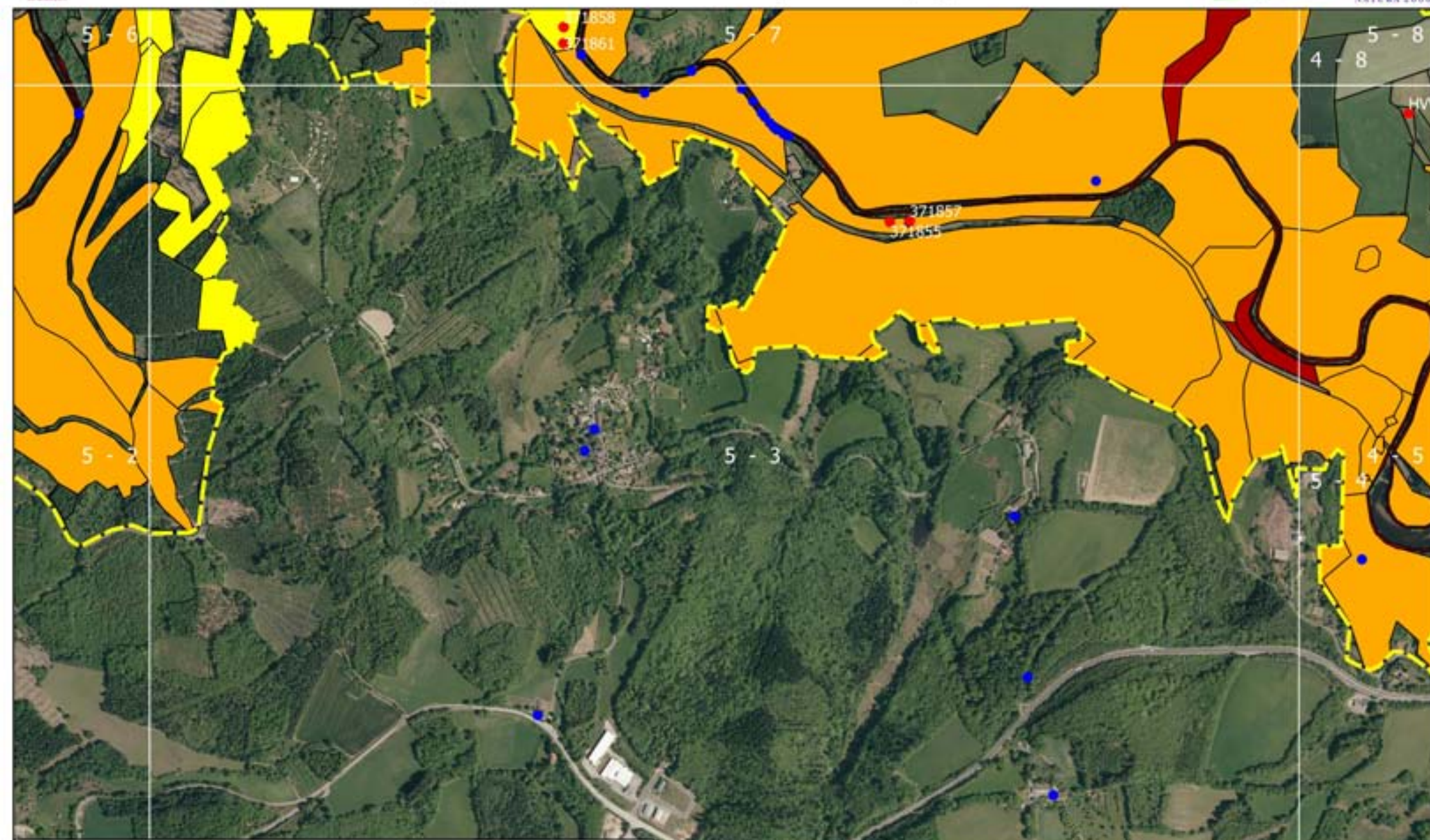
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite








0 250 500 m







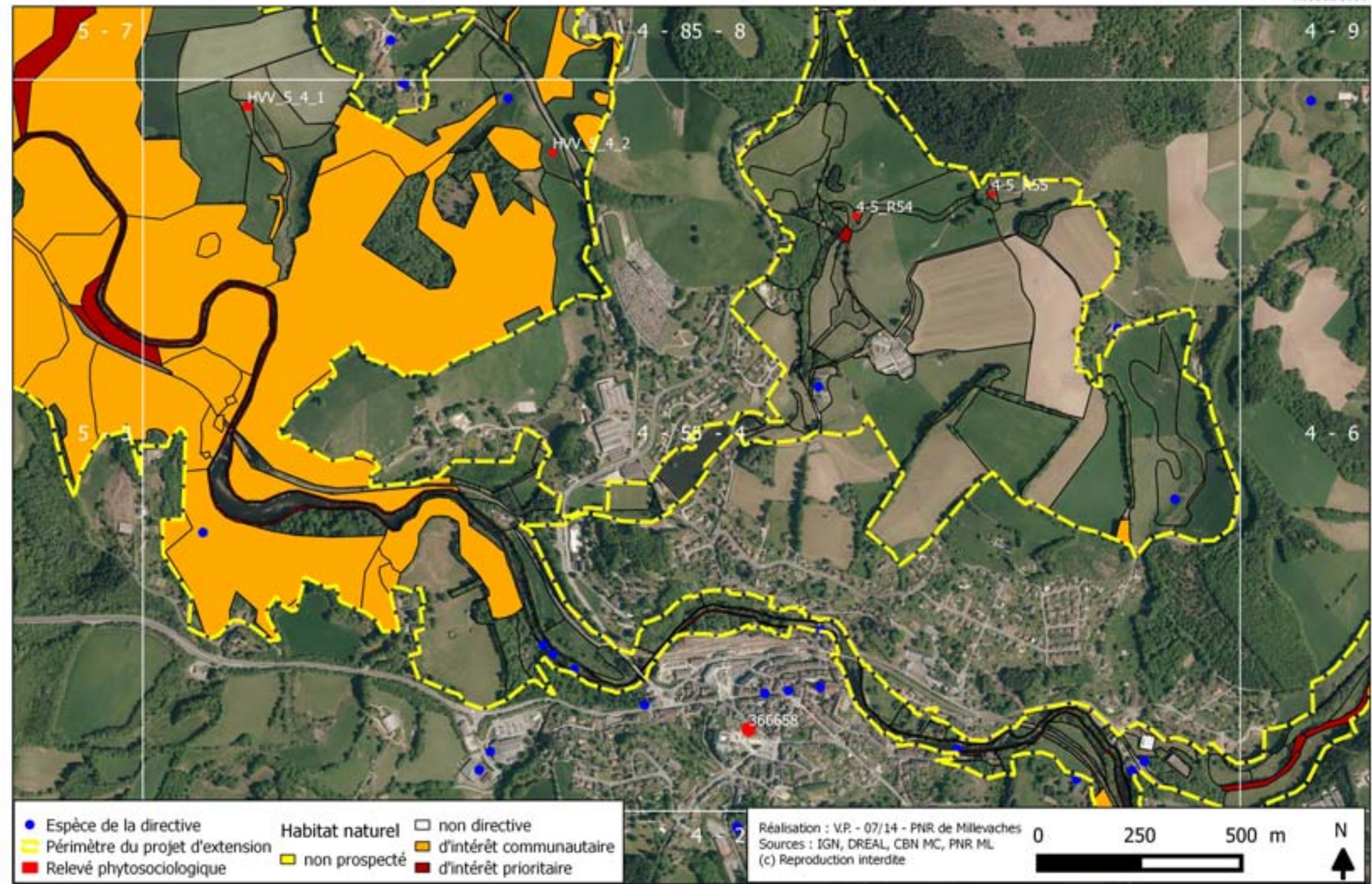









 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	Habitat naturel	 non directive
			 non prospecté	 d'intérêt communautaire
				 d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m





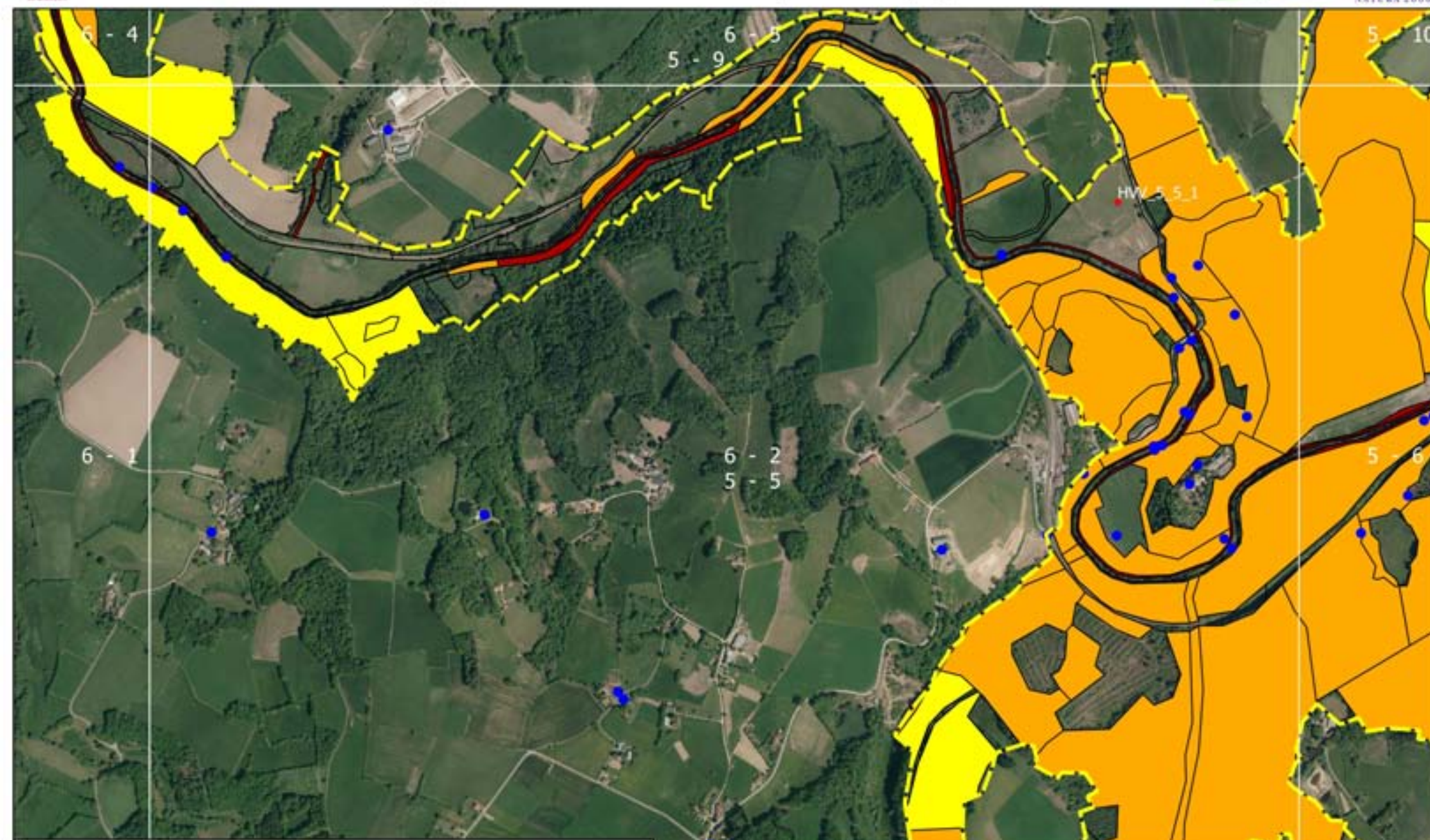


 Espèce de la directive	 Périmètre du projet d'extension	 Relevé phytosociologique	 Habitat naturel non directive	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
	 non prospecté				

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

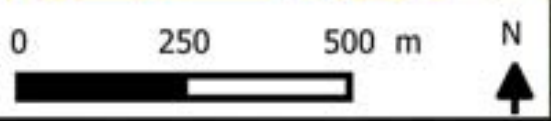
0 250 500 m

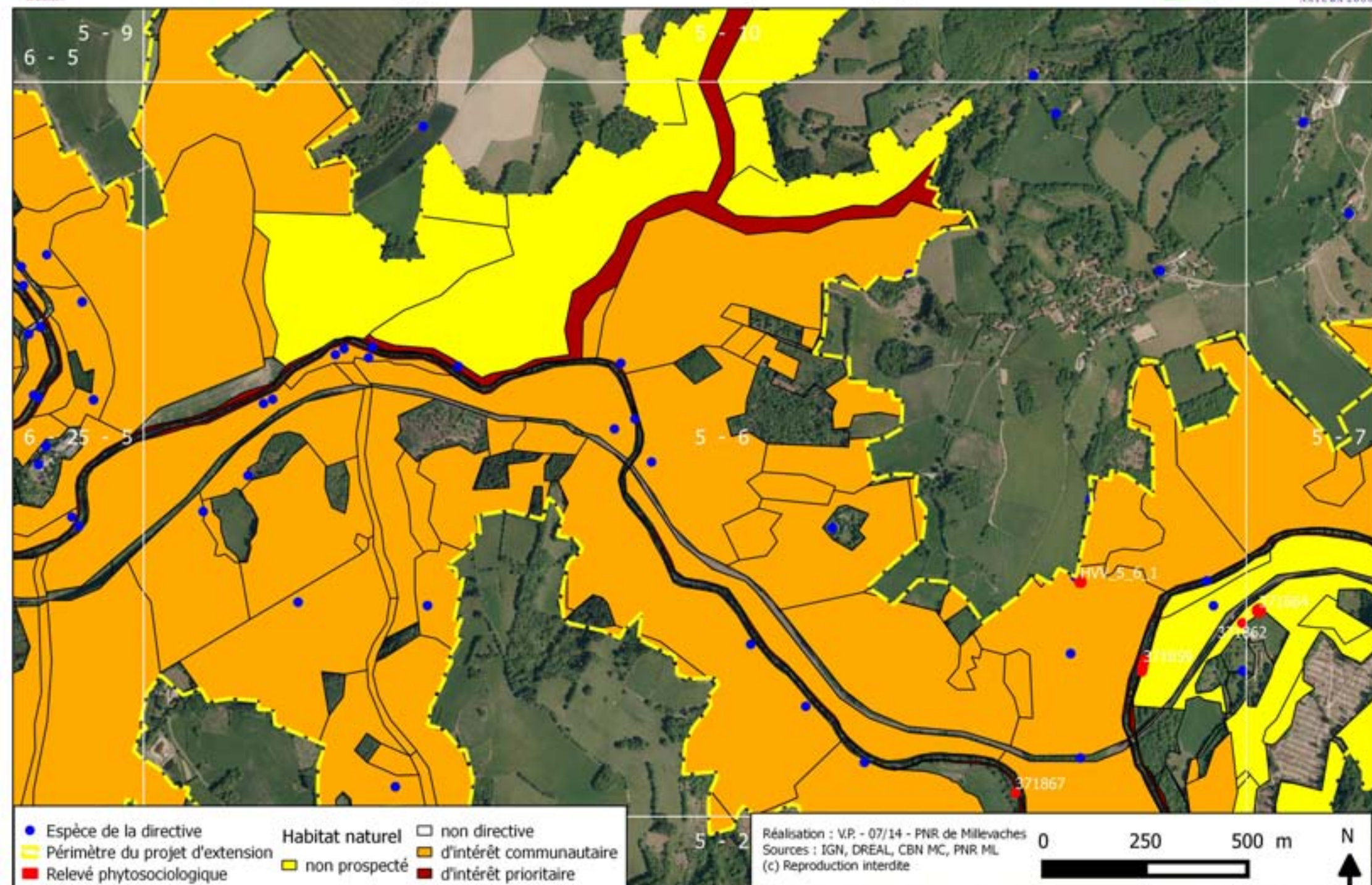




- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Relevé phytosociologique
- Habitat naturel**
- non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite





● Espèce de la directive
 ■ Péri-mètre du projet d'extension
 ■ Relevé phytosociologique

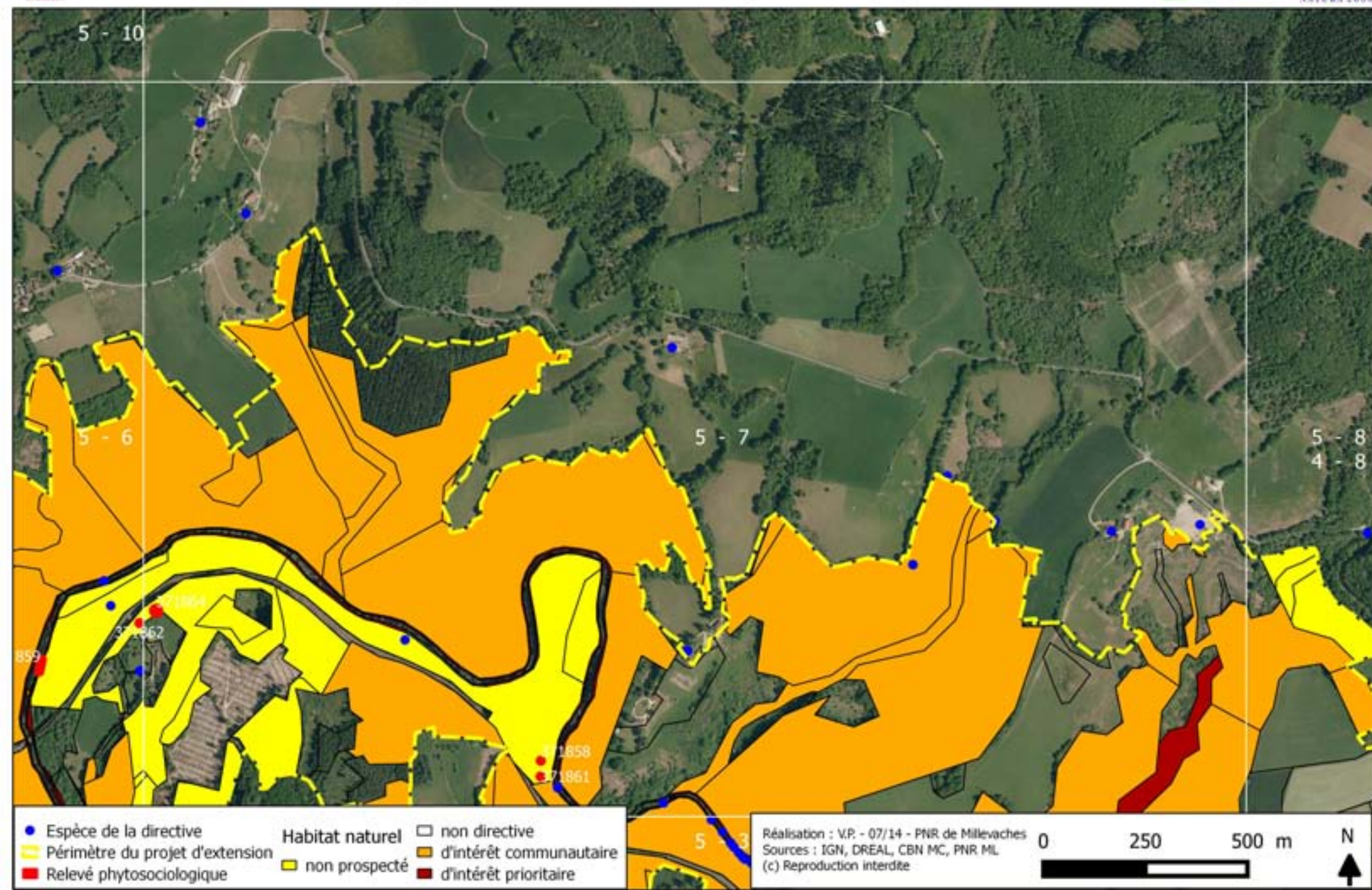
Habitat naturel
 ■ non prospecté

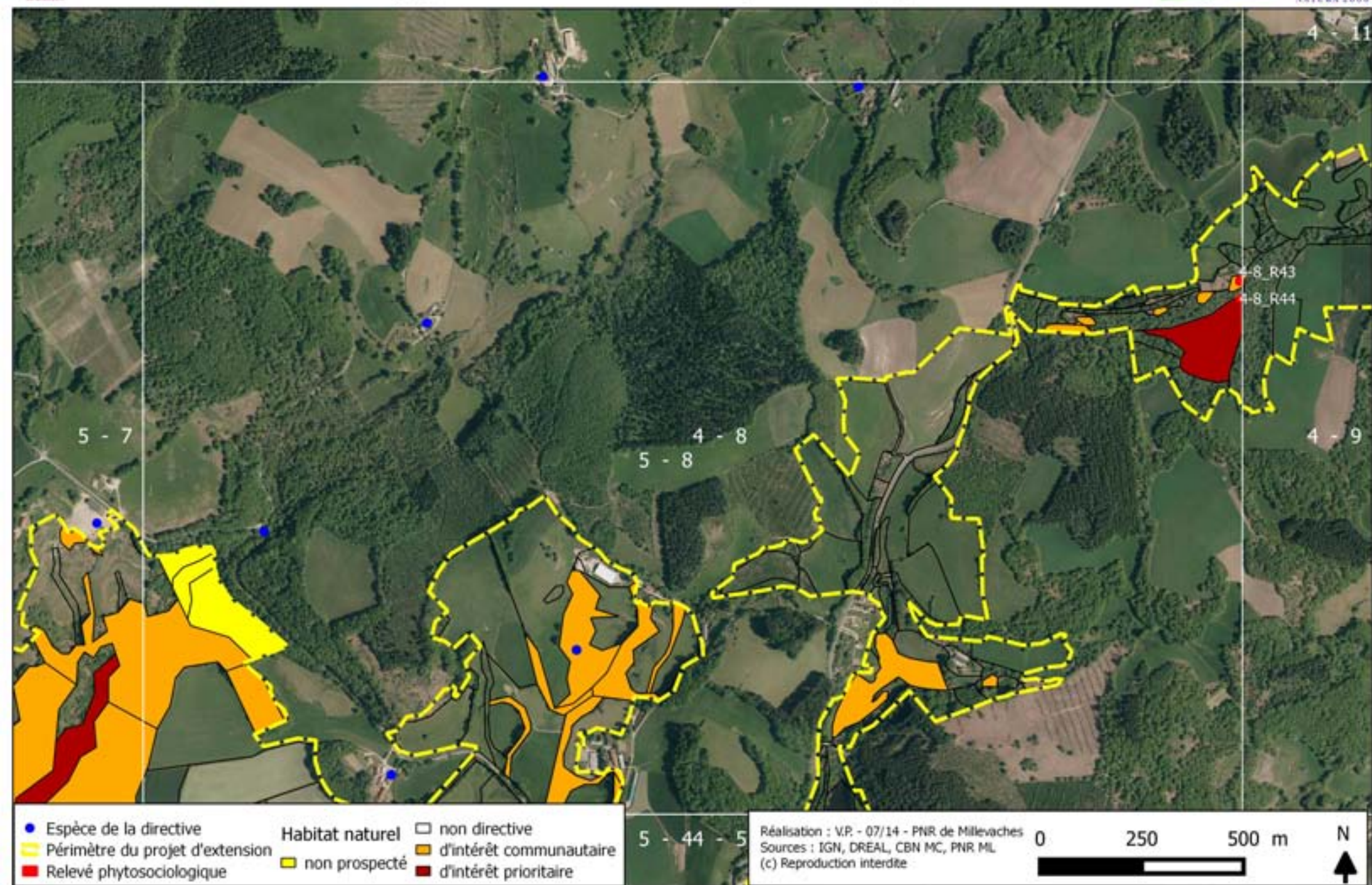
□ non directive
 ■ d'intérêt communautaire
 ■ d'intérêt prioritaire

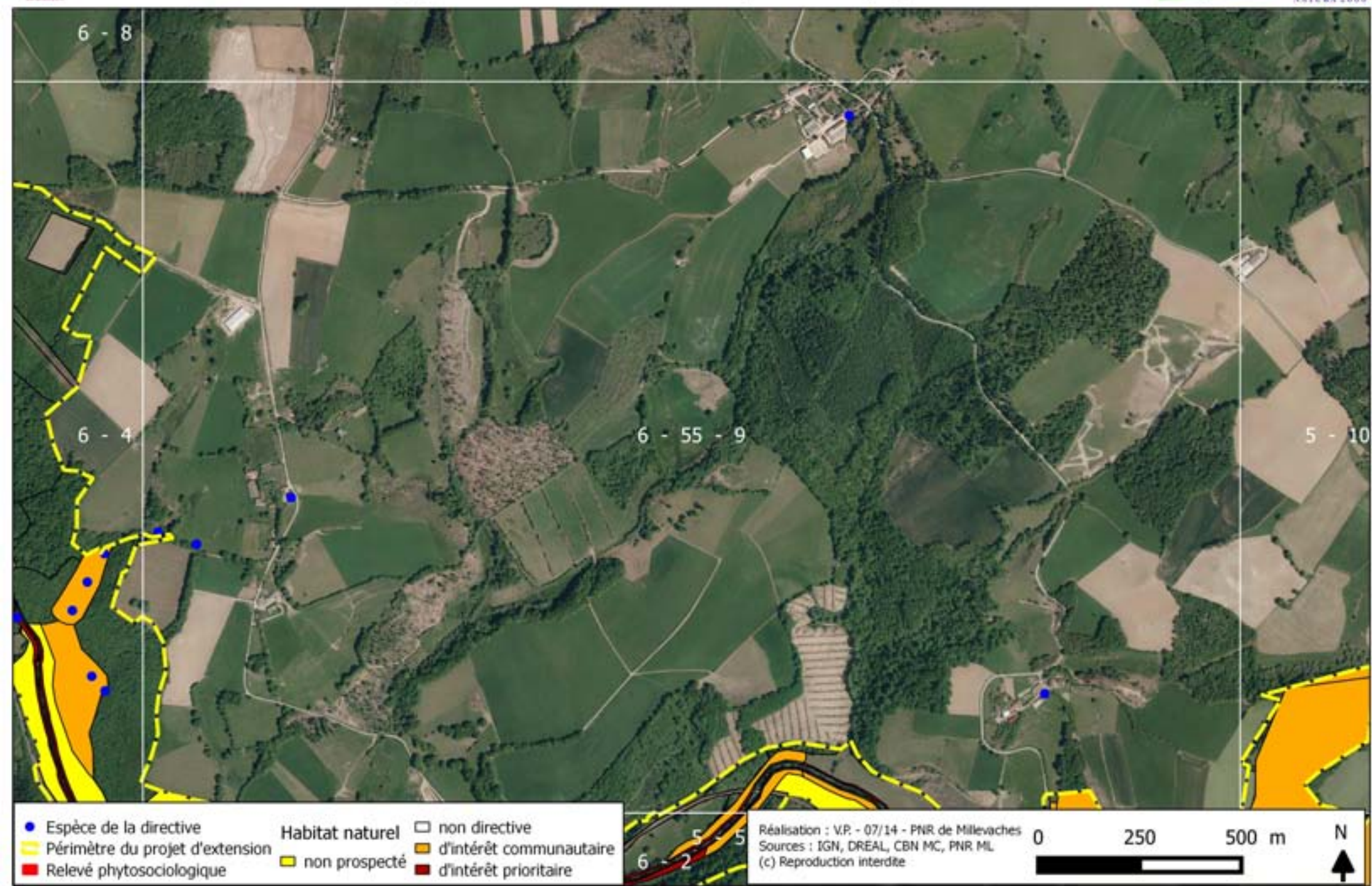
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

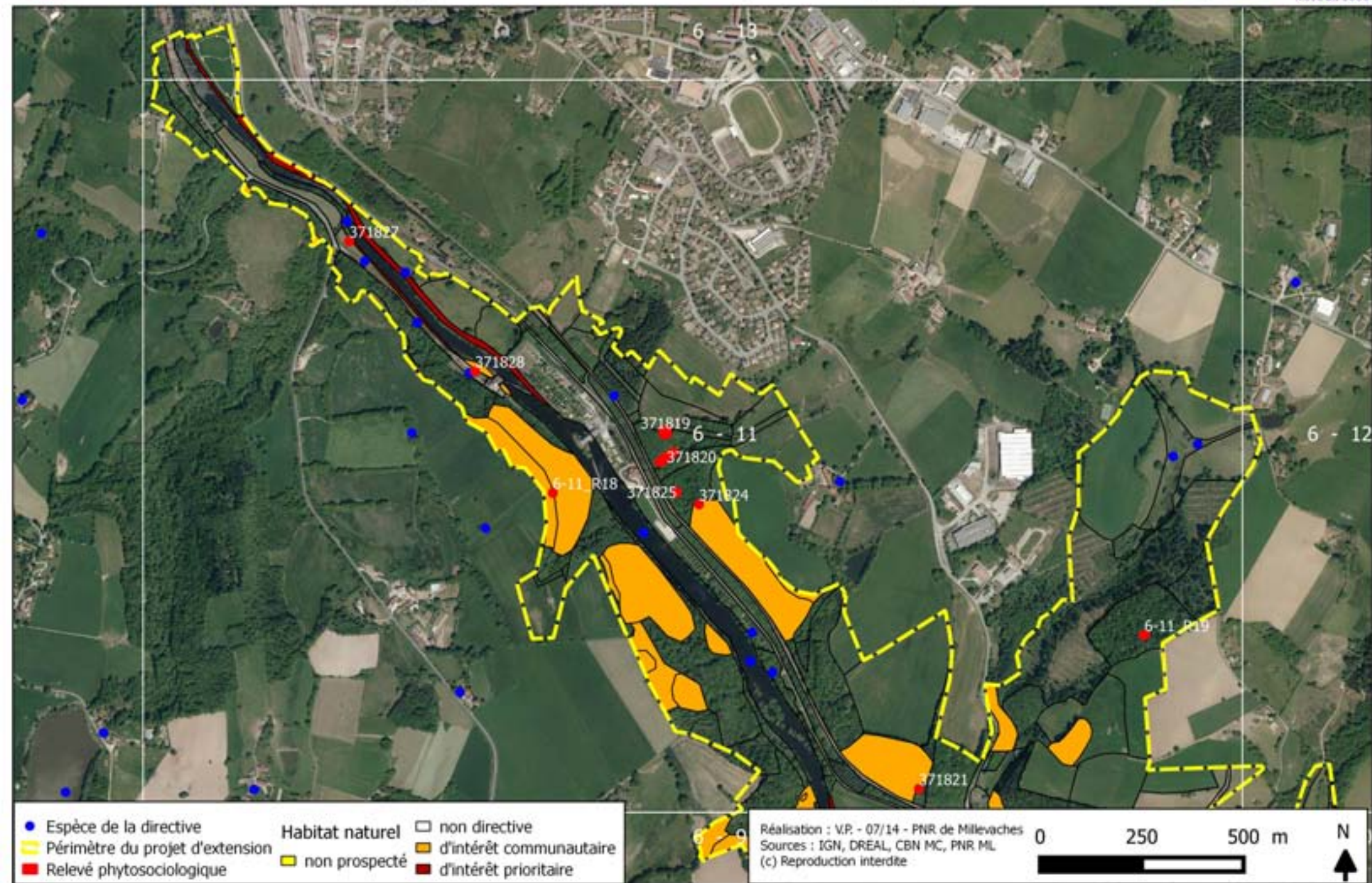
N















Site Natura 2000 FR 740 1148 - haute vallée de la Vienne Cartographie des habitats naturels et espèces sur le projet d'extension





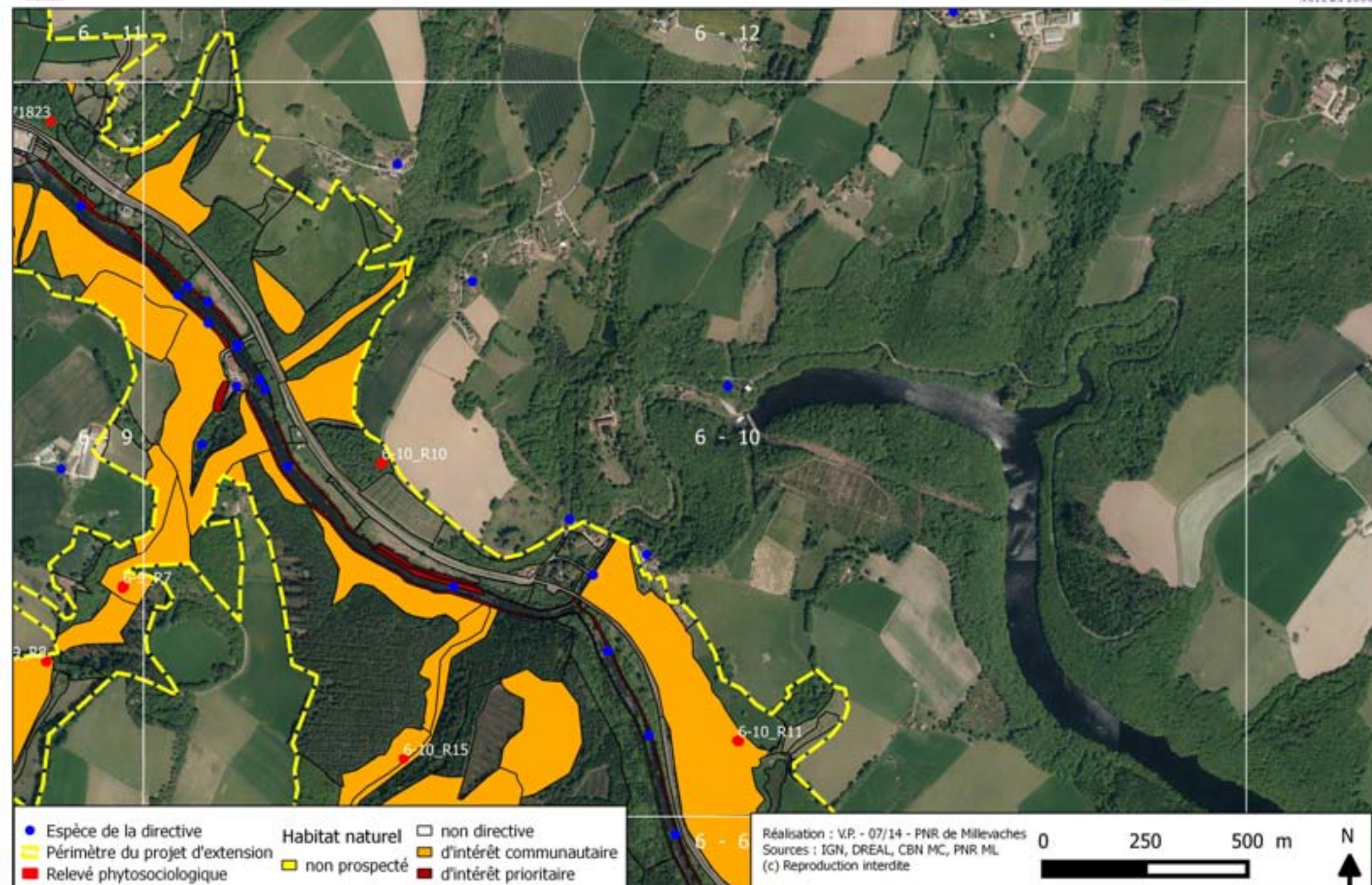


 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 non prospecté	 d'intérêt communautaire
 Relevé phytosociologique		 d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite



0 250 500 m



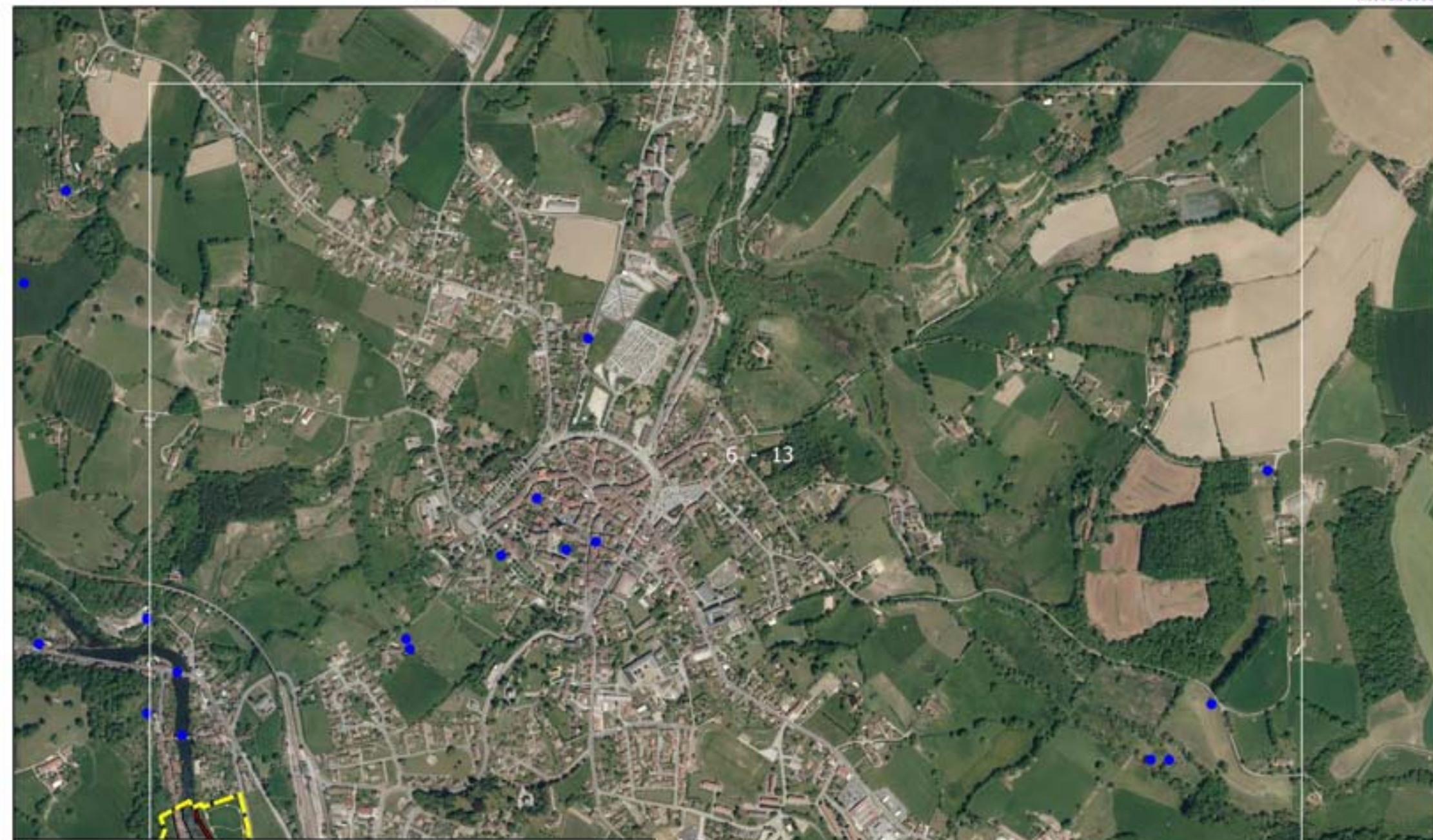
● Espèce de la directive
 - - - Périmètre du projet d'extension
 ● Relevé phytosociologique
 Habitat naturel
 ■ non prospecté
 ■ d'intérêt communautaire
 ■ d'intérêt prioritaire
 □ non directive









Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

 N


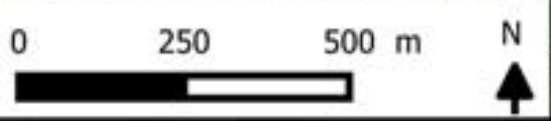


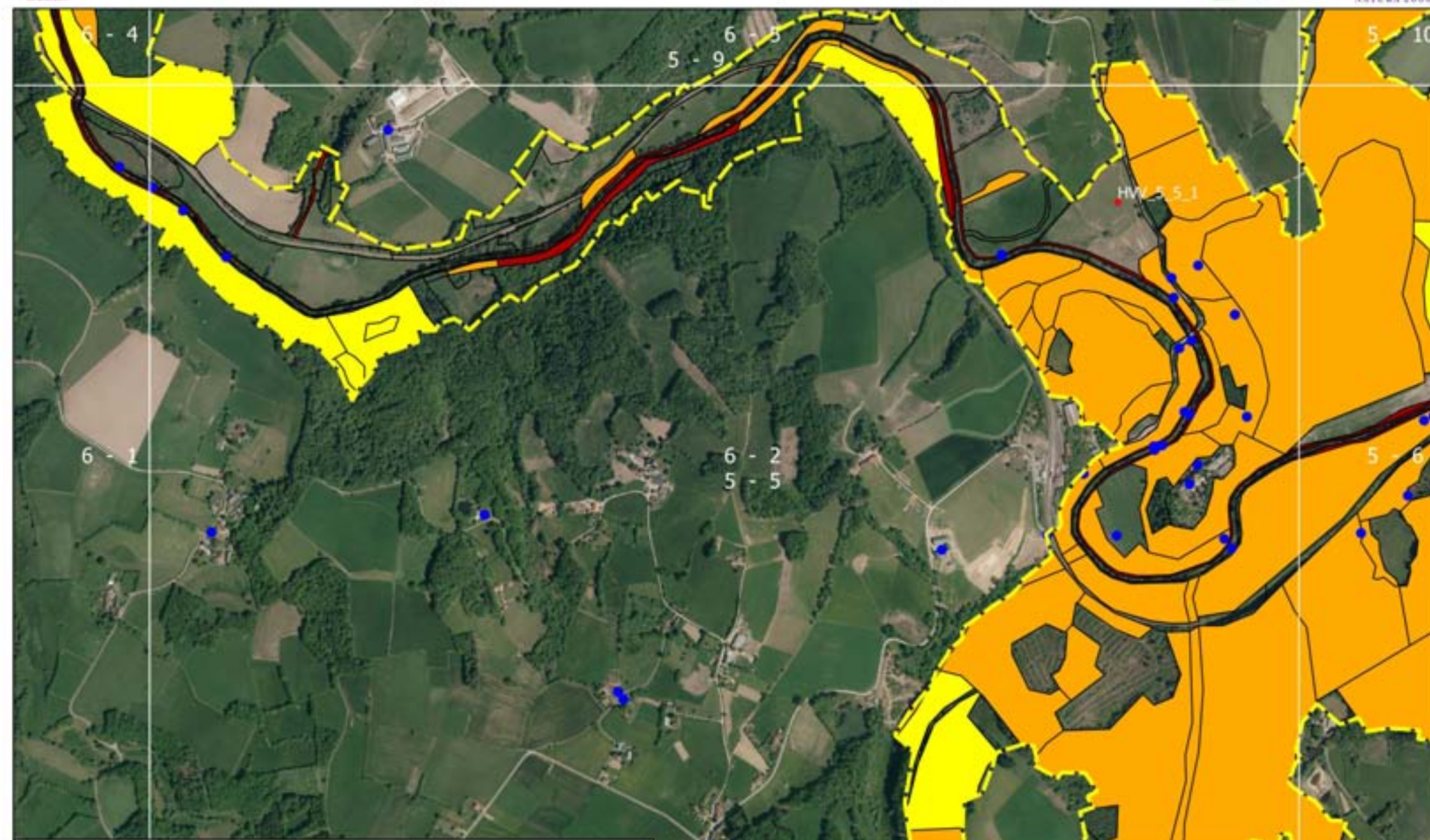
<ul style="list-style-type: none"> ● Espèce de la directive Périmètre du projet d'extension ● Relevé phytosociologique 	<p>Habitat naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> non prospecté 	<ul style="list-style-type: none"> non directive d'intérêt communautaire d'intérêt prioritaire 	<p>6 - 1</p> <p>Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML (c) Reproduction interdite</p>	<p>0 250 500 m</p>  <p>N</p> 
--	---	--	---	---



- | | |
|---|---|
|  Espèce de la directive |  non directive |
|  Périmètre du projet d'extension |  d'intérêt communautaire |
|  Relevé phytosociologique |  d'intérêt prioritaire |
|  Habitat naturel |  non prospecté |

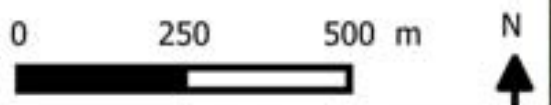
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

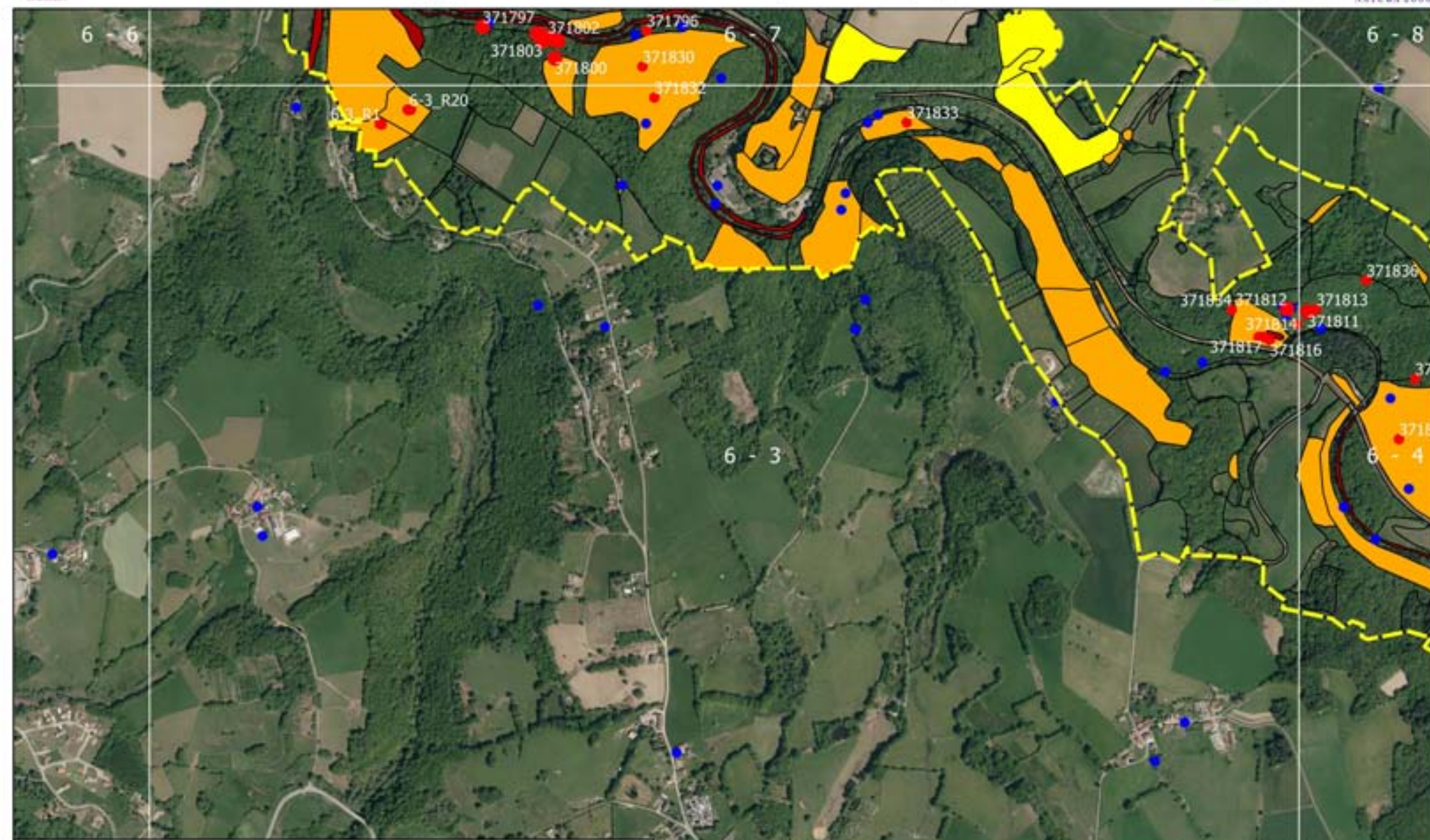











- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Habitat naturel non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite







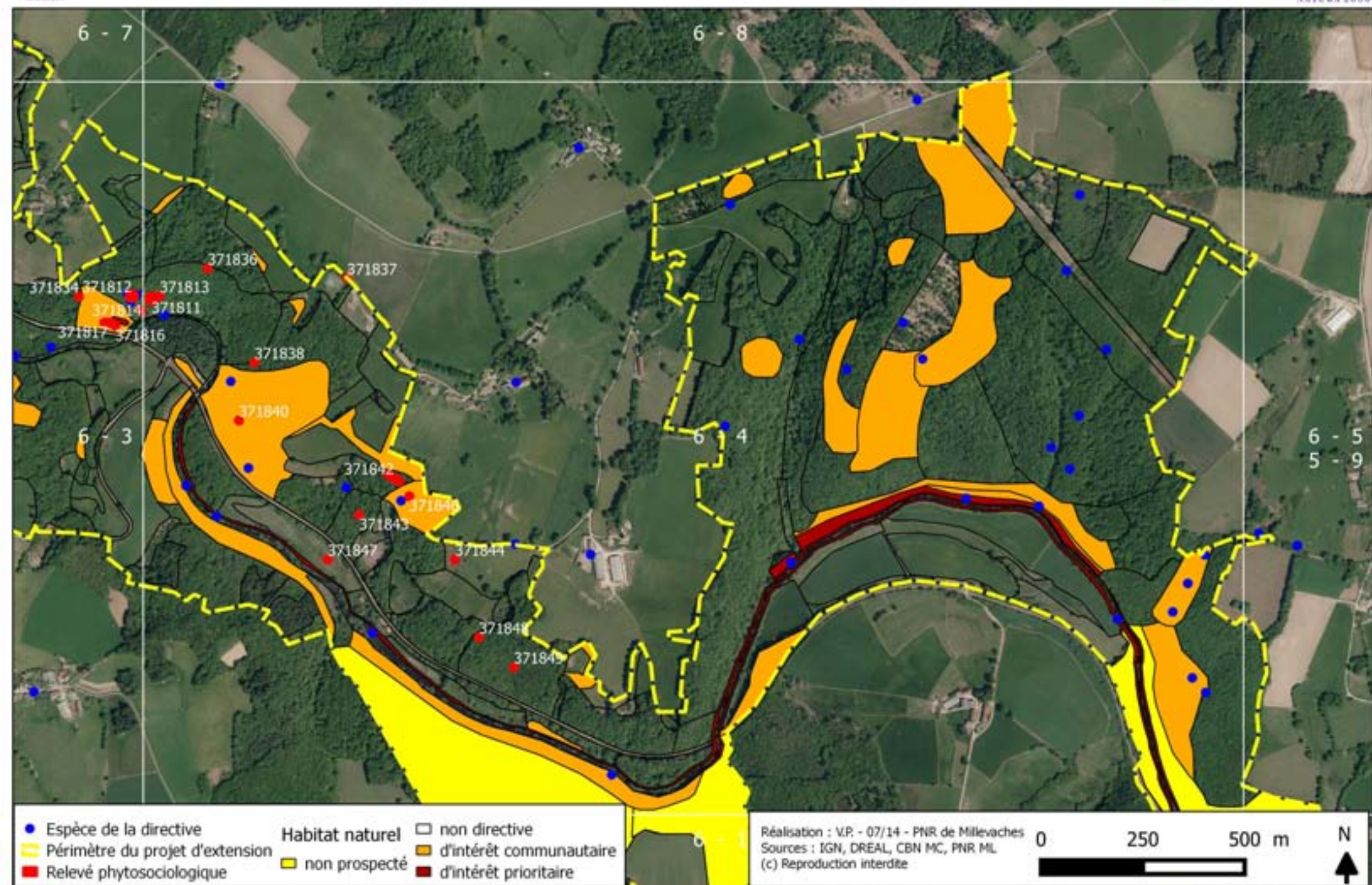
 Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 d'intérêt communautaire	 d'intérêt prioritaire
 Relevé phytosociologique		

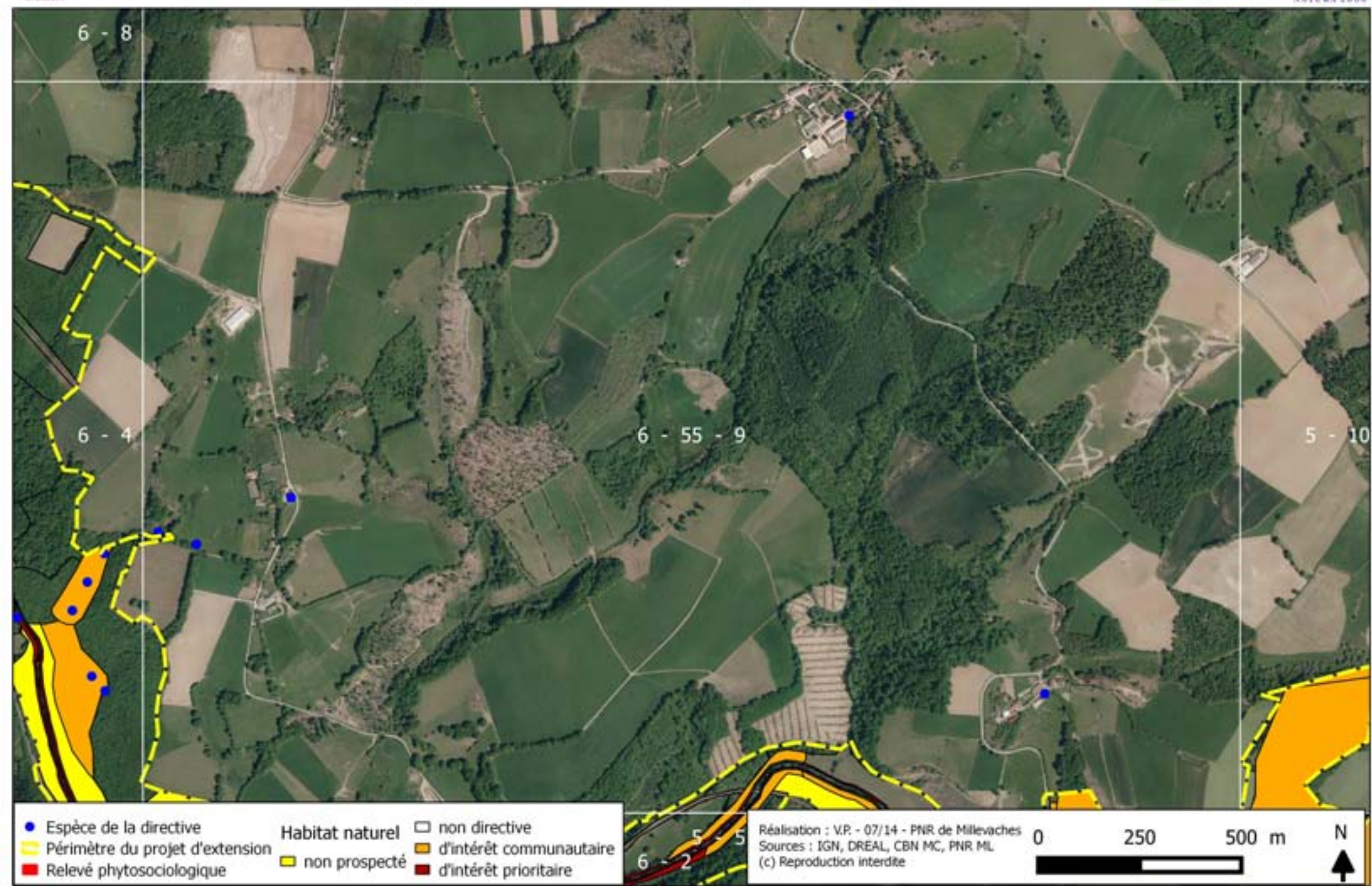
Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

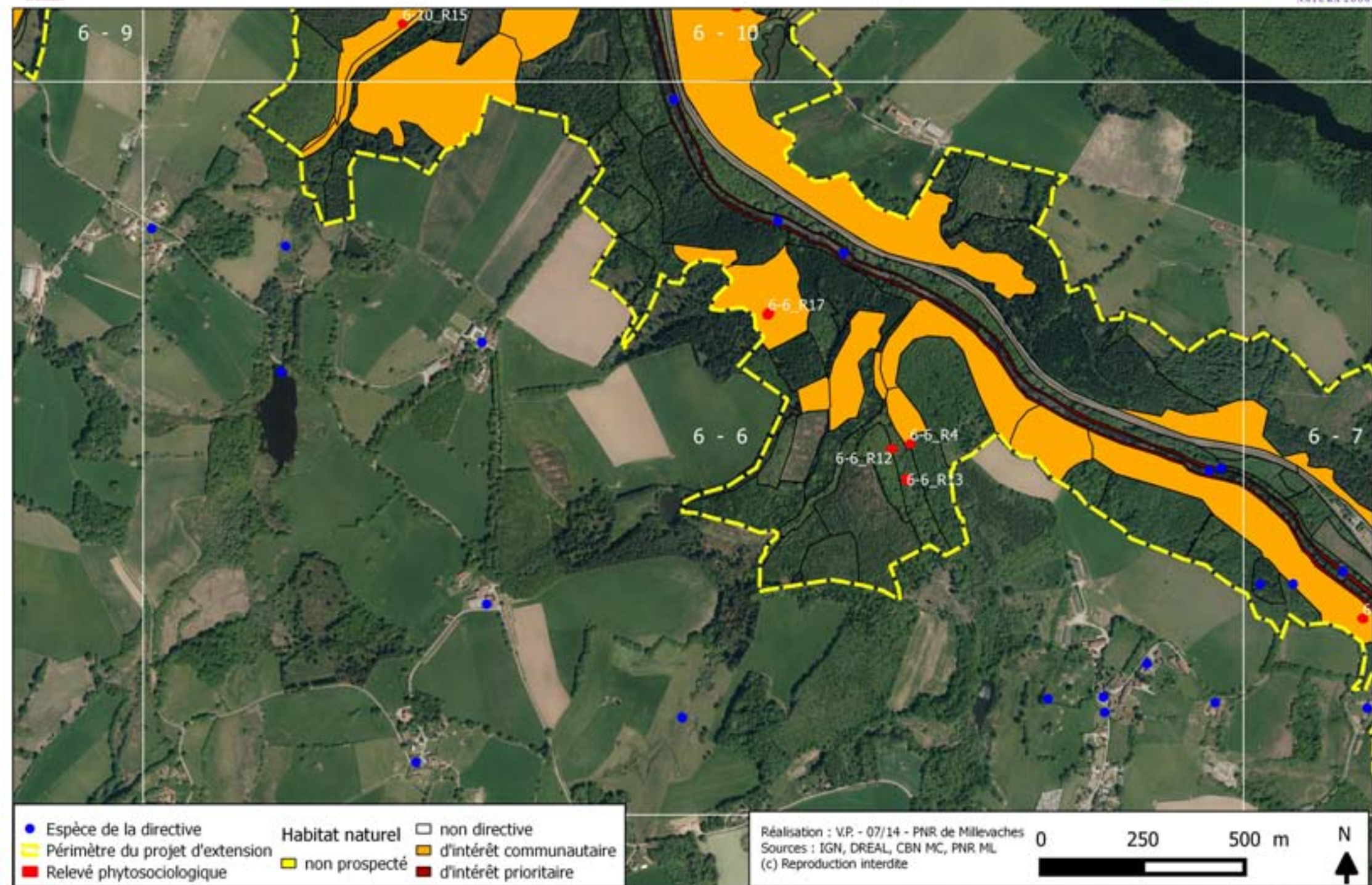
0 250 500 m



N 



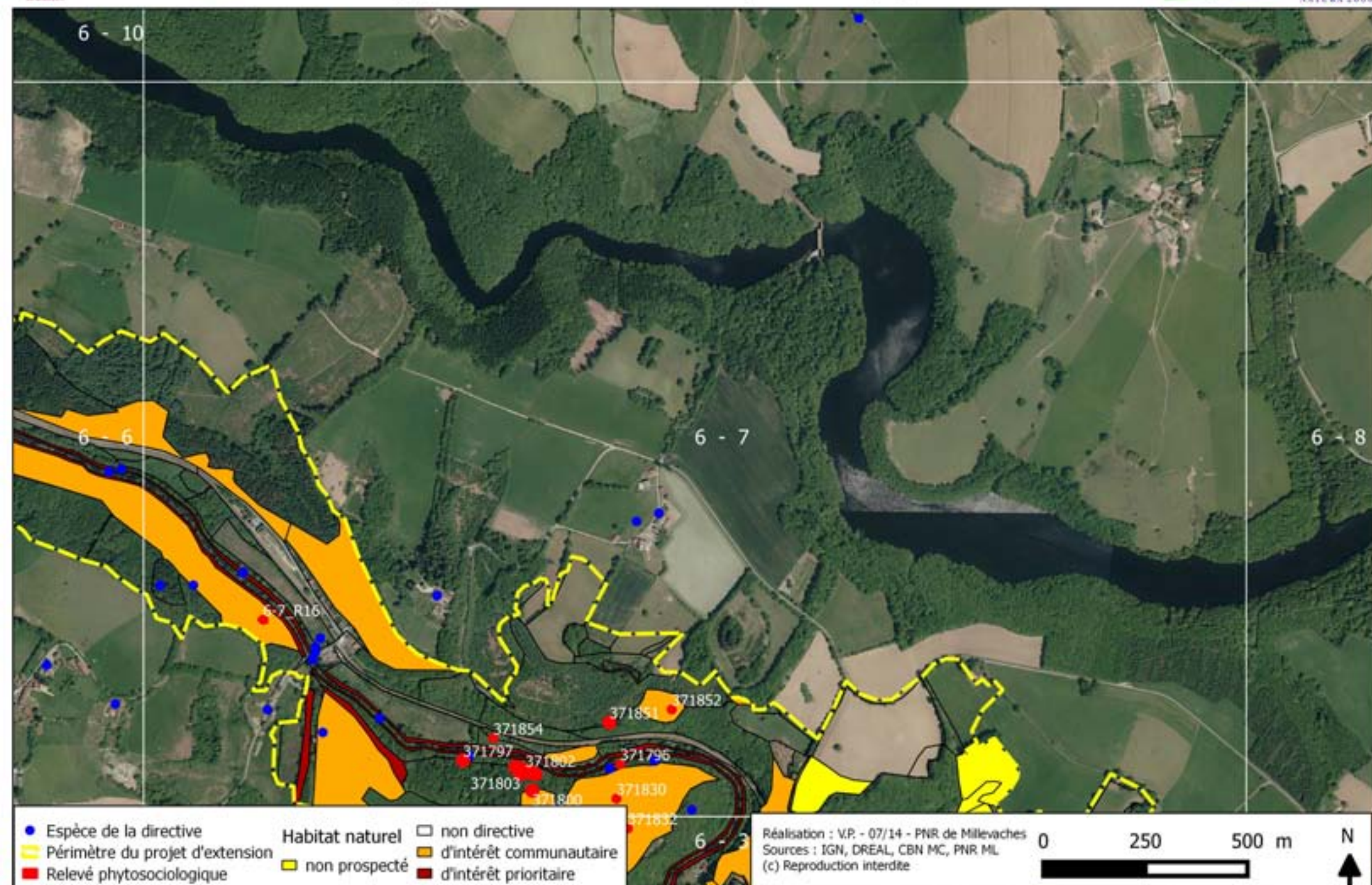




- | | | |
|---------------------------------|---|-----------------------|
| Espèce de la directive | Habitat naturel d'intérêt communautaire | non directive |
| Périmètre du projet d'extension | non prospecté | d'intérêt prioritaire |
| Relevé phytosociologique | | |

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevalches
Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
(c) Reproduction interdite

0 250 500 m

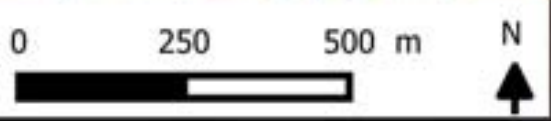


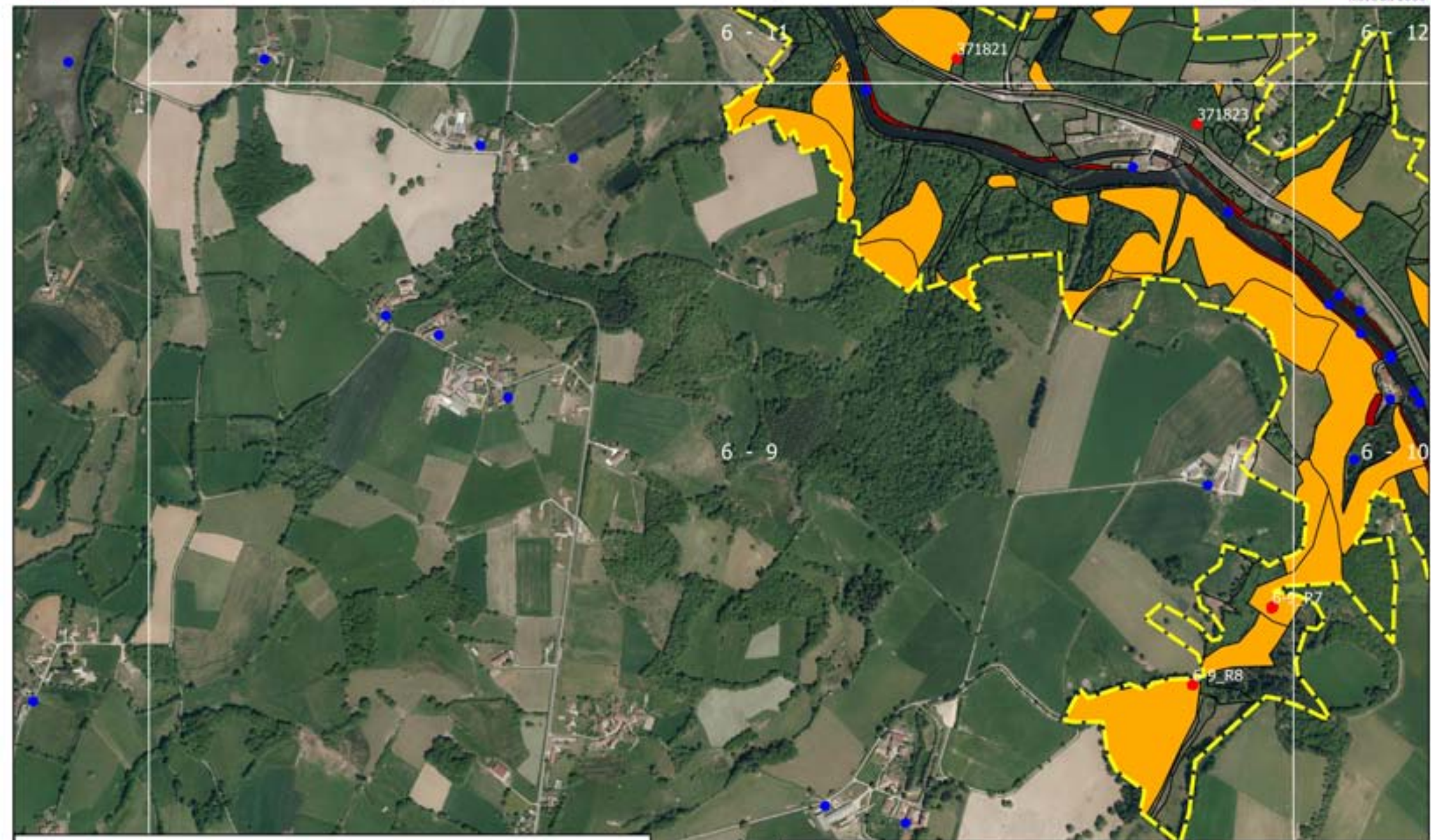


- Espèce de la directive
- Périmètre du projet d'extension
- Relevé phytosociologique
- Habitat naturel**
- non prospecté
- non directive
- d'intérêt communautaire
- d'intérêt prioritaire

6 - 4

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite



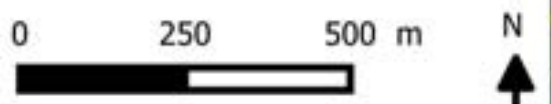


● Espèce de la directive	 Habitat naturel non prospecté	 non directive
 Périmètre du projet d'extension	 non prospecté	 d'intérêt communautaire
● Relevé phytosociologique	 d'intérêt prioritaire	

Réalisation : V.P. - 07/14 - PNR de Millevaches
 Sources : IGN, DREAL, CBN MC, PNR ML
 (c) Reproduction interdite

0 250 500 m

N



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Vallée de la Vienne vers Peyrelevade...

Une autre vie s'invente ici

